



Mémoire Présenté
par : ZIMANGO
NGAMA Romain

Université de Kinshasa
Faculté des Sciences Sociales,
Administratives et politiques
Département de Sociologie

Hyperreligiosité et Vie Familiale à Kinshasa

Année Académique: 2009 –2010

Université de Kinshasa



Faculté des Sciences Sociales, Administratives et politiques
Département de Sociologie

Hyperreligiosité et Vie Familiale à Kinshasa

Par

ZIMANGO NGAMA Romain

Agrégé de l'Enseignement Secondaire du Degré Supérieur

Mémoire présenté et défendu en vue de
l'obtention du grade de Diplômé d'Etudes
Supérieures en Sociologie

Directeur: Sylvain SHOMBA KINYAMBA
Professeur Ordinaire

Année Académique 2009 –2010

DEDICACE

*A ma très chère épouse Marie-Claire Bosano ;
A mon bien aimé fils Alexandre Zimango.*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent travail, fruit de notre quête laborieuse du savoir en sociologie, a été rendue possible grâce à plusieurs contributions dont nous nous faisons l'agréable devoir de remercier les auteurs.

Nos remerciements vont d'abord à toute l'équipe scientifique d'encadrement qui, malgré les multiples sollicitations dont elle a été l'objet de partout, a accepté de soumettre cette dissertation à une bonne critique et une orientation éclairante. Nous pensons au Professeur Sylvain Shomba Kinyamba qui n'a cessé de nous pousser à faire mieux. Notre pensée va aussi à l'endroit des Professeurs Osokonda Okenge, Nkuanzaka Inzanza qui se sont montrés ouverts et disponibles pour les discussions autour de notre projet ; leurs remarques et suggestions constructives nous ont été d'un apport significatif. Notre gratitude s'exprime encore à l'endroit du Professeur Rémy Mbaya Mudimba pour l'intérêt qu'il a marqué à cette étude et pour son engagement à le voir aboutir.

Nous remercions le CODESRIA, à travers lui toute son équipe, qui ne cesse de porter assistance aux chercheurs africains. Par son programme des petites subventions, dont nous avons été bénéficiaire, il nous a fourni une contribution substantielle à la matérialisation de la présente œuvre. Que Madame Niang qui, de tout temps, nous rend un service appréciable, trouve ici l'expression de notre gratitude.

Pour les soutiens multiformes dont nous avons été bénéficiaire, nous exprimons notre gratitude à :

- *nos frères et sœurs Toronzoni, pour la famille Zimango ; Masikini, pour la famille Komunga ; Ngusa, pour la famille Barafundi ; Gbiamakanza, pour la famille Gbiamakanza ; Tangale pour la famille Bisako ;*
- *nos parrains : Paul Denis et Caro Nzita ;*
- *tous les professeurs du département de Sociologie ;*
- *nos collègues du Centre d'Etudes Politiques (CEP) ;*
- *nos collègues de la Chaire de Dynamique Sociale (CDS) ;*
- *nos collègues et amis de la Faculté, particulièrement Muamba Philémon, Kituku Emery, Kitala Joachim, Silumpuisa Fele, Tshienke Dominique, Kayembe Delphin ;*
- *ainsi que tous ceux qui, de loin ou de près, nous ont aidé.*

Nos remerciements vont à quelques héros dans l'ombre. Nous pensons à François Palama Bongo Nzinga, à la Révérende Sœur Julienne Singbatilani et à ceux qui n'ont cessé de nous encourager dans nos recherches.

A tous et à chacun, MERCI !

ZIMANGO NGAMA Romain

INTRODUCTION GENERALE

1. Etat de la question

Le recours au religieux pour trouver des réponses aux besoins sociaux draine des foules immenses vers des Églises de réveil qui, elles, se multiplient à un rythme si accéléré. Ce qui n'a pas manqué d'interpeller plus d'un observateur. La question d'émergence, de prolifération de quête du divin et même de conséquences des Églises de réveil, tant au niveau de la société globale que des sphères particulières, est de plus en plus au centre des réflexions et débats. « *Le défi qu'elles lancent à la statistique, écrit Mwene Batende, par leur caractère fluctuant, est loin d'être relevé.* »¹ Avec un paysage largement dominé par le religieux, nul doute, pour Yekoka Jean Félix, que *nous avons atteint l'âge d'or africain marqué par des constellations des Églises.*² D'un continent à l'autre, d'un pays à un autre, bref, d'une société à l'autre, leurs manifestations redoutées ont amené aussi bien les scientifiques que les politiques à y jeter un regard en vue des réponses appropriées.

Comme l'écrit François Bayart, « *la construction sociale des pratiques et identités constitue l'un des principaux véhicules du changement au Sud du Sahara* »³ et d'ajouter que « *l'Afrique continue d'inventer sa propre modernité en dialoguant avec Dieu.* »⁴ Cette modernité semble pour Macaire MVULA, essentiellement orientée vers la spiritualisation du matériel.⁵ Le matériel, la vie sur terre préoccupe les fidèles qu'ils ont relégué le Transcendant au second plan. « *Le Transcendant est réduit à un deus ex machina, sourd et exclusivement au service des attentes des hommes. Ainsi, on assiste effectivement à une inflation du sacré mais sans quête réelle de la transcendance.* »⁶

¹ MWENE BATENDE, « Les sectes : un signe des temps ? Essai d'une lecture sociologique des "religions nouvelles" issues du christianisme », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, p. 26.

² J. F. YEKOKA, « Les assemblées de réveil et le clientélisme religieux en Afrique centrale : l'exemple des deux Congo » dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, p. 11.

³ F. BAYART (dir.), *Religion et modernité politique en Afrique Noire. Dieu pour tous et chacun pour soi*, Paris, Karthala (coll. Les Afriques), 1993, p. 11.

⁴ IDEM, p. 12.

⁵ M. MVULA, « Discours télévangélique et manipulation : l'expérience congolaise (RDC) » dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, p.7.

⁶ MUKENDI NGINDU, Rapport général, dans Facultés Catholiques de Kinshasa, *L'économie des Églises de réveil et le développement durable en RDC*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 2003, p. 299.

Dans une communication, Malemba Mukengeshayi N'sakila pense que « ... bien qu'ils croient en une vie dans l'au-delà, les Zaïrois (Congolais) prient Dieu moins pour leur salut après la mort que pour le bien-être socio-économique durant leur existence terrestre (...). La foi doit porter ses fruits sur terre. Elle doit notamment diminuer, voir anéantir, l'emprise de la sorcellerie et de la maladie, elle doit également permettre l'acquisition du bonheur axé sur la dignité humaine et l'intensification du sentiment permanent de solidarité entre les membres du groupe. Bref, les Zaïrois (Congolais) attendent de la religion des solutions concrètes à leurs problèmes existentiels. »⁷

Ce qui ne peut remettre en cause leur tendance à rechercher au fond d'eux une rencontre, une expérimentation du divin.

A cette quête d'un refuge intérieur chez les fidèles correspond la recherche des intérêts individuels et pourquoi pas matériels des pasteurs.⁸ Ces derniers à travers « *les Églises de réveil n'ont comme ambition que de transférer en Afrique l'esprit entrepreneurial d'obédience américaine en matière de religion. Le Dieu dont elles (les Églises) font la promotion à coup des grandes célébrations, continue Mukendi wa Meta, risque d'être le Dieu super-capitaliste.* »⁹ Ce qui contribue, d'une part, à la paupérisation des adeptes par des appels incessants de fonds, et de l'autre à l'enrichissement des pasteurs¹⁰ ; lesquels font de leurs Églises et de leur connaissance des versets bibliques un capital pour l'exploitation de ceux qui s'offrent gracieusement à eux, dans une logique des relations bourgeois-prolétaires, dénoncées par Karl Marx.

Le phénomène des Églises de réveil semble avoir d'abord touché les USA en premier avant de s'étendre au reste du monde jusqu'en Afrique, Y. Bizeul note

⁷ MALEMBA MUKENGESHAYI N'SAKILA, « Sectes et religions chrétiennes face à la survie collective au Zaïre », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, pp. 327-330.

⁸ V. ELONGO LUKUNGA, « La surchristianisation au quotidien à Kinshasa : une lecture de l'autre face de la religion », dans *Congo-Afrique*, XLII année, n° 368, octobre 2002, pp. 463-479.

⁹ MUKENDI WA META, « Les Églises de réveil, quelle transformation dans le contexte de la mondialisation », dans Facultés Catholiques de Kinshasa, *L'économie des Églises de réveil et le développement durable en RDC*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 2003, p.144.

¹⁰ Lire à ce propos les articles de :

- G. MUSENGE MWANZA, P. MATADIWAMBA KAMBAMUTU, « Évangélisation à Kinshasa : une stratégie d'exploitation ou expression d'une foi ardente ? », dans *Cahiers congolais de sociologie et anthropologie*, n° 9, Kinshasa, Département de Sociologie et Anthropologie, Université de Kinshasa, juin 2005, pp.79-106.

- G. MWENE BATENDE, « Heureux ceux qui "sèment". Églises de réveil et paupérisation des adeptes à Kinshasa », dans *Sciences sociales face à la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo*, Actes des troisièmes journées scientifiques, Faculté des Sciences Sociales Administratives et Politiques, Université de Kinshasa, avril 2006.

qu'un « libre marché du religieux s'est donc rapidement développé aux Etats-Unis et, par la suite, en Europe ». ¹¹ Une nouvelle forme de religiosité éclectique, bien adaptée à l'individualisme marque le recentrage sur l'individu au détriment du collectif. ¹² C'est principalement par les Églises de réveil que d'aucuns qualifient de sectes que cette forme de religiosité s'est développée et s'est répandue. « Produits d'un nouveau conditionnement socio-historique des peuples africains, les messianismes africains, communément appelés 'sectes', apparaissent, dès leur constitution, comme des lieux de libération et de la recherche d'un salut individuel et collectif des adeptes. » ¹³

De plus en plus identifiées aux Églises indépendantes, révélées ou éveillées (de réveil), ces associations religieuses nouvelles ont émergé, au Congo et en Afrique, à la faveur des changements politiques consécutifs à la crise économique et particulièrement à la faveur du mouvement de démocratisation des régimes politiques.

Souvent insufflées de l'extérieur, ces Églises se développent, selon Kampetenga Lusengu, par deux aspects correspondants à deux mouvements qu'il relie au prodigieux phénomène de prolifération des sectes religieuses (attribuée aux USA). D'une part, il y a l'aspect importation où il montre que les américains laissent s'enraciner et pulluler sur leur territoire toute sorte de sectes religieuses en respect des traditions des groupes ethniques présents. D'autre part, l'aspect exportation lié aux visées impérialistes des USA qui s'offrent gracieusement l'avantage de diviser à leur guise et à tout moment les peuples emballés dans leur geste. Ce qui leur garantit un contrôle non seulement politique mais surtout culturel. ¹⁴

Parlant du Congo-Brazzaville, tout en reconnaissant que ces Églises répondent aux besoins religieux de prophétie, de guérison par la foi, de discernement des esprits, de miracles et de perception de l'invisibilité, Ngodi Estanislas montre que la

¹¹ Y. BIZEUL, « Les sectes et nouveaux mouvements religieux dans les sociétés industrialisées », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, p. 114.

¹² IDEM, p. 126.

¹³ MWENE BATENDE, « Le christianisme à l'épreuve du temps. L'Église catholique à l'heure des sectes au Zaïre », dans F. Houtart et al., *Ruptures sociales et religion*, Paris, L'Harmattan (Centre Tricontinental), 2001, p. 141.

¹⁴ KAMPETENGA LUSENGU, « A quoi tiennent les sectes religieuses ? Problématique de leur vitalité et de leur actualité », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, pp.56-57.

dynamique religieuse qui s'observe permet de comprendre la dimension d'instrumentalisation politique des Églises prophétiques.¹⁵

De peur de connaître des perturbations politiques comme ce fut le cas au Congo-Brazzaville voisin, la présence inquiétante des Églises chrétiennes évangéliques a poussé les autorités gabonaises à susciter des fédérations pour les encadrer.¹⁶ Ce qui fait constater Minko Mve que « ... *le champ religieux gabonais actuel se caractérise par un pluralisme généralisé des pratiques et des croyances... les mouvements éveillés actuels apparaissent rarement comme des mouvements protestataires. Ils sont doctrinaires (...) et vulgarisent de nouvelles valeurs.* »¹⁷

Ayant compris que l'espace culturel imprime d'une manière ou d'une autre un certain espace civique, Noël Obotela Rashidi, se penchant sur le sort de la République Démocratique du Congo, a examiné le rôle susceptible qui serait joué par les communautés des fidèles dans le contexte électoral. De fait, il s'est intéressé à l'action mobilisatrice des groupements religieux. Il a noté que *les appels de pied des hommes politiques en direction des Églises sont proportionnels à l'importance des enjeux à venir.*¹⁸

Quant au rôle social des Églises de réveil, Léon de Saint Moulin écrit que ces Églises ont une dimension socio-politique dans la mesure où elles sont des lieux de réflexion et de conscientisation sur les problèmes de société. Pour lui, la religion est une instance légitimatrice parmi les plus fondamentales. Il indique, en plus, que les nouvelles Églises sont des lieux de solidarité et d'entraide, particulièrement appréciés en période de crise économique. Ce qui lui fait remarquer qu'il y a un développement particulièrement important de *la recherche de guérison et de miracle quand la*

¹⁵ E. NGODI, « Prophétisme et charisme politico-religieux au Congo Brazzaville » dans *Enjeux* n°21, p.21.

¹⁶ Récemment, le Ministre de la justice de la République Démocratique du Congo a pris d'office un arrêté plaçant toute les Eglises de réveil sous la coupe de l'Eglise de Réveil du Congo (ERC).

¹⁷ MINKO MVE, cité par J. B. MOMBO, « Les Eglises chrétiennes évangéliques pentecôtistes, charismatiques et de réveil à Libreville », dans *Enjeux*, p. 27.

¹⁸ - N. OBOTELA RASHIDI, « Les dynamiques religieuses à Kinshasa à l'aune de la transition politique en RDC, *Enjeux*, n° 21, p. 29.

Au moment de la rédaction de cet article, la République Démocratique du Congo se préparait à organiser en juin 2005 les élections mettant en place les institutions de la 3^{ème} république, lesquelles élections n'ont eu lieu effectivement qu'en juin 2006.

*population n'arrive plus à résoudre ses problèmes à partir de ses revenus et des services sociaux dont elle peut disposer.*¹⁹

Il apert ainsi que les Églises de réveil jouent des rôles importants non seulement dans les réponses aux besoins socio-économiques des fidèles mais aussi dans le domaine politique où elles s'invitent soit directement soit à travers ou avec d'autres acteurs. Le cas de Vision Mondiale (une ONG américaine travaillant principalement aux côtés des Églises protestantes en Equateur (Amérique latine)) qui a exacerbé des divisions internes mérite d'être mentionné ici.²⁰

Au quotidien, les Églises de réveil ont imprimé un style de vie, des attitudes que Vicky Elongo Lukunga dépeint dans un tableau qui présente comment l'hyperreligiosité est vécue (ce qu'il appelle la surchristianisation).

« Le quotidien se caractérise par des circonstances de prières journalières dans les Églises ou maisons de Dieu, aux domiciles privés à tour de rôle, dans les bus et taxi-bus, dans les bateaux, aux marchés, etc. (...) Tout entretien avec des visiteurs à la maison est précédé par une prière, il en est de même des manifestations publiques qui commencent et se terminent par la prière (...) De leur côté, les Églises pentecôtistes consacrent une grande attention à la figure de Satan, aux démons et au combat contre le bien et le mal (...) Production et mise en évidence croissante de la figure du sorcier dans l'imaginaire collectif de la société congolaise.

Figure de Satan et du sorcier placée au centre des préoccupations religieuses, l'expérience spirituelle des fidèles se trouve orientée vers ce combat à mener contre le mal (...) Le converti rompait radicalement avec sa vie antérieure de péché et de corruption, en adoptant un régime très sévère vis-à-vis de lui-même : semaines de jeûne ; nuits de prière ; abstinence d'alcool, de tabac et de tout contact sexuel en dehors du mariage. »²¹

Rompant avec la vie antérieure, le fidèle des Églises de réveil adopte un régime très sévère non seulement vis-à-vis de lui-même mais aussi de son entourage – sa famille, ses amis, ses collègues de service etc. Un tel régime apporte non seulement des modifications dans les relations mais aussi induit des transformations au niveau social.

¹⁹ L. DE SAINT MOULIN, *art. cit.*, p. 16.

²⁰ Le Monde Diplomatique n° 12, juin 1985.

²¹ V. ELONGO LUKUNGA., *art. cit.*, pp. 464 et suivantes.

Ce qui fait dire Mweze Chirhulwire qu'en dépit des services qu'elles rendent à leurs fidèles, les Églises de réveil entraînent quelques dérives :

- la manipulation mentale, l'endoctrinement, le contrôle de la pensée, le viol psychologique entraînant la destruction de la personne.
- La destruction de la famille : critiques, attaques, injures, calomnies, éloignement, rupture de la relation entre membres d'une même famille, divorce, adultère.
- La destruction de la société : elles sont accusées d'empêcher les adeptes à participer à la vie sociale et culturelle de leurs pays.
- L'escroquerie : elles sont accusées d'escroquerie financière.²²

Ces Églises entraînent ainsi des transformations dans la société ; lesquelles sont étudiées par J. Ndaya Tshiteku dans son livre « Prendre le Bic... ».²³ Elle étudie les transformations sociales que connaît le Congo et que véhiculerait la diaspora à travers la pratique du combat spirituel en Europe ; elle cherche, à travers cette étude, à comprendre comment les combattantes congolaises gèrent les contradictions (crises identitaires) culturelles.

Elle s'appuie sur la théorie de la dynamique culturelle qui comprend la transformation sociale comme résultant de deux mouvements à la fois mêlés et contradictoires : la continuité et la rupture. Cette théorie a été accompagnée de l'approche approfondie des cas (extended case method), du récit de vie, de l'initiation partielle et des causeries informelles comme techniques.

Considérant le rebondissement religieux comme le lieu de négociation identitaire où les gens s'approprient des idiomes culturels mondiaux sélectionnés, réarrangés et adaptés à ce qui existait, elle trouve qu'il y a sélection des idiomes rendus valables par les versets bibliques auxquels est accordé le pouvoir absolu de résoudre les problèmes terrestres et immédiats. Pour elle, les attitudes jusque là accusées sont réappropriées sous de nouvelles formes perpétuant l'idéologie des forces d'autorité

²² MWEZE CHIRHULWIRE N KINGI, « Eglises de réveil : genèse et modes opératoires », dans Facultés Catholiques de Kinshasa, *L'économie des Eglises de réveil et le développement durable en RDC*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 2003, pp. 29-34.

²³ J. NDAYA TSHITEKU, *Prendre le bic. Le combat spirituel congolais et les transformations sociales*, Leiden, Centre d'Etudes Africaine, 2008.

contre lesquelles avait été dirigée la rébellion. L'alternative présentée n'est que continuité abstraite du système cognitif congolais, mais présenté comme discontinuité. Il y a en même temps continuité et rupture.

Pour J. Ndaya, il y a réappropriation des attitudes combattues sous de nouvelles formes notamment l'autorité, la solidarité. S'il est vrai qu'il y a transfert d'autorité et réorientation d'entraide, la famille elle-même ne s'en sort pas indemne : les tensions qui en naissent, la reconfiguration qu'elle connaît, l'implication des leaders dans la gestion quotidienne des émotions et des satisfactions etc. parlent des transformations que connaissent les familles à Kinshasa que nous tentons de comprendre dans le présent travail.

Les conséquences des Églises de réveil, présentées en termes de rupture ou de continuité par J. Ndaya ou en termes de dérives par Mweze Chirhulaira, touche toute la société et particulièrement la famille laquelle, confrontée à certaines conjonctures, se désintègre littéralement.

En tant que cellule de base de toute société, la famille connaît des transformations qui ont fait l'objet de beaucoup d'études lesquelles ont essayé de retracer son origine et son évolution. Au nombre de ces études, figurent les travaux de F. Engels²⁴ pour qui la famille passe de la famille consanguine à la famille monogamique en transitant par la famille punaluenne et la famille appariée.

Dans cette perspective évolutionniste, T. Parsons, à partir de ses travaux sur la famille américaine, montre que le passage de la famille étendue à la famille nucléaire découle de l'industrialisation, car l'autonomie économique, la distance géographique, la différenciation des rôles et des sexes segmentent la famille élargie traditionnelle en autant d'unités que de couples.

Il s'agit de ce qu'on a appelé la théorie de la transition. Cette théorie, comme l'ensemble de la théorie de la modernisation, s'inscrit dans le courant de pensée évolutionniste pour lequel toutes les familles des pays en développement, quels que soient leur forme et leur contexte (économie pastorale, agriculture, milieu urbain

²⁴ F. ENGELS, *Origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*, Moscou, éd. du Progrès, 1976.

industrialisé ou économie informelle), doivent converger vers le modèle occidental : faible fécondité, faible mortalité, famille nucléaire.

Cette approche, comme le souligne Hélène Vandawalle²⁵, a été remise en cause par de nombreuses études qui ont montré que la linéarité dont elle parle n'existe pas et n'a jamais existé. Ainsi, au Moyen Âge, la famille nucléaire a sans doute été la forme familiale la plus présente dans la population. De plus, le contexte des pays en développement n'est pas du tout le même que celui des pays développés au moment de l'industrialisation. Les recherches sur la famille dans les pays en développement ont mis en évidence l'influence d'autres facteurs comme la crise économique (avec les plans d'ajustement structurel) ou les politiques en matière de population, qui modifient non seulement les comportements démographiques mais aussi entament les rapports au sein du couple.

Partant d'un certain nombre de discours, François de Singly, démontre que la famille se transforme. Selon Mario Barbagli qu'il cite,

« Tout se passe comme si d'un coup, à partir de 1965, des millions de personnes éloignées entre elles de milliers de kilomètres, avec des traditions, des idées, des niveaux de revenu, des styles de vie profondément différents, s'étaient accordées pour changer les règles pour lesquelles les familles se forment, se transforment, s'agrandissent, se séparent et disparaissent. »²⁶

Dans une autre publication, il constatait que « ... *l'individu contemporain court après le bonheur. Tantôt il le veut seul, tantôt il sent la nécessité d'être ensemble.* »²⁷ Cette recherche de bonheur a de l'impact sur les liens, et les cercles ou réseaux familiaux.

Quant aux relations qui les relient, il observe une centration sur les personnes associées à la contraction de la famille qui s'articule à l'extérieur de deux zones : l'une, « centrale », composée du mari, de la femme et des jeunes enfants, entourée de l'autre, « secondaire », comprenant les ascendants et les descendants.

²⁵ H. VANDAWALLE « La famille et les structures familiales », dans Y. CHARBIT (Dir.), *La population des pays en développement*, notes et études documentaires, n° 5123, Paris, La documentation française, 2000, pp. 81-97.

²⁶ F. DE SINGLY, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Nathan, 2007, p. 10.

²⁷ F. DE SINGLY (Dir.), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2001, p. 7.

Partant de cette loi de « contraction ou d'émergence progressive », F. de Singly souligne, avec Durkheim, que « ...la famille doit nécessairement se contracter à mesure que le milieu social avec lequel chaque individu est en relations immédiates s'étend davantage ». ²⁸

Rejoignant Francis Godard, Bawin-legros, note que les rapports parents-enfants et le processus de socialisation intergénérationnel constituent l'enjeu central des transformations des familles. ²⁹ Elle constate qu'aujourd'hui, *les questions de solidarité, de réseaux verticaux, de l'économie cachée, de la parenté prennent une importance réelle dans la mesure où il faut pallier les insuffisances de l'Etat-providence.* ³⁰

Dans son livre « *Naissance de la famille moderne* », E. Shorter montre que la famille traditionnelle se transforme en famille moderne à la suite de l'intrusion du **sentiment** dans ses trois domaines différents, notamment celui du choix de partenaire, celui des relations mère-enfant et celui de la ligne de démarcation entre foyer et maisonnée ou famille et communauté environnante.

Pour lui, « la famille moderne est **un état d'esprit**, plutôt qu'une quelconque structure ou une distribution de la maisonnée (...) Ce qui distingue réellement la famille nucléaire – mère, père, enfants – de tous les autres modèles de foyer du monde occidental, c'est un sens très particulier de la solidarité qui lie entre eux les membres de l'unité domestique et les sépare, en même temps, du reste de la collectivité. » ³¹

Il soutient que « l'esprit domestique, dernier aspect de la triple éruption du sentiment, allait finir par allumer un feu confortable dans l'âtre familial – et par faire voler en éclats toute la communauté environnante. » ³²

²⁸ F. DE SINGLY, *Sociologie de...*, op. cit., 2007, p. 13.

²⁹ B. BAWIN-LEGROS, *Sociologie de la Famille. Le lien familial sous questions*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier, 1996, p. 163.

³⁰ IDEM, p. 164.

³¹ E. SHORTER, *Naissance de la famille moderne* (Traduit de l'anglais par Serge Quadrupani), New York, Ed. du Seuil, 1977, p. 254.

³² IDEM, p. 255.

Abordant la question des rapports entre les époux, Robert Maistriau³³ a constaté que, dans la vie conjugale, l'attitude ambiguë des maris ne laisse guère de place à l'épanouissement personnel de la femme. Les femmes les plus évoluées en souffrent et même n'hésitent pas à s'en plaindre ouvertement. Mais les réactions de ces femmes, écrit l'auteur, sont encore trop rares pour modifier le climat général des rapports entre les époux bantous. Ce climat général demeure donc imprégné d'un manque grave de personnalisation et de collaboration intime.

Quant à lui, Hennin Roger³⁴ observe que, par suite du contact assez bref dans le temps mais assez intense par le nombre et la densité des processus de rencontre entre deux sociétés culturellement hétérogènes, la colonisation inculqua au monde bantou de nouvelles valeurs et lui offrit de nouveaux cadres de vie, où les innovations introduites, à la fois par des facteurs idéologiques, institutionnels et sociologiques, se répercutèrent sur les relations de parenté.

Il constate que

« ... dans leur état actuel, les structures familiales, ébranlées simultanément par l'idéologie individualiste dans les domaines religieux, administratif, social et économique, et enveloppées dans l'organisation d'un état moderne, passent par un moment de crise qui est aussi une phase d'ajustement à un nouveau genre de vie. »³⁵

Il constate également que le ménage, où vit le Muntu (singulier de Bantu) comme époux, s'intègre dans le clan où il est né ; mais les liens qui unissent la famille nucléaire et la grande famille sont relâchés ; et à l'intérieur du ménage, les époux voient leurs statuts modifiés.

Dans cet ordre d'idées, Kitenge Ya estime que « ... *les liens du sang se relâchent de certaine manière, et l'on peut affirmer sans l'ombre d'aucun doute, que la vraie famille étendue, c'est l'Etat avec ses appareils défensifs et offensifs, et non plus le clan.* »³⁶

Après examen de certains domaines liés à la famille tels l'évolution de la famille et l'industrialisation, les types de relations familiales en milieu urbain, le

³³ R. MAISTRIAUX, *La femme et le destin de l'Afrique*, Lubumbashi, CEPSE, 1964.

³⁴ R. HENNIN, « Les structures familiales en milieu urbain », dans *Bulletin Trimestriel du CEPSE*, n° 68, Lubumbashi, mars 1965, pp. 3-90.

³⁵ IDEM, p. 55.

³⁶ KITENGE YA, « La femme zairoise devant le droit : contribution à la réforme du code civil national », dans *Bulletin trimestriel du CEPSE*, n° 120-121, Lubumbashi, Mars-juin 1978, pp. 3-45.

choix des conjoints etc., Paul Caprasse³⁷ a fondé ses convictions sur le point de vue que les problèmes de la famille zaïroise (congolaise) urbaine sont nombreux ; mais qu'ils diffèrent, suivant qu'ils concernent une famille ouvrière ou celle d'un membre du personnel de cadre. Il établit un certain nombre de constatations, notamment :

- en milieu urbain, la famille africaine est en train de se transformer. Cette transformation n'est pas encore aiguë sur le plan des comportements où l'on peut souligner des constances ; la procréation est toujours le fondement du mariage, les liens entre la famille nucléaire et la famille étendue sont en général encore étroits et se manifestent de diverses façons : le choix du conjoint, la solidarité et l'intervention dans le ménage en cas de difficultés. Il constate en outre que peu nombreux sont les cas où il y a rupture plus ou moins grande avec la famille étendue ou ceux où la famille nucléaire émerge plus ;
- on assiste, à l'heure actuelle, sous l'effet de l'urbanisation, l'industrialisation, l'instruction et de participation à une économie de marché, à une transformation des jugements, des opinions et des attitudes sur les valeurs familiales.

L'auteur pense que ceci amènera également des transformations dans les conceptions familiales. Il soutient qu'on assiste à des clivages dans les familles, à des prises de distances entre membres de famille qui ne partagent pas le même statut socio-économique. Il souhaite que ces nouvelles transformations, qui attendent la famille africaine, se fassent avec le minimum de tensions et le minimum de problèmes.

Dans sa thèse intitulée « Familles et urbanité à Lubumbashi », Bushabu Piema Kwete³⁸ porte le regard sur les solutions et comportements de la famille zaïroise (congolaise) monogamique face aux problèmes du contexte éco-urbain de Lubumbashi. Il traite des phénomènes et problèmes conséquents à la fois vécus comme épreuves personnelles et comme enjeux collectifs de l'existence familiale en milieu urbain lushois. Il part de l'hypothèse selon laquelle les différentes solutions et comportements familiaux aux problèmes éco-urbains lushois sont fonction des spécificités existentielles de chaque groupe familial, spécificités conditionnées par les caractéristiques éco-urbaines particulières à chaque unité de résidence urbaine. Il en arrive à conclure, après

³⁷ P. CAPRASSE, « Les Problèmes de la famille congolaise », dans *Construire l'Afrique : Construire le monde*, Kinshasa, Université Lovanium, 1968, pp. 98-109.

³⁸ BUSHABU PIEMA KWETE, *Familles et Urbanité à Lubumbashi*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Faculté des Sciences Sociales Administratives et politiques, Université de Lubumbashi, 1991.

présentation des faits, que l'influence de la collectivité d'habitat, comme l'aire de résidence, n'est pas l'unique facteur déterminant dans le choix des stratégies, solutions et comportements ; elle doit être mise en relation avec celle des autres paramètres endogènes et exogènes à chaque famille lushoïse, sans exclure les paramètres du sous-développement du Zaïre (RDC) et du continent africain.

Les différents travaux présentés ont étudié la famille dans ses transformations et problèmes auxquels elle est confrontée, d'autres ont évalué l'ampleur que prennent les Églises de réveil ainsi que leurs stratégies d'expansion sans omettre les dérives qu'elles charrient.

La famille congolaise, comme les autres familles, évolue et se transforme certes, touchée par les effets de l'urbanisation, de l'industrialisation, de l'économie de marché. Dans un paysage aujourd'hui largement dominé par le religieux, incapable de résoudre ses problèmes par ses propres moyens (revenus), elle se tourne vers les Églises de réveil portées à donner des solutions simples et rapides. Avec l'implication des leaders dans la gestion au quotidien des émotions et satisfactions, nous voulons savoir comment se réalise cette transformation.

Quant à ce travail, il s'agit, pour nous, d'étudier la famille non seulement dans ses différentes transformations, mais aussi dans les rapports qu'elle entretient avec les autres institutions, notamment l'Église et principalement les Églises dites de réveil ; lesquels rapports ont de l'influence sur lesdites transformations. Aujourd'hui, les mouvements religieux, avec les différentes doctrines qu'ils enseignent posent de nouveaux problèmes. Un accent particulier est mis sur le vécu familial.

2. Problématique et Hypothèses

Présente dans toutes les sociétés, la famille a été définie par R. Murdock comme « ... un groupe caractérisé par la résidence commune et la coopération d'adultes des deux sexes et des enfants qu'ils ont engendrés ou adoptés ». ³⁹ Dans la culture africaine et congolaise, le vocable famille s'applique à une réalité beaucoup plus complexe. C'est une communauté composée d'un réseau familial reliant consanguins, alliés et descendants sur plusieurs générations.

Pour J. Sabran, le concept de famille définit un groupe social irréductible aux autres groupes dont la formation, la structure, les dimensions, les conditions de vie et les besoins, les rapports entre ses membres et ses relations avec l'ensemble du corps social et les fonctions varient dans le temps et dans l'espace en liaison avec les systèmes de société et les formes de civilisation. ⁴⁰

Se basant sur le vécu familial, Jacques Marquet ⁴¹ analyse les modèles familiaux sur trois moments correspondant respectivement à :

- la société traditionnelle dominée par la culture agraire,
- la société moderne marquée par la culture industrielle,
- la société postmoderne où les services et la communication ont pris une place prépondérante.

Pour cet auteur, « ... à maints égards, la famille contemporaine apparaît (...) en rupture avec celle d'hier : l'entrée dans le mariage est plus tardive, le nombre de cohabitations de même que le nombre de naissances hors mariage se sont accrus, le lien matrimonial s'est fragilisé, les formes familiales se sont diversifiées, la chute de la fécondité est significative... » ⁴²

³⁹ J. ETIENNE et al. , *Dictionnaire de Sociologie. Les notions, les mécanismes et les auteurs*, Paris, Hatier, 1997, p. 167.

⁴⁰ J. SABRAN, « La sociologie de la famille. La fonction et l'évolution de la cellule familiale », dans *La sociologie*, les Dictionnaires Marabout Université (Coll. Savoir moderne), Paris, Gérard & C°, 1972 (1970), p. 185.

⁴¹ J. MARQUET « Evolution et déterminants des modèles familiaux », dans <http://www.ucl.ac.be/actualites/1marquet.pdf>, téléchargé le 25/02/2008.

⁴² IDEM, p. 3.

La société post-moderne, écrit-il, est marquée par l'individualisme, ce qui signifie notamment que les hommes et les femmes sont libérés du modèle industriel et, ainsi, de la division sexuelle stricte des rôles.⁴³

Du point de vue structurel, une famille peut être nucléaire ou étendue ; unilinéaire (patrilinéaire ou matrilinéaire) ou indifférenciée (bilinéaire). Ces différentes structures ont une implication sur le comportement et les attitudes des membres qui la composent.

Dans la famille nucléaire, il y a fondamentalement la coopération des deux adultes des deux sexes (mari et épouse), qui ne s'occupent que de leurs propres besoins et de ceux des enfants qu'ils ont engendrés ou adoptés. Ce type de famille, qui se rencontre particulièrement dans les villes africaines (fruit de différents contacts avec l'Occident et des changements des conditions socio-économiques), se veut indépendante de toute attache à la famille étendue. Cette dernière, composée de plusieurs familles élémentaires, englobe un réseau de relations. Elle tend beaucoup à se désintégrer au profit de la famille nucléaire (elle-même en difficulté : les familles monoparentales accroissent en nombre) sous l'influence de plusieurs facteurs.

Cette désintégration a été depuis longtemps attribuée à l'urbanisation, aux difficultés économiques limitant les possibilités des échanges (assistance entre membres de la famille élargie) etc. Face à la montée des Églises de réveil ainsi qu'à leurs enseignements touchant l'homme dans son élan vital, particulièrement dans ses relations avec les autres, quelques interrogations ont surgi en nous :

- Quel est l'impact de l'hyperreligiosité, introduite par les Églises de réveil, sur les liens familiaux à Kinshasa ?
- Unifie-t-elle ou au contraire désintègre-t-elle les familles ?

Plusieurs préceptes sont enseignés dans les Églises de réveil dont les enseignements sur la prospérité et la délivrance. Nous basant sur les enseignements au

⁴³ J. MARQUET, *art cit.*, p. 3.

niveau du Ministère du Combat Spirituel, où l'accent est souvent mis sur le combat et les liens, nous pouvons constater que la famille n'échappe pas aux préoccupations des Églises de réveil. Comme unité de production et de consommation, elle est indexée comme siège des malheurs et entraves à la prospérité par ses mauvaises habitudes que renferme la coutume.

A travers les témoignages, les prêches publics et les cures d'âme, les fidèles des Églises de réveil sont invités à se débarrasser de ces mauvaises habitudes (source de blocage). Aussi leur sont montrées les portes d'entrée du malheur et les stratégies de combat. Aujourd'hui, avec les moyens puissants de communication de masse, ces enseignements sont transmis, à grande échelle, à la population. Même les fidèles des autres Églises, soumis à cette pression médiatique, en sortent séduits et même modelés par des enseignements appris à la télévision ou à la radio.

Les acteurs qui contribuent à introduire les doctrines et préceptes des Églises de réveil dans les familles sont aussi bien externes qu'internes. Les acteurs externes sont tous les ministres du culte et autres qui contribuent à l'organisation : pasteurs, évangélistes, prophètes apôtres, interprètes, encadreurs etc. Dans la population, nous pouvons citer les amis, connaissances, voisins et autres qui témoignent de leur vie et expérience. Au niveau interne, les parents, frères et enfants contribuent à répandre les doctrines de leurs Églises auprès de leurs proches.

Comme première hypothèse, nous retenons que les Églises de réveil, à travers les préceptes et autres actes liturgiques, amèneraient les fidèles à certaines représentations de la réalité socio-familiale, particulièrement les relations entretenues avec les proches. Ainsi, au nombre des transformations que ces enseignements et doctrines introduiraient dans la famille, il y a lieu de noter, par exemple, l'individualisation des liens : développement des personnalités avec intérêt individuel prononcé en contradiction avec celui de la famille, compagnonnage (soumis à l'intérêt collectif) qui entraînerait le plus souvent des séparations, une remise en question de la primauté de la parenté sur les individus et une élection de proches et amis.

Nous savons que les sociétés, les structures sociales ne sont pas statiques ; elles évoluent d'une façon ou d'une autre en prenant une forme déterminée, à

travers l'histoire et sous l'impulsion de certains facteurs. Considérant les Églises de réveil comme ces agents (par leurs leaders et responsables) qui ont introduit ces dernières années des transformations importantes dans la société en général, nous pouvons affirmer, et c'est notre deuxième hypothèse, qu'elles auraient provoqué une désintégration des familles en isolant intérieurement leurs membres.

3. Délimitation du sujet

Comme nous venons de le voir, notre étude se penche sur l'hyperreligiosité ayant élu domicile dans les Églises de réveil en tant que espace rationnel de lutte des nouveaux mouvements religieux qui prennent de plus en plus de l'ampleur dans le paysage socio-religieux et géographique de la RDC. L'hyperreligiosité sera ici analysée à travers la multiplication du nombre d'Églises fréquentées, l'attitude (ou la discipline) envers les ministres du culte ou le type de recours fait devant diverses situations. La quête effrénée du divin sous-jacente à la quête du mieux-être oriente tout le comportement des fidèles et de leurs leaders donnant un contenu particulier à leurs activités religieuses et au vécu familial. Des mouvements religieux naissent de tout courant religieux ou philosophique.

Dans ce travail, notre attention se focalise sur les Églises de réveil issues du Christianisme. Compte tenu de leur diversité et de leur nombre, il nous a été difficile de nous pencher sur l'ensemble de ces Églises de réveil ; raison pour laquelle nos investigations ont porté plus sur l'Église de réveil dite « Ministère du combat spirituel ». Celui-ci est un mouvement religieux qui ne se réclame pas comme Église, mais qui regroupe un nombre très important de fidèles « appartenant à diverses Églises » dont la plupart a quitté ses premières Églises pour diverses raisons. De plus, le « Ministère du combat spirituel » a le plus souvent évoqué, lors des prêches publics, les questions de « servitude » et des liens de famille, questions qui nous intéressent en ce moment.

Notre étude, comme l'indique son intitulé, ne quitte pas les limites territoriales de la Ville de Kinshasa, non seulement parce que nous y vivons depuis plusieurs années, mais aussi parce que cette ville est une mégalopolis à méga

problèmes⁴⁴, lesquels problèmes sont amplifiés par diverses crises auxquelles le manque de repères et l'effervescence religieuse se sont ajoutés. Lieu de rencontre de plusieurs cultures, la ville de Kinshasa en secrète aussi les siennes constituant ses sous-cultures.

Tout en reculant dans le temps, pour tenter de retracer l'origine et l'évolution des Églises de réveil ainsi que la parenté des thèmes abordés avec d'autres situations, il nous est impossible, compte tenu de nos moyens, d'étendre nos recherches aux temps les plus reculés. Par contre, il nous a été possible d'interroger les faits sur une décennie, la période de temps allant de 2000 à 2009.

4. Choix du sujet et intérêt de l'étude

4.1. Justification du choix du sujet

Le foisonnement des Églises dites de réveil et la flambée de la religiosité (hyperreligiosité) à Kinshasa interpellent les spécialistes de diverses disciplines : théologiens, sociologues, anthropologues, économistes, psychologues et autres scientifiques. Les Églises de réveil abondent et continuent de naître à un rythme étonnant : leur érection est devenue presque un phénomène banal, de sorte que personne ne s'étonne plus de constater que la physionomie de la Ville de Kinshasa est en pleine métamorphose. Du jour au lendemain, des hangars sont érigés en chapelles et des parcelles, non encore mises en valeur, sont occupées pour le besoin d'érection des temples et autres lieux de culte. Des Églises se rivalisent dans l'occupation des espaces publics et stades aux fins de faire des démonstrations de grandeur et de récolter des fruits de leur travail.

En termes de stratégies, ces Églises se présentent comme porteuses des solutions aux préoccupations quotidiennes de la population. Mukendi Ngindu écrit à ce propos : « L'originalité des 'Églises de réveil' est non seulement d'affronter les thèmes de la vie vécue par les foyers au quotidien (chômage, envoûtement, possession

⁴⁴ Lire à ce sujet principalement S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa : Mégapolis malade des dérives existentielles*, Paris, l'Harmattan, 2004.

diabolique, ensorcellement, prospérité, procréation etc.), mais surtout d'en prétendre une solution prometteuse et immédiate »⁴⁵.

En République Démocratique du Congo (RDC), les Églises de réveil étaient pratiquement inexistantes vers les années 1970. Si ces Églises n'atteignaient qu'une faible partie de la population en 1975⁴⁶, elles se sont répandues dans les années 1990. Les préoccupations et problèmes de la population kinoise, objet de ses frustrations, ne datent pas d'aujourd'hui. C'est sur eux que les Églises de réveil prennent appui pour se développer davantage et prendre, plus que jamais, l'ampleur qu'elles ont actuellement.

A les observer de près, elles ont introduit petit à petit de nouvelles valeurs et règles au travers de certaines doctrines qu'elles élaborent et véhiculent, entre autres, celle de la « servitude » ou de la « prospérité ». Il s'agit de montrer aux adeptes qu'ils peuvent prospérer, c'est-à-dire atteindre un mieux-être matériel et social, accumuler des capitaux à condition de se débarrasser ou de se libérer du « lien de servitude » qui les enchaîne dans les services qu'ils se donnent à rendre aux autres (membres de famille y compris et même principalement) ou d'autres liens de la coutume, source de blocages pour ceux qui en sont encore prisonniers. Commence alors la lutte contre le « diable ». Vicky Elongo remarque que les Églises pentecôtistes consacrent une grande attention à la figure de Satan, aux démons et au combat contre de telles figures. Toute personne est susceptible de le devenir : mari, épouse, ascendants (parents ou grands-parents), enfant ou autre personne à charge (parent, neveu, cousin etc.). Dès lors que cette personne est déclarée possédée par l'esprit de sorcellerie ou par un esprit impur, elle devient objet de préoccupation.

Diverses doctrines inculquées aux fidèles les amènent à certaines représentations de la vie, particulièrement les relations entretenues avec les proches et la famille. Non seulement ces doctrines les remodelent en leur conférant d'autres

⁴⁵ J. L. MUKENDI NGINDU, « Facteurs d'émergence des Eglises de réveil. Du point de vue économique » dans *L'économie des Eglises de réveil et le développement durable en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2003, p. 67.

⁴⁶ L. DE SAINT MOULIN, « Les Eglises de réveil et l'environnement social, économique et politique de la fin de XXe siècle en République Démocratique du Congo : relation dialectique », dans *L'économie des Eglises de réveil et le développement durable en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2003, p. 10.

identités, lesquelles identités sont construites et reconstruites par chacun des fidèles dans la pratique, mais aussi et surtout posent des problèmes à la famille, laquelle entre en mouvement de contradiction, repositionnement et recomposition susceptible d'occasionner quelques transformations.

Dans ses interactions avec les autres institutions (l'Église, l'Etat ou l'École), la famille vit et dépend des normes et règles que celles-ci définissent. Le relâchement des mœurs est souvent attribué au relâchement de l'emprise sur les individus des normes et règles établies par ces institutions. A observer les pratiques des Églises de réveil, il y a lieu de dire que ces dernières ont et maintiennent une certaine emprise sur leurs fidèles.

Par exemple, le choix du conjoint, jadis opéré par les parents (famille d'orientation), et récemment laissé au libre arbitre des prétendants, est aujourd'hui récupéré à l'insu des amants par les Églises dites de réveil qui le suggèrent et parfois se chargent du dossier du mariage. Loin de favoriser l'exogamie, expression élargie de la prohibition de l'inceste (les Églises se substituant à la famille élargie avec des « frères en christ »), ce choix pousse à « l'endogamie religieuse ». En ce qui concerne les relations avec les autres membres de la famille élargie ou de la société, une sélection est imposée aux adeptes aux fins de les préserver des influences diverses et même de préserver leur intégrité physique et spirituelle.

Par ailleurs, nombreuses sont les mutations entraînant des modifications dans les comportements et les attitudes à l'égard de la famille : divorce, individualisation des liens sociaux, apparition d'un nombre croissant de familles monoparentales etc. Aujourd'hui, d'aucuns pensent que la famille est en crise. Au lieu de l'analyser en termes de crise, il faut se demander, écrit M. Segalen, comment la famille a vécu les bouleversements économiques, sociaux, culturels (...), comment elle y a résisté, comment elle y a contribué.⁴⁷

⁴⁷ M. SEGALEN, *Sociologie de la Famille*, 5^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2004, 1981, p. 8.

4.2. Intérêt de l'étude

Une littérature abondante a été consacrée au phénomène secte ou aux Églises de réveil. Cependant, une étude approfondie sur l'impact des doctrines des sectes ou Églises de réveil sur le vécu des familles ou, plus précisément, les interrelations qui s'y nouent et se dénouent, en tant qu'elles contribuent à remodeler ces familles, n'est pas encore réalisée. Quelques passages seulement des ouvrages ou articles frôlent la question ou l'abordent de manière lapidaire sous l'angle des conséquences générales des Églises de réveil sur la société.⁴⁸ En tant qu'institution, la famille représente un groupe important dans le processus de formation de la conscience des individus et dans sa contribution à l'équilibre ou au dynamisme sociétal. Ainsi, la famille et l'Église, dans leurs relations, doivent contribuer à la satisfaction des besoins aussi bien individuels (et non égoïstes) que collectifs.

L'ambition de notre étude est, d'une part, de porter un regard critique sur l'émergence des phénomènes nouveaux qui entament la stabilité de la famille et, partant, de la société, et, d'autre part, de rassembler des données et proposer une analyse nécessaire à l'étude de la famille dans sa stabilité et son évolution, sa transformation ou son adaptation aux nouvelles conjonctures. La famille constitue un lieu privilégié d'observation du changement social. C'est pourquoi nous nous sommes proposé d'examiner le vécu familial sous l'effet de l'hyperreligiosité qui marque la Ville de Kinshasa.

⁴⁸ Exemples :

- S. SHOMBA KINYAMBA et G. KUYUNSA BIDUM, *Dynamique Sociale et Sous-développement en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, P.U.C., 2000.
- S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa...., op. cit.*, 2004.
- Facultés Catholiques de Kinshasa, *Sectes, Cultures et Société*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 1994.

5. Méthode et techniques de recherche

5.1. Méthode

La conception et le vécu de la famille au Congo, comme partout à travers le monde, se trouvent exposés à des remises en question incessantes. Les changements qui se produisent à chaque stade de son évolution sont provoqués par une lutte interne, lutte entre les éléments de conservation et de progrès, lutte qui aboutit à l'émergence d'une famille métamorphosée. Chacune des formes familiales a un caractère, une structure bien différente de celle qui l'a précédée. Ces transformations radicales s'opèrent après une accumulation de faits et contradictions qui, en eux-mêmes, paraissent insignifiants, mais qui, à un certain moment, créent par leur accumulation une situation perçue comme une crise de la famille.

Pour comprendre comment les préceptes et doctrines (lesquelles sont le reflet d'une société, d'une condition existentielle), lancés par les leaders des Églises de réveil et repris par les fidèles, apportent des transformations dans le vécu familial de ces derniers, nous les avons considérés comme une force qui agit ou qui influence la vie des familles à Kinshasa. Les Églises de réveil créent ainsi, par l'hyperreligiosité qu'elles insufflent, un état d'esprit nouveau qu'elles opposent à un état d'esprit ancien et contraire.

L'hyperreligiosité, un facteur idéologique agit de façon marquante sur la vie des fidèles. Elle interprète les conditions sociales et matérielles de vie, mais cette interprétation semble prendre le vécu à l'envers. Sans toucher aux causes réelles de la paupérisation et de la marginalisation de la grande partie de la population, avec les différents préceptes enseignés, les Églises de réveil montrent que l'échec, l'état de santé, etc. sont manipulés par des forces obscures qu'elles combattent et contre lesquelles elles invitent les fidèles à combattre. Ces forces obscures sont localisées principalement dans la famille. De la sorte, afin de saisir la désintégration familiale opérée par l'hyperreligiosité, nous avons choisi de recourir aux postulats de la dialectique.

Selon Loubet Del Bayle J-L, la dialectique « est d'abord associée au concept de totalité en niant l'isolement entre ensembles et leurs parties et en soulignant que la réalité sociale est le fait de l'ensemble des interactions entre ses différents éléments. Elle tend ensuite à privilégier la recherche des contradictions au sein de cette réalité, en mettant en relief, derrière l'apparente unité du réel, les tensions, les oppositions, les conflits, les luttes, les contraires et les contradictoires ». ⁴⁹ Il s'agit, en recourant à la dialectique, d'analyser cette action dans son fonctionnement, dans ses relations avec d'autres phénomènes et dans son évolution.

Qui dit dialectique dit mouvement, changement. Suivant la première loi de la dialectique, celle **du changement dialectique**, « rien ne reste là où il est, rien ne demeure ce qu'il est ». Par conséquent, lorsqu'on parle de se placer au point de vue de la dialectique, cela veut dire se placer au point de vue du mouvement, du changement : lorsque nous voudrions étudier les choses suivant la dialectique, nous les étudierons dans leurs mouvements, dans leur changement.

Pour le dialecticien, il n'y a rien de définitif, d'absolu, de sacré. Rien n'existe pour la dialectique que le processus ininterrompu du devenir et du transitoire. Ainsi, d'une part, la famille congolaise que nous observons aujourd'hui n'est pas ce qu'elle a été depuis toujours. Elle a évolué. Différente de celle d'hier (avant la colonisation, pendant la colonisation, après la colonisation, en ville comme dans les milieux ruraux, etc. aucune famille n'est restée ce qu'elle a été), la famille d'aujourd'hui n'est pas celle de demain. Des transformations d'une époque à une autre se sont réalisées pour conférer à la famille des visages différents. De l'autre, cette effervescence du religieux qui intervient aujourd'hui, pour une part importante, dans ces transformations, a connu, elle aussi, un certain développement qu'il sied d'étudier.

La deuxième loi, celle de l'action réciproque ou de la lutte des contraires, préconise qu'au sein de tout phénomène il existe des forces en opposition, en conflit ; ce sont des contraires. Pour que ceux-ci entrent en lutte, il faut qu'ils se

⁴⁹ J-L LOUBET DEL BAYLE, cité par S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Ed. M.E.S., 2007, p. 142.

trouvent liés au sein d'un ensemble. En effet, s'il en était autrement, il n'y aurait pas de lutte⁵⁰, ni de mouvement ou de changement.

Appliqué à l'étude des phénomènes sociaux, ce mouvement s'explique par l'existence des contradictions à résoudre, ou par la présence des buts insatisfaits. Ceux-ci poussent sans cesse les acteurs sociaux à entreprendre des actions.⁵¹

L'apparition d'un nouveau besoin dans la société appelle ses membres à se mouvoir pour lui apporter solution. Ce même besoin peut entraîner des contradictions ou des conflits, une fois mis en rapport avec les besoins déjà existants et ceux qui se créent après. Leur opposition amène à des actions concrètes, basées sur des choix et des décisions opérées par des agents sociaux. La nouvelle situation qui en résulte se présente comme moyen terme entre les oppositions des anciennes forces. Le mouvement déclenché par la contradiction a donc ce mérite de décanter des situations conflictuelles. Ceci donne au développement social l'image d'une succession de déséquilibres.⁵²

La famille congolaise en train de se transformer, est secouée par des forces qui se caractérisent par de nouvelles identités qui naissent en contradiction avec celles conférées antérieurement, soit par la tradition ancestrale, soit par une première tradition chrétienne. Des actions reflétant une certaine croyance, un style de vie, sont posées par des fidèles des Églises de réveil provoquant des réactions dans la famille comme dans la société. Elles traduisent le besoin d'épanouissement, de mieux-être que les structures familiales n'offrent pas et qu'ils recherchent à travers leur adhésion à une Église. Dans son autobiographie, par exemple, le couple Olangi montre comment il a traversé des situations instables avant de devenir relativement stable.⁵³ Conscientisé de la succession des déséquilibres, le fidèle s'engage généralement dans le combat spirituel, craignant de ne plus retomber dans une des situations antérieures non désirées.

⁵⁰ S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie...*, op ; cit., 2007, pp. 142-143.

⁵¹ E. Politzer, cité par S. Shomba Kinyamba, *Idem*, p. 143.

⁵² IBIDEM, pp. 143-144.

⁵³ Lire E. et J. OLANGI, *Fais de l'Éternel tes délices et il te donnera ce que ton cœur désire. Le combat spirituel : combattre et vaincre*, Kinshasa, éd. Patmos, 1999.

La troisième loi, celle de **la contradiction ou loi de la négation de la négation**, nous enseigne que les choses se transforment en leur contraire. Non seulement elles se transforment les unes dans les autres, mais encore une chose n'est pas seulement elle-même, mais autre chose qui est son contraire, car chaque chose contient son contraire. Chaque chose contient à la fois elle-même et son contraire. En outre, cette loi affirme que la société recherche toujours à dépasser les situations présentes pour de nouvelles. Elle met en évidence la propension de l'être humain à désirer toujours plus ou mieux, quand bien même des objectifs antérieurement fixés arriveraient à être satisfaits.

C'est pourquoi nous pouvons dire et affirmer que, si les choses se transforment, changent, évoluent, c'est parce qu'elles sont en contradiction avec elles-mêmes, parce qu'elles portent en elles leur contraire, c'est parce qu'elles contiennent en elles l'unité des contraires. Ainsi, nous observons que la famille porte en elle son contraire qui se traduit soit par le célibat, le divorce et la famille monoparentale. La famille recomposée devient la négation du célibat, du divorce ou de la famille monoparentale. Le combat spirituel nous amène à l'idée des deux forces qui s'opposent et sont en lutte dans une personne ou sa famille. Une personne est en même temps elle-même et sa négation. Cette négation est souvent exploitée dans le discours des leaders des Églises de réveil.

La quatrième loi, celle de **la transformation de la quantité en qualité ou loi du progrès par bonds**, postule que tant dans la nature que dans la société, d'une manière générale et dans chaque cas concret, les changements qualitatifs ne peuvent se produire qu'à travers les changements quantitatifs, par addition ou par soustraction.⁵⁴ Quand la chose ne change pas de nature, nous avons un changement quantitatif. Quand elle change de nature, quand la chose devient autre chose, le changement est qualitatif.

Nous voyons donc que l'évolution des choses ne peut être indéfiniment quantitative : les choses se transformant subissent, à la fin, un changement qualitatif. Des pratiques religieuses régulières (qui se prolongent en hyperreligiosité) transforment les membres des familles en autre chose. Une distinction est faite entre les élus de Dieu et les acolytes de Satan entraînant ainsi une désintégration de beaucoup de familles. De

⁵⁴ R. ALDANA, cité par S. SHOMBA KINYAMBA, *Méthodologie..., op. cit.*, 2007, p. 144.

la solidarité universelle – il y a émiettement de la solidarité familiale (traditionnellement valorisée par la culture africaine) – nous débouchons sur l’individualisation des liens sociaux.

La méthode d’explication ainsi présentée, nous passons aux techniques qui ont permis de rassembler les données.

5.2. Techniques de recherche

Les matériaux sur lesquels nous avons travaillé ont été rassemblés grâce à l’utilisation de plusieurs techniques dont les techniques de sélection ou d’échantillonnage, les techniques de collecte des données – l’interview, l’observation des groupes cibles, le questionnaire ainsi que la technique documentaire – et les techniques de description et de présentation des résultats.

5.2.1. Technique d’échantillonnage

A cause de l’étendue de notre milieu d’étude et de l’étendue démographique des sujets sur lesquels porte notre étude, il nous est difficile voire impossible de soumettre un tel effectif, de manière exhaustive, un questionnaire. Ce qui nous a conduit à prélever une fraction de cet univers auquel nous avons soumis notre questionnaire. Nos enquêtés n’ont pas été choisis en fonction des critères d’un échantillon aléatoire. C’est beaucoup plus un échantillon constitué par boule de neige en basant notre choix des enquêtés aussi bien sur le sexe que l’âge.

Concernant ces variables, elles répondent dans une certaine mesure à la catégorisation faite par le Ministère du Combat Spirituel (MCS) qui organise sa formation en groupes d’hommes, de femmes et de jeunes. Nous avons essayé de tenir compte d’une certaine répartition proportionnelle en nous fiant aux informations auxiliaires obtenues sur le site du MCS qui ne renseignent toutefois pas suffisamment sur ces convertis, sur leur répartition géographique. Nous y revenons au chapitre quatre.

5.2.2. Techniques de collecte des données

1. *L'Observation directe*

Dans notre milieu de vie, le quartier, la commune, nous avons eu à observer des scènes de la vie des fidèles des Églises de réveil, lesquelles scènes exposent leur religiosité et les types de comportements incitatifs à la désintégration familiale. Nous avons, en outre, assisté à plusieurs campagnes et cultes d'évangélisation au cours desquels nous avons appris certains préceptes transmis aux fidèles et surtout le type d'atmosphère qui y règne lors des rencontres de prière.

2. *L'entretien*

Afin de comprendre à fond certains préceptes et enseignements voire des attitudes, nous avons été amenés à nous entretenir avec des responsables, des anciens disciples et quelques fidèles en aparté pour pénétrer la structure de l'organisation, certains rituels etc. Ces interviews nous ont permis d'approfondir certaines réponses fournies par les enquêtés à notre questionnaire.

3. *La technique documentaire*

Le développement à travers le temps et l'espace des Églises de réveil, les conséquences de leurs pratiques telles que consignées dans les documents nous ont été d'un grand intérêt. C'est la technique documentaire qui nous a conduit à exploiter les cahiers des notes prises par les fidèles pendant les enseignements, les affiches publicitaires, les articles de revues, les documents en ligne (Internet) et les ouvrages pour comprendre et analyser les mouvements religieux apparus çà et là et surtout pour éclairer la problématique qui a été la nôtre.

4. *La technique de questionnaire*

Marchant de pair et incontournables, les techniques d'échantillonnage et de questionnaire nous ont permis de cibler une portion de la population du Ministère

du combat spirituel à laquelle nous avons soumis nos questions pour obtenir leurs points de vue respectifs sur chacune de nos préoccupations.

5.2.3. Techniques de description et de présentation des résultats

Les résultats de notre enquête sont présentés sous forme de tableaux et parfois de graphiques et sont complétés par des commentaires des pourcentages, lesquels reviennent sur toutes les tendances en insistant sur celles qui se présentent comme majoritaires.

6. Subdivision du travail

Le présent travail s'articule en quatre chapitres. Le premier chapitre expose les conditions à la base du déferlement, de la prolifération des Églises de réveil. Elle se penche sur le discours véhiculé et la praxis créant des figures propres des leaders et des fidèles. Ces deux groupes d'acteurs sont dans certains rapports qui créent l'hyperreligiosité.

Le deuxième moment de cette étude que nous avons reproduit dans le chapitre deux nous mène à nous investir dans la présentation du Ministère du Combat Spirituel et à l'analyse de quelques principaux préceptes y enseignés. Ce sont ces préceptes qui créent une représentation que se font les fidèles d'eux-mêmes, du monde extérieur ainsi que des relations qu'ils doivent entretenir.

Avant de passer au dernier chapitre qui est le moment des résultats de notre enquête sur terrain, nous avons esquissé quelques traits de la famille congolaise. C'est dans ce troisième moment que nous découvrons la famille à partir de son fondement, de son but ainsi que d'autres dimensions. C'est notre troisième chapitre.

Notre dernier chapitre, comme nous venons de le dire, est consacré aux résultats de notre enquête sur terrain, principalement aux réponses à notre questionnaire. Nous y présentons le déroulement de la collecte des données ainsi que les résultats eux-mêmes que nous avons analysés et interprétés.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉGLISES DE RÉVEIL À KINSHASA : UNE PRATIQUE RELIGIEUSE PARTICULIÈRE

Dans ce chapitre, nous examinons quelques pratiques des Églises de réveil en tant qu'organisations dotées d'une logique qui tire sa source d'un contexte et qui se développent à une certaine vitesse. A leurs débuts et jusqu'il y a peu, ces organisations étaient systématiquement indexées et taxées de sectes. Aujourd'hui, personne ne parle de sectes, ces organisations ayant choisi de se nommer « Églises » au regard des dimensions qu'ont prises certaines d'entre elles, l'hésitation peut sembler justifier. Si le vocable « secte » peut réunir des groupes assez variés dans leur essence et leurs compositions, il n'en reste pas moins des Églises de réveil qui ont envahi l'espace kinois.

Le contexte d'émergence et de prolifération des Églises de réveil, la production et la reproduction des leaders de ces Églises, le discours desdits leaders, les figures des adeptes, les mobiles de leur adhésion aux mouvements religieux de réveil, la manière dont les représentations sont construites, partagées et vécues ainsi que les conséquences intentionnelles et non intentionnelles de ces mouvements sur la famille sont autant de pistes qui nous permettent de cerner la pratique des Églises en question telle que vécue par les Kinois.

I. Des Églises de réveil

Avant de décrire le contexte d'émergence et de prolifération des Églises de réveil, disons un mot sur les sectes évoquées tantôt comme l'autre manière de désigner les Églises de réveil, si pas la manière péjorative, tantôt comme des fractions rebelles des formations ayant existé.

D'entrée de jeu, nous disons avec De Haes⁵⁵ que le terme «secte» sert depuis longtemps dans le langage courant à disqualifier le groupe ainsi désigné et le plus souvent associé au mal, tandis que «religion» et «Église» sont des termes valorisants associés au bien. Il en est de même dans le comportement des adeptes, qui tendent chacun à valoriser son groupe et à nier, tout au moins à dénigrer celui des autres. Tout autour, dans la Ville de Kinshasa, il n'est pas rare d'entendre parler de «binzambi-nzambi», «Église ya mandalala», voire des «frères en crise» soit pour désigner la prolifération des Églises de réveil, soit pour indiquer l'espace de réunion des fidèles de ces Églises, soit pour se moquer de ces fidèles (la crise économique est prise ici comme raison des adhésions massives aux Églises de réveil).

Pour Kampetenga, «*la secte est une forme transitoire des débuts de toute Église ou de toute religion. Elle a pour fin celle d'être une Église. C'est pourquoi les adeptes des sectes ne considèrent pas leur groupe comme secte (désignation péjorative), mais comme Église*». ⁵⁶ Il en ressort que, dans l'histoire des religions, toute formation religieuse naît sous forme embryonnaire et se développe à la faveur de certains contextes qui la rendent plus grande ou qui la font disparaître. Même le christianisme, comme religion, était traité à ses débuts comme une secte.

Plusieurs types de sectes sont identifiables sur terrain. Mwene Batende en distingue deux. Il écrit en effet:

« Les groupements religieux désignés sous le vocable «sectes» peuvent être rangés en deux grandes catégories : la première se rapporte aux «nouvelles religions» issues des missions chrétiennes ou de l'initiative d'un prophète fondateur qui s'est accaparé de la Bible en vue de sa libre interprétation selon les circonstances des temps et des lieux et en fonction des attentes de ses adeptes. Elle représente plusieurs courants : pentecôtistes, prophétiques, messianiques, nativistes, etc. (...) Dans le second groupe, nous classons les mouvements qui, de par le monde, proviennent d'autres religions (hindouisme, bouddhisme, taoïsme, etc.) et surtout de plusieurs courants de pensée philosophique ou métaphysique (...). A cela, pour le cas de l'Afrique, De Haes ajoute que la secte résulte d'un mélange presque inextricable

⁵⁵ R. DE HAES, « Les sectes : ferveur religieuse, liberté morale ou manipulation mentale ? » dans *Alternative*, n°3, Kinshasa, septembre 2000, p. 2.

⁵⁶ KAMPETENGA LUSENGU, « A quoi tiennent les sectes religieuses ? Problématique de leur vitalité et de leur actualité », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, 1994, pp43-60, p.48

d'ésotérisme, de croyance vétéro-testamentaire et de religions traditionnelles africaines. »⁵⁷

De ce point de vue, il ressort que toutes les sectes ne peuvent être rangées selon un même critère. Celles issues des courants de pensée ou de religions autres que chrétiennes ressemblent à une sorte de décentralisation territoriale de ces organisations alors que parmi les sectes de souche chrétienne, il y a une multitude de mobiles qui les génèrent, notamment : les conditions de vie pénibles d'un peuple, conditions qui engendrent des prophètes-libérateurs qui viennent délivrer ; les rivalités de leadership ou doctrinale, le goût du lucre, etc. Même s'il peut aussi s'observer une telle décentralisation, comme chez les autres, la combinaison des croyances et des rites des religions chrétiennes avec ceux des religions traditionnelles fait une autre catégorie des sectes. Ces sectes s'appuient aussi bien sur les pratiques des unes que des autres mais plus sur les pratiques des religions traditionnelles.

Nous assistons aussi à une résurgence des religions, plutôt des Églises qui se disent des Noirs se donnant la mission d'éclairer les Noirs ou, du moins, de les inciter à retourner aux pratiques traditionnelles combattues par les Églises « importées » de l'Occident. Comme base doctrinale, ces Églises accusent les Églises chrétiennes et autres d'aveugler les Noirs et de chercher à tout prix à les « maintenir » sous la « domination » étrangère.

Quant aux sectes qui fonctionnent à Kinshasa, Waswandi K. propose une classification distinguant quatre grandes tendances⁵⁸:

- **les sectes à Rédemption** : elles proposent de s'amender des torts passés et invitent les adeptes à redevenir des hommes nouveaux. Elles privilégient l'observance rituelle (proche de la magie) et l'éthique du témoignage public au cours duquel le prédicateur procède à un culte de délivrance ;
- **les sectes à miracles (thaumaturges)** : elles se caractérisent par la promesse d'une guérison instantanée des maux qui frappent l'homme, l'univers, l'entreprise, le pays... ; elles consolident la recherche du bien-être et

⁵⁷ MWENE BATENDE, « Les sectes : un signe de temps ? Essai d'une lecture sociologique des « religions nouvelles » issues du christianisme », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, 1994, pp 25-42, p.28.

⁵⁸ WASWANDI K. cité par MWEZE CHIRHULWIRE NKINGI, *art. cit.*, pp. 27-28

privilégient le comportement fidéiste d'obéissance aveugle au message de posologie à suivre donnée dans les prophéties ;

- **les sectes à recette de sagesse** : elles promettent la solution finale à toutes les déceptions de l'homme ;
- **les sectes en chantier socio- ecclésial** : dont les animateurs prétendent travailler sous l'inspiration et l'action du Saint Esprit pour réinventer une Nouvelle Église-mère et la nouvelle Jérusalem.

La distinction faite par Waswandi K. nous semble didactique si bien qu'en réalité, une même Église de réveil peut prétendre détenir les différents charismes retenus ci-haut. Il suffit de lire les affiches publicitaires des différentes campagnes, conventions, séminaires ou conférences bibliques pour s'en rendre compte. La mise en exergue d'un aspect de la question ou les rites imposés sont les traits qui font penser à telle ou telle secte.

Nous retenons que, comme dans les organisations économiques, la consommation massive appelle une production massive du discours religieux qui doit répondre aux besoins du « client-roi ». Celui-ci est l'adepte qui vient avec les moyens pour entretenir l'Église. Aussi, les Églises (sectes) ayant tel ou tel charisme sont obligées de se doter, de s'approprier et de réclamer tel charisme qu'elles n'avaient pas au départ dans le seul but de s'adapter au marché, voire de le suivre. Il y a maximisation de la production discursive en liaison avec le système de valeur en circulation prenant en compte les attentes des fidèles. Ces mouvements de conversion et/ou de reconversion des charismes appellent à jeter un coup d'œil sur le contexte d'émergence et de prolifération des Églises sous étude.

II. Contexte d'émergence et de prolifération des Églises de réveil

Les observateurs avertis remarquent que le paysage religieux de l'Afrique, comme celui de la République Démocratique du Congo, connaît des transformations importantes de sorte que les villes et les grands centres deviennent des véritables marchés du divin. Pour M. Hebga, « *L'Afrique apparaît de plus en plus*

comme un vaste marché où les marchands du divin font recette. »⁵⁹ L'Afrique en devenant un marché du divin, obéit à un type particulier de rationalité. Il nous est difficile de dire de quel type de rationalité il s'agit d'autant plus que tous les acteurs qui se présentent sur ce marché n'ont pas nécessairement la même logique et une même représentation des échanges qui s'y opèrent. Tout au moins, nous pouvons penser à une certaine accumulation de capitaux (social, économique, politique culturel, au sens de Bourdieu) qui attire les uns vers les autres et à la lutte pour le contrôle de l'espace religieux kinois.

Cette transformation de l'Afrique et du Congo en marché du divin se manifeste avec une plus grande acuité dans les grands centres que sont d'abord les villes. Comme l'écrit Kakese, « ... *une activité religieuse soutenue s'imprime en fait de plus en plus profondément dans l'espace urbain...* »⁶⁰ Les lieux de culte prolifèrent avec une fertilité déconcertante. « *Cette inflation du fait religieux dépasse la configuration géographique des lieux du culte pour envahir les maisons privées, les stades, les bus, les espaces verts, les auditoriums (des universités), les chaînes audiovisuelles... où se bousculent des pasteurs, pour prêcher leurs doctrines.* »⁶¹

Il y a quelques années (plus d'une décennie), les Églises de réveil n'avaient pas gagné en importance comme c'est le cas aujourd'hui. Ce qui conduit les observateurs à parler de prolifération cancéreuse⁶², de surchristianisation⁶³, etc. Dans cette effervescence, il est possible de rechercher et de trouver quelques faits, circonstances ou acteurs qui ont contribué à la naissance et au développement de ces mouvements aussi bien dans le monde, en Afrique qu'en RDC.

⁵⁹ M. HEBGA, *Mouvements religieux et sectes à l'assaut de la planète. Le cas de l'Afrique*, Sd, Sl.

⁶⁰ C. KAKESE, « La géographie religieuse des villes en RDC. Un facteur du sous-développement de l'espace vital », dans *Alternatives*, n°003, septembre 2000.

⁶¹ V. ELONGO LUKUNGA, « Dieu est-il Congolais ? Le sens d'une question face à la surchristianisation de la vie sociale en République Démocratique du Congo », dans *Alternatives*, n°003, Kinshasa, septembre 2000, pp. 8-9.

⁶² KAMPTENGA LUSENGU, *art. cit.*, p. 57.

⁶³ V. ELONGO LUKUNGA, « La surchristianisation... », *art. cit.*, 2002, p. 463.

II.1. Les Églises de réveil dans le monde et en Afrique

Hier, comme aujourd'hui, le phénomène sectaire, ayant conduit à la démultiplication des nouvelles Églises, est généralement fondé sur la recherche de la piété et de la vérité (estimée cachée) qui conduit à l'interprétation littérale de la Bible, sur le rejet de la liaison au pouvoir public opposé aux Églises établies. Du protestantisme, connu comme le premier mouvement de ce rejet, ont vu le jour plusieurs mouvements dont les anabaptistes (connus par la suite sous le nom de mennonites), les presbytériens, les quakers, l'armée du salut, les baptistes etc. d'autres mouvements se sont développés. C'est le cas du mouvement des guérisseurs qui se sont donné le charisme de guérir, spirituellement et physiquement, ceux qui souffrent en leur imposant les mains.⁶⁴

Ces mouvements ont connu un développement dans tous les sens à travers le monde. Certains ont pris le pas sur les autres ou les ont remplacés. Les raisons du développement de ces mouvements ne tiennent plus à la piété, ni à la vérité recherchée, mais à autre chose. Yves Morel dit à ce sujet :

« Le 20^{ème}, puis ce 21^{ème} siècle commençant, sont des périodes très favorables à la multiplication des mouvements religieux. Divers facteurs expliquent les évolutions actuelles : d'une part, la raison dont on attendait un progrès continu a failli à sa mission ; d'autre part, le christianisme et, en particulier, l'Église catholique, ont souffert d'une critique systématique ; enfin, les nouveaux mouvements religieux ont fait preuve d'une grande agressivité commerciale. »⁶⁵

« Bien de gens n'attendent plus rien de l'Église. Ils veulent pouvoir choisir librement entre les nombreuses chapelles, tout comme ils choisissent entre deux marques de café ou de yaourt dans un supermarché. Vu le grand nombre de mouvements et leur complexité, on cherchera moins le mouvement le plus véridique que le plus attirant, celui qui répond le mieux aux problèmes du moment : désir de santé, de réussite humaine et professionnelle, d'affection partagée etc. La convenance d'un mouvement tient lieu de critère de vérité. »⁶⁶

Le développement qu'ont connu ces mouvements à travers le monde n'a pas laissé indifférente la République Démocratique du Congo. Mais, les contextes

⁶⁴ Lire Y. MOREL, *Seigneur à qui irions-nous ?*, Abidjan, Ed. Paulines, 2003, pour la présentation des différents mouvements religieux qu'a connus l'humanité.

⁶⁵ IDEM, p. 33.

⁶⁶ IBIDEM, p. 35.

de départ n'ont pas été le même partout. En RDC, ces mouvements sont partis de la contestation de l'ordre colonial pour déboucher sur la recherche des miracles, en passant par d'autres charismes.

II.2. L'émergence des Églises de réveil en RDC : Le Messianisme

Pendant la colonisation qu'a connue l'Afrique, les Noirs ont subi des traitements inhumains de toutes sortes. Loin d'être une mission « civilisatrice » qu'elle prétendait être, la colonisation fut une entreprise d'asservissement, déshumanisante, humiliante (amputation des membres, expropriation des terres, infantilisation...). Ces conditions ont favorisé la naissance des mouvements religieux et l'adhésion des gens à certains mouvements religieux dont les plus connus en RDC sont le Kitawala et le Kimbanguisme.

D'aucuns savent que la colonisation, sous toutes ses formes et sur toute l'Afrique, a brimé, exploité et avili les populations autochtones que tout leader de tout mouvement se portant comme défenseur de leurs droits ou se portant comme incarnant leur libération, est apparu comme un libérateur. Il fallait investir en lui la confiance afin d'espérer un jour sortir de sa torpeur. Ndaywel è Nziem⁶⁷ écrit : « *Les "créations messianiques" constituent une forme de réaction caractéristique des populations qui connaissent de grands problèmes de survie* ».

En interrogeant l'histoire des mouvements religieux au Congo, nous apprenons que sous la colonisation et peu de temps avant la décolonisation, quelques leaders ont initié des enseignements qui vont s'étendre à travers le pays grâce à l'action indirecte du colon et directe d'autres fils du pays. C'est le cas des mouvements religieux comme le Kitawala et le Kimbanguisme, deux mouvements messianiques que le pays a connus.

Brièvement, nous présentons ci-après ces deux mouvements aussi bien dans leur genèse que dans le sens qu'ils attribuent à leurs croyances.

⁶⁷ NDAYWEL E NZIEM, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 1998, p. 415.

II.2.1. Le Kitawala

Le mot "Kitawala", selon les analystes, n'est pas à proprement parler africain, ni bantou. Il serait une transformation ou une corruption bantoue du mot « Tower » (venant de watch Tower).⁶⁸ De nos jours, il est compris comme « règne », « avènement », « domination », suite à la « promesse » faite au Watch Tower de posséder, de diriger le monde. Le gouvernement qu'il proposait était un gouvernement divin où il n'y aurait plus exploitation ni injustice.

Selon les auteurs Ndaywel (1998) et Gérard (1969), le Watch Tower, créé aux USA vers les années 1870 s'introduisit au Congo vers les années 1920 en passant par la Zambie (Rhodésie). Il s'adressait uniquement aux Noirs, évitant soigneusement l'immixtion des missionnaires européens, accusés de cacher certaines vérités. Au début, pour accrocher et gagner des fidèles, ce mouvement avait une mystique d'action politique et révolutionnaire, il développa par la suite un aspect religieux sans renoncer à son caractère anticolonial. Ndaywel écrit :

...En effet, contrairement au Kimbanguisme, elle ne procédait pas d'une révélation divine mais plutôt d'un conditionnement moral et psychologique et d'une lecture « orientée » de la Bible. La secte ne s'adressait qu'aux Noirs et faisait intervenir dans ses prédications le règne de la violence divine pour obtenir le retournement de la situation contemporaine, injuste et misérable.⁶⁹

Le « Kitawala » s'est particulièrement adressé aux Noirs parce que ces derniers étaient opprimés et attendaient ou se cherchaient un libérateur. Aussi, tout mouvement qui rejetait l'ordre colonial ou promettait un nouvel ordre aux Noirs, meurtris, était bienvenu.

Le « Kitawala » et le Kimbanguisme se sont appuyés sur la Bible que les colons avaient introduite par les missionnaires pour soumettre les populations locales. Si le premier trouve sa source dans des enseignements venus des USA, le

⁶⁸ JACQUES E. GERARD, *Les fondements synchrétiques du Kitawala*, Bruxelles, Le livre africain et CRISP, 1969, p. 9.

⁶⁹ NDAYWEL È NZIEM, *op. cit.*, p. 422.

second est une création proprement congolaise ; son leader a pensé son mouvement à partir du sol congolais.

II.2.2. Le Kimbanguisme

Du nom de son prophète, ce mouvement, comme le dit un récit, puise sa source et trouve sa mission dans une vision, celle de son prophète créateur. En plus des enseignements qui étaient donnés aux fidèles, le mouvement opère par la prière et la guérison.

Selon les récits sur ce mouvement, « Kimbangu (initiateur), était catéchiste catholique, il se révolta au vu des conditions qu'imposait la colonisation aux Noirs (c'est nous qui ajoutons), il vit en songe un étranger qui lui apportait la Bible, lui recommandant de la lire et de prêcher ; il lui demanda de se rendre dans le village voisin où se trouvait un enfant malade afin de prier pour lui et de le guérir. Il s'exécuta le lendemain, trouva effectivement un enfant malade et pria pour lui. L'enfant fut guéri. Ce fut le début de tout. Kimbangu se mit à sillonner les villages pour apporter la bonne nouvelle. Mais très vite, le succès du prophète prit des proportions inattendues. La nouvelle se répandit et amena une foule de plus en plus nombreuse de pèlerins et des malades à guérir.⁷⁰

De la guérison miraculeuse du garçon qui attira des foules nombreuses, le Kimbanguisme s'est transformé pour devenir un lieu de remise en question de l'ordre colonial en affirmant que le salut venait désormais par le Noir, celui qui est au Congo et non celui qui reviendrait de loin, c'est-à-dire des USA. Avec le « Kitawala », ils ont constitué deux défis qui ont ébranlé l'ordre colonial.

Si le Kimbanguisme ne s'est pas attaqué directement à l'ordre social, le Kitawala l'a fait en cherchant à installer des relations anciennes dans un cadre moderne. Le paternat subsiste et les relations entre groupes humains sont maintenues. Mais c'est maintenant la paternité du pasteur qui sert de lien entre les individus.⁷¹

⁷⁰ NDAYWEL È NZIEM, *op. cit.*, p. 416.

⁷¹ J. E. GÉRARD, *op. cit.*, p. 99.

Il faut aussi signaler que dans le Kitawala, au moment où l'homme a accompli son cycle de formation, il reçoit un nouveau nom. Il n'est plus le même et, dans certaines sociétés, il cherche à n'avoir plus rien de commun avec ce qu'il était.

De ce qui vient d'être dit, il y a lieu de noter que, comme les Églises de Réveil aujourd'hui, le « Kitawala » et le Kimbanguisme procèdent par des visions, la prière, la guérison, la prophétie, la dation des noms... Les pasteurs prennent toujours la place du Pater familias pour conduire le groupe. Ils sont désignés « papa », « baba » ou « mama » selon la langue du milieu et le sexe de la personne désignée. Voilà pourquoi nous considérons par ces faits que ces deux mouvements ont influencé les actuelles Églises de Réveil.

Plus proche de nous, est venu le « Nzambe malamou » (Le Dieu Bon), une Église issue des cendres des premières campagnes d'évangélisations organisées à Kinshasa dans les années 60. Nous le lisons chez Ndaywel lorsqu'il écrit :

« La première initiative fut le message adressé au Zaïre, en 1967, par le pasteur français Jacques Giraud qui, au Pont Kasa-Vubu (Kinshasa), en plein air, organisa une série de cultes où l'évangélisation et les prières de guérison allaient de pair. La nouvelle des miracles (avec photos à l'appui) fit le tour de la ville. L'événement fit tellement impression qu'il entraîna le démarrage d'un mouvement pentecôtiste local, connu sous le nom de « Nzambe Malamou » (Le Dieu Bon). A son tour, il se segmenta en une pluralité d'autres « Églises » se réclamant de « Mpeve ya Longo » (Esprit-Saint).

.....

Le courant populaire fut complété vers les années 80 par l'introduction des cellules du Gospel International qui gagna en peu de temps le milieu intellectuel, le monde des affaires et de la politique. »⁷²

Quelques leaders des Églises de réveil bien connus sont sortis de l'Église « Nzambe Malamou » pour fonder les leurs : Sony Kafuta, Olangi et bien d'autres.

⁷² NDAYWEL E NZIEM, « La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux (1990 – 1993) », dans *Cahiers Africains, Zaïre, années 90* (coll.), Bruxelles, Institut Africain CEDAF, 1993, p. 30.

II.3. Églises de Réveil : une création africaine ?

Les Églises de réveil ne sont pas uniquement un fait africain. Contrairement aux sectes occidentales, la naissance des sectes en Afrique n'a pas toujours de causes doctrinales ni théologiques « ...*Pas de spéculation abstraite. Tout est fonctionnel. Pas de théologie systématique et donc pas de réflexion scientifique, critique et organisé en un corps de doctrine...* »⁷³

Les conditions de vie difficiles et l'envie de faire de nouvelles expériences en matière de foi touchent l'homme où qu'il soit, car la religion est « ... *une chose éminemment sociale. Les représentations religieuses sont des représentations collectives qui expriment des réalités collectives.* »⁷⁴ Aussi bien en Afrique qu'ailleurs dans le monde, là où existent des communautés de personnes, se secrètent des formes religieuses propres à ces communautés ou des formes empruntées aux autres communautés qui partagent avec la première des valeurs culturelles semblables ou non.

Tel que leur nom l'indique, les Églises de réveil ou les Églises réveillées revendiquent d'apporter un souffle nouveau à la société, souffle que n'ont pu offrir les anciennes Églises, molles quant aux solutions aux problèmes quotidiens de la vie de leurs adeptes ou concernant la spiritualité elle-même. Ce sont les frustrations que connaissent les hommes, ce sont aussi les questions du développement de la personne humaine, à la quête du mieux-être, qui les poussent à rechercher de nouvelles solutions que nulle autre n'a offertes.

Selon Charles y Glock, « *la frustration peut être non seulement de type économique, mais également social, physique, ethnique ou religieux. Ce sentiment de frustration, engendré par les mutations actuelles, peut conduire des individus qui le ressentent à intégrer un groupe sectaire ou un NMR (Nouveau Mouvement Religieux)* »⁷⁵

⁷³ NTEDIKA cité par KITIKILA, *art cit.*, p. 165.

⁷⁴ E. DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1960, 7^e édition, 1985, p. 13.

⁷⁵ Y. BIZEUL, « Les sectes et nouveaux mouvements religieux dans les sociétés industrialisées », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, 1994, p. 123.

Il n'y a pas que la frustration qui mobilise les individus à rechercher ou à adhérer à des nouveaux mouvements religieux, il y a aussi une certaine prédisposition d'ordre culturel sur laquelle se greffent les NMR pour s'enraciner. C'est ce qu'affirme Mukendi wa Meta quand il écrit : « *Le spectacle de l'hyperreligiosité, que nous vivons au quotidien sous le vent des Églises dites de réveil, qui souffle depuis les années 80, peut se situer (...) dans la religiosité naturelle de nous les africains qui sommes des êtres tournés vers le sacré, le supranaturel* ». ⁷⁶

Pour Y. Bizeul, avec l'avènement de la postmodernité – accomplissement de la modernité – le nombre des sectes et des NMR n'a fait que se multiplier à cause de la liberté religieuse. ⁷⁷ Les nouvelles technologies (la radio, la télévision, la PAO etc.) ont aussi contribué à répandre des idées nouvelles dans la masse et, surtout, à faciliter le marketing et la promotion des NMR.

Toutes les campagnes publicitaires autour des produits que proposent les marchands de toutes sortes, y compris les marchands d'idées, ont contribué à créer des besoins qui ne cessent de croître et qui poussent les convertis à passer d'un groupe à l'autre pour trouver quelques satisfactions attendues. Les sociétés actuelles (modernes ou post-modernes selon le cas) et, particulièrement urbaines sont sous l'emprise d'une multitude de besoins à satisfaire, de sorte que les obstacles économiques, politiques et sociaux induisent des frustrations. Il faut retenir que la frustration est ce sentiment qui naît de l'insatisfaction due à un obstacle qui empêche l'atteinte d'un but.

En République Démocratique du Congo, l'émergence et la prolifération des Églises de réveil, que d'aucuns confondent aux sectes, sont à associer à quelques causes qui reflètent des frustrations de la population. Elles sont à rechercher au niveau économique, politique, culturel et social.

⁷⁶ E. MUKENDI WA META, « Les Eglises de réveil, quelle transformation dans le contexte de la mondialisation », dans *L'économie des Eglises de réveil et le Développement durable en RDC*, Kinshasa, FCK, 2003, pp. 145-146.

Lire aussi J. VANSINA, *Les anciens royaumes de la savane*, Institut de recherches économiques et sociales (collection Etudes sociologiques), n°1, Léopoldville, Université Lovanium, 1965, p. 24-25.

⁷⁷ Y. BIZEUL, *art. cit.*, p. 121.

II.4. Églises de réveil et frustrations

Quelques situations anxiogènes que connaissent les populations entrent en connexion pour justifier le développement des Églises de réveil dont les frustrations économiques, politiques et quelques aspects culturels.

II.4.1. Les frustrations économiques

La situation socio-économique de la RDC a de fortes corrélations avec l'émergence des Églises de Réveil. D'une économie stable et prospère à l'indépendance, ce pays a progressé négativement vers une économie très instable, qui n'attire pas suffisamment les investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers. Les quelques entreprises qui résistaient encore ont été pillées, annulant la capacité productive du pays. Le pouvoir d'achat de la population n'a cessé de diminuer, les salaires des travailleurs sont généralement insignifiants et irrégulièrement payés... Tel est brièvement le tableau que présente l'économie de la République Démocratique du Congo.

Dans les années 70, les mesures de zaïrianisation et autres ont accéléré la paupérisation de la grande majorité de la population congolaise alors qu'une infime minorité se complaisait dans une bourgeoisie compradore. Le tissu économique s'est délabré, obligeant le pays à contracter des dettes et à souscrire des programmes d'ajustement structurel qui ne sont pas arrivés à le sortir du gouffre. Sa dette s'est plutôt alourdie, le plaçant parmi les pays les plus pauvres et très endettés (PPTÉ) de la planète.

Au début des années 90, à la suite du revirement politique et sous le poids de la misère, deux mouvements de pillage ont dévasté les quelques infrastructures socio-économiques qui tenaient encore debout, drainant au chômage quelques milliers de salariés du secteur formel (privé et public). L'aide publique internationale, conditionnée, ne passe plus par la structure étatique mais par les ONG et Églises comme structures d'encadrement des populations, supposées atteindre directement les bénéficiaires.

En comparant le taux des salariés des années 90 et 2000 à celui des années 50 (2% de la population totale sont salariés contre 8% en 1958 ; 4% de la population active contre 18% en 1958 et 8% de la population active masculine contre 35% en 1958)⁷⁸, il se dégage une réduction sensible qui montre que les populations qui, jadis gagnaient leur pain grâce au travail rémunéré, sont obligées de se tourner vers des mécanismes et stratégies relevant de l'informel (entraide, solidarité, tontine, ...) ou à rechercher des solutions miraculeuses venant des forces supra-humaines.

Il est à noter que sur le plan salarial, dans le secteur public, les salaires versés aux fonctionnaires sont de plus en plus dérisoires et ne couvrent pas leurs besoins essentiels (par exemple les frais de transport supportés par les fonctionnaires-mêmes sont, pour la plupart des cas, supérieurs aux salaires mensuels perçus par ces derniers). Les soins médicaux et autres prestations sociales (hormis quelques réductions accordées) sont supportés par les fonctionnaires. La pension de retraite est dérisoire aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Ce dernier secteur fixe un salaire de base assez bas pour ne pas payer de fortes contributions cédulaires sur les revenus professionnels. C'est sur le salaire de base qu'est calculée la pension de retraite et non sur les autres avantages que les employeurs du secteur privé gonflent pour obtenir un salaire net relativement élevé, comparé au secteur public.

Face à cette situation, les salariés sont dans l'incapacité d'épargner car les revenus qu'ils perçoivent ne sont pas suffisants pour satisfaire leurs besoins essentiels (alimentation, santé, logement, scolarisation des enfants, habillement). Les membres de famille inactifs et dépendants du salarié ne savent plus comment satisfaire leurs besoins. De nouveaux mécanismes de survie sont développés, lesquels mécanismes ne réussissent pas toujours compte tenu de l'environnement macro-économique morose.

Le tissu socio-économique de la République Démocratique du Congo a connu une détérioration dont l'ampleur touche indistinctement les ménages de toutes les couches sociales. *« Devant ce sombre tableau, les hommes d'Église ont rivalisé d'ardeur dans la recherche tant des explications que des solutions aux maux ci-dessus*

⁷⁸ MUKENDI NGINDU, « Facteurs d'émergence des Eglises de réveil. Du point de vue économique », dans *L'économie des Eglises de réveil et le Développement durable en RDC*, Kinshasa, FCK, 2003, p.65-103.

décrits⁷⁹ et la plupart des congolais, confrontés crucialement aux difficultés de la vie et incapables de satisfaire les besoins les plus élémentaires, se précipitent volontiers dans les bras des nouvelles Églises et groupes de prière qui leur promettent des solutions providentielles à tous les problèmes. »⁸⁰ Les adhérents recherchent la prospérité dans leurs affaires, les bénédictions providentielles (la semence : en donnant une part, il faut s'attendre à en recevoir au centuple), la santé, le mariage, la fécondité, la promotion... « Ces Églises, écrit Mbaya Mudimba, assistent leurs membres en cas de décès, de mariage, de chômage pour faciliter l'insertion sociale ; elles favorisent le mariage entre leurs membres. Elles constituent des lieux de solidarité, de fraternité... ; elles jouent une fonction sociale qui consiste à garantir à leurs membres une sécurité morale, spirituelle et matérielle. »⁸¹

II.4.2. Les éléments culturels

Si l'émergence et la prolifération des Églises de réveil tiennent certes au facteur économique, ce dernier n'en est pas le seul. Il y a aussi la culture comme fondement ou siège de beaucoup de nos comportements. Ici, nous prenons la culture dans son aspect des croyances, attitudes ou représentations que le congolais se fait de lui-même, de la vie et de ses relations avec les autres êtres ou objets. Ce sont principalement les valeurs qui sous-tendent les comportements, attitudes et croyances que nous retenons.

Au nombre des valeurs africaines, nous pouvons relever deux, qui paraissent le plus caractériser l'Africain et le prédisposer à adhérer, avec enthousiasme, aux nouveaux mouvements religieux. Il s'agit de la vie comme valeur ainsi que du rêve et de la vision en tant que médiation avec les êtres surnaturels.

⁷⁹ S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa...*, *op. cit.*, 2004, p. 54.

⁸⁰ MUKENDI WA META, *art cit.*, p. 146.

⁸¹ R. MBAYA MUDIMBA, « L'engagement des Eglises de réveil dans les activités socio-économiques (Etude de cas) », dans *L'économie des Eglises de réveil et le Développement durable en RDC*, Kinshasa, FCK, 2003, p. 211.

II.4.2.1. La vie comme valeur

À la vie sont opposées les souffrances, la maladie et la mort. L'Africain considère que la vie, la vie sans souffrance, ni maladie, est la situation normale de tout homme. La situation normale attendue par l'Africain est celle de bonheur ou de réussite sociale. Toute autre situation qui ne correspond pas aux attentes est considérée comme anormale et une recherche est entreprise pour déterminer les causes, qui peuvent être humaines ou divines, et éventuellement pour y trouver des solutions appropriées.

La pathologie africaine distingue les maladies en maladies normales (celles que Dieu permet, celles qui se soignent facilement) et maladies anormales (celles qui sont l'œuvre du diable et des hommes qui, par jalousie ou convoitise, jettent un mauvais sort à leur prochain ; les hommes en guérissent difficilement). Les personnes en proie à la maladie se lancent à la quête de guérison et d'intégrité (aussi bien physique, psychique, morale que sociale). Dans la mesure où, dans les centres hospitaliers, les soins administrés ne rétablissent pas vite ou ne rétablissent pas la santé, quelques suggestions les conduisent le plus normalement aux portes des Églises de réveil. Ces dernières offrent des services de guérison miracle à toute personne qui se confie aux leaders de ces Églises et qui finit par adhérer à leurs croyances et pratiques.

Devant l'impossibilité de se faire soigner, faute de moyens financiers suffisants, le recours à portée des mains est celui aux devins ou aux prophètes et docteurs de l'Église. La maladie, l'insuccès etc., considérés comme punition ou malédiction, sont supposés n'atteindre que celui qui s'éloigne du monde divin, celui de la prière et de la sanctification, monde subjectivement vécu par les croyants.

L'insuccès, la pauvreté, l'infécondité et autres situations qui ne rentrent pas dans les aspirations de l'Africain sont combattus. Ce dernier se dirige soit vers les devins, soit vers les « hommes de Dieu ». Les uns représentent le profane, les autres représentent le sacré. Deux mondes qui semblent diamétralement opposés. « (...) *Les deux mondes ne sont pas seulement conçus comme séparés, mais comme hostiles et jalousement rivaux l'un de l'autre. Puisqu'on ne peut appartenir pleinement à l'un qu'à condition d'être sorti entièrement de l'autre, l'homme est exhorté à se retirer totalement*

du profane, pour mener une vie exclusivement religieuse (...) »⁸² C'est en se retirant du monde, du mauvais chemin sur lequel était la personne qu'il lui est possible de recevoir le salut, la santé, la prospérité, la fécondité etc.

II.4.2.2. Des rêves et visions

*« En contexte thérapeutique traditionnel, le rêve et les visions jouent un rôle de premier plan en tant qu'instance de révélation du mal et de ses causes ainsi que des ressources pour y remédier. »*⁸³ Le rêve, pour les non fidèles, la vision, pour les fidèles, sont des phénomènes significatifs considérés comme instances de révélation du caché, du futur et pourquoi pas du passé. Ils sont réalisés par toute personne. Mais le plus souvent, la vision et le rêve réalisés par une personne qualifiée sont considérés comme une prémonition, un avertissement pour le concerné afin que ce dernier prenne les dispositions nécessaires pour se prémunir contre une agression imminente ou s'acquitter d'une obligation pour échapper à la colère du surnaturel ou trouver des solutions aux problèmes qui se posent. Il peut s'agir d'un problème de santé ou d'insuccès, d'impasse par exemple.

« A la notion de vision se greffe celle de clairvoyance, de lecture perçante du passé, du présent et du futur, faculté attribuée aux guérisseurs (nganga) puissants doués d'une double vue. Le prophète se présente également comme celui qui affirme avoir rencontré l'Invisible et sait, dans le meilleur des cas, en rendre compte avec efficacité de la même façon que les « nganga » dont la force tient à leur contact inaugural et suivi avec les puissances tutélaires.

*Fort du message inspiré, le prophète va fonder sa communauté et inaugurer le travail apostolique que confirment les « Mirabilia Dei », c'est-à-dire la prédication puissante en effets et les dons de guérison et de conseil. »*⁸⁴

Les rapports aux autres sont lus, compris et entretenus sur base de ces deux éléments qui, peut-être, ne paraissent pas suffisants. En effet, même la soi-disant, prédisposition des Africains à se tourner vers le divin se justifie par ces deux éléments. L'Africain aime vivre, le plus longtemps possible, même démuné ; il interprète sa situation le plus souvent en fonction du message qu'il « reçoit » du monde invisible

⁸² E. DURKHEIM, *op. cit.*, p. 54.

⁸³ MBONYINKEBE SEBAHIRE, « Les sectes et leurs racines psycho-culturelles » dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, p. 478.

⁸⁴ IDEM.

(ancêtres, esprits, Dieu etc.), message lui transmis par le « nganga », le prophète. S'il lui arrive de recevoir par lui-même directement le message, il en attend l'interprétation des autres.

« Le bien-être de l'homme est fonction de ses rapports non seulement avec les vivants, mais aussi avec les éléments du monde invisible, et « le rêve est l'un des ponts entre le monde matériel et le monde invisible. La présence dans le rêve est aussi « réelle » qu'une présence concrète et elle a des conséquences pour l'individu et pour le groupe dans la vie de tous les jours ». ⁸⁵

Beaucoup de fidèles des Églises de réveil le sont devenus ou le restent parce qu'ils ont au moins une fois demandé une interprétation de leurs rêves, du moins ils sont sûrs que les interprétations qui leurs sont fournies sont souvent vraies. « *Dans la mesure où les adeptes reconnaissent au pasteur, à tort ou à raison, un charisme, un pouvoir spécial, tout ce qui vient de lui est également reçu avec bienveillance et exerce une grande influence sur le comportement.* » ⁸⁶ Il se pose ici le problème du témoin unique. L'informateur ne dispose que d'une seule source, difficile à être vérifié. Le doute est rejeté sous peine d'être assimilé au manque de foi. Sur le plan général, il faut noter que les pratiques religieuses actuelles tendent à éliminer tout esprit critique au niveau de la population et à favoriser, au contraire, sa crédulité dont les pasteurs abusent largement. ⁸⁷

II.4.3. Les frustrations politiques

Les Églises de réveil tiennent aussi leur existence et leur développement du contexte politique. En effet, le contexte politique congolais a été marqué pendant plusieurs décennies par un pouvoir totalitaire qui n'a pas permis aux populations de s'exprimer. Il s'en est suivi que le seul cadre d'expression possible n'était que celui des associations et regroupements religieux, qui ont par la suite servi le pouvoir à véhiculer ses idées.

⁸⁵ ASA DALMALM cité par DAVID MAVONANGUI, « La sorcellerie, une métaphysique sans âme », in TONDA Joseph et MISSIÉ Jean-Pierre (dir.), *Les Églises et la société congolaise d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 96.

⁸⁶ S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa...*, op. cit., 2004, p. 60.

⁸⁷ IDEM, p. 64.

Contrairement à leurs parents lointains et proches que sont le Kitawala et le Kimbanguisme, les Églises de réveil, aujourd'hui, ne sont pas directement engagées dans les mouvements de contestation politique, hormis les cas de Kutino⁸⁸ mis rapidement hors d'état de nuire et de Ne Mwanda Nsemi⁸⁹ qui ne cesse de subir des pressions politiques pour ses prises de position.

La limitation des droits et libertés individuels et collectifs, par des mesures politico-administratives, des intimidations, a été une source d'injustices, de misère et de tensions sociales. Avec la libéralisation de l'espace socio-politique en 1990, une multitude d'associations a fait surface, offrant à leurs adhérents une plateforme pour s'exprimer. Ainsi ont vu le jour beaucoup d'associations de la société civile. Celles-ci ont saisi l'occasion de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) pour exprimer le ressentiment de la population devant toutes les injustices qu'elle a subies. La CNS a, de ce fait, constitué un moment de catharsis sociale, tribune libre où tout le monde devait et voulait s'exprimer.

La vague des naissances des Églises de réveil ne doit pas être limitée au seul contexte national, qui offrait une base sûre. Elle est aussi à lier à l'ambition, toujours impérialiste, des USA qui profitent de toute occasion ou situation pour s'installer et contrôler les mouvements ainsi que les idées propagées par ces mouvements. Dans le cas où les intérêts du leader sont menacés, il lui arrive d'encourager aussi des regroupements comme les Églises à travers lesquels il peut passer ses idées et, surtout, asseoir son autorité. « *La sphère du religieux, elle-même, n'est plus une sphère homogène. Elle ressemble plutôt à ce que Malise Ruthen nomme un supermarché divin.* »⁹⁰

En effet, écrit Kampetenga, « ... si aujourd'hui on ose parler avec sérieux de recrudescence des sectes religieuses, c'est-à-dire de leur actualité dans le monde contemporain, la part des sectes religieuses « américaines » d'origine ou d'importation y est sans conteste essentielle. Car, tout semble ici se passer comme si ce sont les USA qui sont entrain de ressusciter – pourrait-on dire – toutes sortes de sectes et de s'atteler à les promouvoir pendant qu'ils ne cessent de s'ingénier à en créer d'autres qu'ils répandent activement à travers le monde. (...) Les sectes religieuses au Zaïre et leur prolifération

⁸⁸ Lire les annexes 3 et 4

⁸⁹ Lire l'annexe 5

⁹⁰ Y. BIZEUL, *art cit.*, p. 114.

cancéreuse restaient pour l'essentiel en filiation directe des visées impérialistes des USA, en mal d'hégémonisme et de domination.⁹¹

En dépit des visées de canalisation des revendications des populations meurtries, les Églises de réveil constituent des espaces de positionnement surtout pour leurs leaders. Le recrutement politique, celui des travailleurs dans certaines entreprises viables étant devenus très sélectifs, seules les Églises pouvaient encore influencer les décideurs à s'ouvrir au nom de la communion fraternelle religieuse à certains fidèles.

Devant l'instabilité politique et sociale qui pointait, plusieurs hauts cadres se sont tournés vers les Églises pour chercher à sauver, sinon à maintenir leurs situations. Pour comprendre que « ... *les aspects sociaux et politiques de ces Églises sont fondamentalement objectifs ou matériels : les chefs religieux et les adeptes y recherchent avant tout un droit à l'initiative et une possibilité d'ascension dans la hiérarchie sociale et politique, libérés des contraintes liées à une certaine vision de la vie et de la relation à Dieu.* »⁹²

Issues, pour la plupart des sectes, les Églises de réveil se donnent d'insuffler une nouvelle vitalité, une foi vivante et de réveiller les Églises traditionnelles « devenues inertes ». Inertes du fait qu'elles se réservent d'affronter les problèmes vitaux des populations, inertes parce qu'elles ne permettent pas à leurs membres de vivre suffisamment leurs relations avec Dieu et de vivre une foi authentique. Les Églises de réveil sont le résultat historique d'un développement de situations socio-politique, socio-économique et socio-culturelle. Elles sont le fruit des différents mouvements religieux qui se sont produits à travers le monde. Ces derniers ont obéi à de contextes particuliers ; ceux du Congo ont aussi connu un contexte qui ne peut être assimilé à ceux des autres même si certaines situations sont semblables.

Dans leurs dynamiques, les Églises de réveil se sont répandues dans le contexte de la mondialisation avec le concours des médias de large diffusion comme la télévision et la radio.

⁹¹ KAMPETENGA LUSENGU, *art cit*, pp. 56-57.

⁹² OPANGA EKANGA, « Les facteurs d'Émergence des Eglises de Réveil (analyse politique) », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, p. 108.

Les Nouveaux Mouvements Religieux (NMR) attirent aussi grâce à une habile publicité : s'appuyant sur les méthodes de marketing (commercialisation), les fondateurs et dirigeants des NMR savent se comporter en hommes d'affaires et en vedettes. Ils utilisent les médias et atteignent ainsi un vaste public en un laps de temps. L'émotion des cultes exubérants, la transe, les miracles ...sont autant d'éléments exploités en images pour attirer le plus grand nombre, pour capter l'attention et pour contrôler l'espace socio-religieux congolais.

Maintenant, nous pouvons nous interroger sur la production et la reproduction des leaders des Églises de réveil qui ont envahi l'espace socioreligieux congolais.

III. Production et reproduction des leaders des Églises de réveil

Pour comprendre le mouvement de production et de reproduction des leaders des Églises de réveil, nous avons jugé bon de passer en revue leurs figures et celles de leurs fidèles, figures qui les créent.

III.1. Figures des leaders des Églises de réveil

Les Églises de réveil sont tenues par des responsables qui proviennent de divers horizons et arborent des figures différentes. Dans cette section du présent travail, nous reproduisons quelques personnalités que revêtent ces responsables et que l'image que se font les adeptes d'eux ; images qui transparaissent souvent à travers les discours qu'ils développent en provoquant auprès de leurs fidèles une plus-value discursive.

Nous invitons Kambaji qui nous renseigne qu'en praxéologie sociologique, la plus-value discursive est « ... *toute satisfaction, toute dividende ou tout bénéfice matériel et immatériel que procure toute production consommation du « sur-discours »*. »⁹³ Pour obtenir cette satisfaction ou ce gain, les responsables des Églises de réveil utilisent souvent une sorte de divination les plaçant plus du côté du sacré que

⁹³ G.C. KAMBAJI WA KAMBAJI (Dir.), *Dictionnaire critique du Kambajisme*, Kinshasa, Editions la dialectique, 2006, p. 89.

de celui du profane. « *La divination est l'une des formes de l'identification sociale ; processus consistant à identifier un être humain, à s'identifier à Dieu, aux dieux, à des êtres surnaturels ; avec comme conséquence, la déification des hommes, la (pré-)fabrication des « hommes-dieux » vénérés et servis aveuglement à longueur des journées et des nuits.* »⁹⁴

Les discours construits et prononcés à cet effet comportent souvent « ... *des pièges symboliques entendus comme artifice, subterfuge, technique, opération ou mécanisme subtil utilisé dans une production langagière, discursive par un locuteur ou un scripteur pour tromper, induire en erreur ou leurrer un auditeur ou un lecteur afin d'atteindre certains objectifs : plus-value discursive, domination et exploitation sociales, maintien du statu quo ou reproduction de l'ordre social institué ; usurpation des biens, d'une dignité, d'un pouvoir, d'un droit, d'une réputation, des titres, des grades ou idées... ; accès et/ou maintien au pouvoir, à son poste, bref, avantages ou privilèges de toutes sortes.* »⁹⁵

Il ne s'agit pas pour nous de porter un jugement de valeur, mais d'analyser des pratiques sociales partagées par bon nombre d'acteurs dans les Églises de réveil. Ces acteurs se répartissent en leaders et membres. Les premiers se distinguent en leaders proprement internes aux Églises et des leaders externes ou « trans-groupes ». Comprenez par là que certains leaders ont de l'influence même en dehors de leurs propres cercles, ceux qu'ils ont créés et où ils évoluent. C'est le cas de certains musiciens, certains célèbres évangélistes... invités ça et là pour quelques prestations. Les seconds, par contre, sont la base sur laquelle repose la renommée des premiers. N'empêche qu'on y trouve des responsables hiérarchiques comparables à la *line* (dans la terminologie des organisations) et chargés d'encadrer les fidèles et de les maintenir ou les fidéliser à celui-ci.

Au niveau des Églises de réveil, « ... *au-delà de son caractère divin, mystique ou inspiré, réel ou supposé, nous savons que ce phénomène religieux est conduit par des êtres humains, donc par des agents de changement social.* »⁹⁶ Sans verser

⁹⁴ G.C. KAMBAJI WA KAMBAJI (Dir.), *op. cit.*, p. 30.

⁹⁵ IDEM, p. 86.

⁹⁶ S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa...*, *op. cit.*, 2004, p. 47.

dans les distinctions et définitions de ce qu'on entend par agent de changement, retenons avec S. Shomba K. et G. Kuyunsa B. que « ... *le Congo compte une infinité de meneurs d'hommes aussi bien pour son progrès que pour sa déchéance. Les dissidents politiques et religieux, les dépossédés économiques, les musiciens, les détachés culturels, les indifférents, ... figurent parmi les principales catégories d'individus dont les actions produisent, retardent ou bloquent l'influence des facteurs de changement.* »⁹⁷

Les leaders dont question ici se présentent comme des mandatés du ciel, des serviteurs de Dieu etc. Il s'agit, comme nous venons de le dire, d'une stratégie de « production-consommation » d'un discours en vue de tirer une plus-value non seulement discursive, mais aussi matérielle et sociale (biens matériels, considérations etc.).

Les pratiques religieuses des Églises de Réveil sont transformées en spectacles, développant ce qu'on appellerait religion-spectacle. Dans ces formations religieuses, la plupart des leaders ont un titre pour se distinguer ou pour afficher rapidement la mission qu'ils ont au sein de leurs communautés. Il existe des pasteurs, des prophètes, des évangélistes, des docteurs, des évêques ou bishops (pour ceux qui aiment la dénomination anglophone), des archbishops etc. Ces différentes appellations ont aussi une connotation idéologique, une distinction des classes au sein du mouvement de réveil.

Il est aussi à noter que, grâce aux moyens de communication sociale comme la radio et la télévision, il se crée des pasteurs, évangélistes, bishops ... radiogéniques et/ou télégéniques. La transformation de la religion en marchandise et sa médiatisation favorisent le vedettariat des leaders des Églises de réveil.

Selon le besoin de spiritualité et/ou de solutions aux angoisses existentielles des membres ou de la population, les différents leaders des Églises de réveil choisissent de porter l'une ou l'autre appellation afin de se valoriser. Non seulement ils prennent des titres régulièrement connus dans la chrétienté (docteur,

⁹⁷ S. Shomba Kinyamba et G. Kuyunsa Bidum, *op. cit.*, 2000, p. 23.

évangéliste, prophète, apôtre, pasteur etc.), mais aussi y ajoutent d'autres, librement expressifs. Ainsi, nous avons des titres comme : homme de Dieu, serviteur de Dieu, évangéliste international ; plus agressive encore : homme à la langue brûlée...

L'image ainsi créée s'installe peu à peu et se renforce parmi les fidèles qui ne commencent plus à jurer que par leur leader. C'est à eux de vendre cette image de leur leader en rendant des témoignages, en recrutant d'autres fidèles (dans certains groupes, les fidèles sont tous gagnés d'âme, évangélistes...). Les interprètes-traducteurs et les modérateurs contribuent à créer et même à vulgariser l'image de leur leader-maximo. Ils le vantent et l'encensent lors de rencontres avec les fidèles créant chez ces derniers une réceptivité au message qu'il leur porte.

III.2. Charge idéologique des leaders des Églises de réveil

En choisissant d'arborer un titre ou un autre, certains leaders font peser sur leurs fidèles une charge émotive. Il s'agit en fait de valoriser ses capacités, ses talents, et du même coup, se valoriser soi-même ; il s'agit aussi de vendre l'image de son Église et de fidéliser ceux qui y sont déjà et même d'en attirer d'autres. S'installe alors un marketing agressif utilisant la radio et la télévision, les grandes affiches encore plus expressives.

IV. Discours et pratiques

Le discours des Églises de réveil s'attaque aux représentations en tâchant de les relier aux diverses dimensions de la vie humaine et sociale, en conférant des rôles aux individus et en créant des événements sur la situation des hommes. Ainsi, une sorte de mise en scène des acteurs se réalise par le leader qui unit des personnalités différentes, présentes et absentes. Comme au théâtre, les individus revêtent des « masques » et jouent des rôles qui leur sont confiés. L'adepte est en même temps présent et absent. Présent dans sa situation inconfortable mais absent parce qu'il doit être délivré (il est fait prisonnier, mis au tombeau par les forces démoniaques), sa vraie personnalité, qu'il doit reconquérir, est absente.

Le leader voit ce que le fidèle ne voit pas mais que ce dernier croit exister. L'existence finit par devenir réalité. Il voit dans le présent, dans le passé et même dans le futur. Faisant confiance à cette compétence que revêt son leader, le fidèle croit sans demander de preuve. C'est la foi. Dans les lignes qui suivent, nous exploitons quelques dimensions de ce théâtre.

IV.1. Discours

Ici, nous analysons le discours des Églises de réveil en tant qu'acte de communication. Et, comme tout acte de communication, nous analysons ce discours en distinguant le locuteur, le contenu et la cible qui réagit pour former une boucle. Le locuteur et la cible étant analysés à d'autres points, nous nous focalisons ici sur le message tels que délivré par les Églises de réveil. Comme il n'existe pas un message unique pour tous nous voyons la construction des représentations qui profilent derrière les différents messages.

Comme tout autre discours, le discours des Églises de réveil utilise des images, images du monde extérieur et du monde intérieur. Les images du monde extérieur (objectif) porte sur l'Être Suprême, les relations avec lui ou avec les autres forces, sur les choses, les hommes, les événements ou situations (phénomènes naturels). Par contre, les images du monde intérieur font appel à une sorte d'introspection (à se construire des images de soi).

Les deux catégories d'images sont des constructions faites du monde et subissent une sorte de transformation dans deux directions différentes où tout subit un dédoublement: la direction du bien et celle du mal. Un objet, un homme peut être présenté comme porteur du bien ou du mal en lui et pour lui ou pour autrui. Le monde lui-même est divisé en monde du bien et en monde du mal.

Une fois les constructions faites, s'engage alors un effort pour faire tomber les **masques** qui empêchent de voir ou d'être vu, c'est le dévoilement. Tantôt, par exemple, on a affaire à un incubé ou une succube, tantôt, on a affaire à l'ange de Dieu ou à un démon ; ni l'un, ni l'autre ne sont identifiés d'emblée si ce n'est par le

truchement des leaders ou par une révélation. Les événements et les objets sont considérés comme ayant une influence positive ou négative sur la vie. D'où il faut faire des « déclarations prophétiques, d'autorité » sur ces événements ou objets. Les déclarer « sans effets », nuls s'ils sont négatifs, ou acceptés s'ils sont positifs. S'en écarter ou s'en éloigner est aussi un moyen pour éviter de se faire emprisonner par les forces négatives. Se rapprocher des forces positives est bénéfique.

Les Églises de réveil représentent ou aident les adeptes à se représenter une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, qui peut être aussi bien réelle qu'imaginaire ou mythique. Puisqu'il n'y a pas de représentation sans objet, nous devons reconnaître avec Denise Jodelet que « ... les représentations sociales, en tant que systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. »⁹⁸

Basé sur la morale, les discours des Églises traditionnelles sont souvent accusés d'être moins orientés vers la spiritualité. Aussi, les Églises de réveil se donnent-elles de composer des discours qu'ils estiment répondre non seulement aux besoins en spiritualité de leurs adeptes mais aussi à leurs préoccupations quotidiennes et existentielles. (Campagne d'action de grâce, de louange et d'adoration, de prière avec jeûne ; Campagne d'évangélisation, guérisons miracles, de restauration, de délivrance et de bénédiction, etc.).

IV.2. Pratiques

IV.2.1. La négation : NE.....PAS

Le discours des Églises de réveil fait souvent usage des expressions où, régulièrement, la négation exprime la situation actualisée ou potentialisée à laquelle une autre est opposée. Les rapports du sujet à lui-même (le moi sotériologique) ou aux choses sont caractérisés par une utopie. Tantôt c'est pour désirer ce que nous n'avons

⁹⁸ D. JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1994, dans : <http://classiques.uqac.ca/>, consulté le 28/02/2008.

pas ou ce que nous ne sommes pas en renonçant à ce que nous avons ou à ce que nous sommes. Le tout est organisé autour des valeurs de salut, de richesse, de bien-être, etc. Tout discours entendu se veut porteur de salut en affectant un sens à l'existence : « Tu n'es pas créé pour souffrir, pas pour contempler ni accompagner les autres, cette situation n'est pas de Dieu, ce n'est pas ta femme, ton mari, ce n'est pas un enfant, »

Basé sur des situations collectives anxieuses ou mal tolérées et dans un effort de restructuration de l'existence, de la réinterpréter, de la transformer, le discours suit quelques pistes : celui du rapport aux choses ou aux événements, celui du rapport à soi-même, et celui du rapport à autrui. Le souci d'apaiser les angoisses et les maladies psycho-somatiques qui en résultent amène ces Églises de réveil à accorder une importance considérable aux ministères de délivrance et d'intercession.⁹⁹

IV.2.2. Rapport aux choses, aux objets et à la nature

La nature et les choses, voire les événements, sont conçus différemment en fonction des valeurs attribuées à chacun d'eux. Par rapport aux richesses, à l'état de santé, à la puissance divine (de chasser les esprits méchants) etc., des discours sont prononcés. Ces discours engagent les adeptes dans certains comportements et attitudes. Par exemple, « l'or et l'argent appartiennent à Dieu qui les donne à ses enfants » ; « la semence » : un thème qui engage durablement le quotidien des Églises de réveil, on sème pour récolter abondamment et, après avoir récolté, il faut encore semer pour en récolter davantage.

IV.2.3. Rapport du sujet à lui-même et aux autres

Dans l'effort d'amener l'adepte à devenir autre chose que ce qu'il est maintenant, le discours des Églises de réveil est souvent conçu et interprété en fonction des acteurs et des personnages bibliques qui ont marqué leur temps d'une manière ou d'une autre. Séduire et survaloriser l'individu sont des atouts pour exciter les adeptes à l'action. Chacun se présente comme victime et s'identifie aux personnages bibliques

⁹⁹ A. DE SURGY, *Le Phénomène pentecôtiste en Afrique noire. Le cas béninois*. Paris-Budapest-Torino, L'Harmattan, 2001, p. 432.

jusqu'à adopter leurs noms pour essayer de vivre comme eux ou d'espérer les solutions qu'ils ont reçues en leur temps. « *C'est en allant à l'Église, en écoutant l'enseignement de l'Église, en priant, c'est-à-dire en communiquant avec Dieu que la vie change.* »¹⁰⁰

Le rapport aux autres est présenté en fonction de la distance qui les lie. Cette distance est aussi bien perçue en termes d'espace que de temps. Nous avons les proches qui entrent directement, et de manière intense, en rapport avec le sujet et ceux qui sont anonymes du fait de la grande distance qui les éloignent, ils n'entrent pas directement, ni de manière intense, en relation avec le sujet. En termes d'espace, nous avons différents cercles : le ménage, l'Église, le quartier etc. ; en termes de temps, nous avons les ascendants et les descendants.

IV.2.4. Renforcement et ruptures

Le discours veut renforcer l'unité du groupe formé par les fidèles de la même Église, et tend à les éloigner, à encourager (directement ou indirectement) des ruptures. Le partage sert à l'affirmation symbolique d'une unité et d'une appartenance. L'adhésion collective contribue à l'établissement et au renforcement du lien social. Les groupes ont une influence sur la pensée de leurs membres et développent des styles de pensée distinctifs.

En retour, cette influence amène ces membres à se débarrasser des pratiques qualifiées de traditionnelles, à s'éloigner des organisations sociales ou groupes qui ne sont pas validés par les leaders. Ainsi écrit J.P. Missié, « ... *tout en prônant la rupture sans concession avec la coutume (l'organisation sociale et les rites traditionnels, les pratiques sorcellaires), les Églises de réveil disent détenir les armes efficaces, les « puissances » pour « terroriser » les sorciers, pour lutter contre les « envoûtements ».* (Ce thème se révèle très mobilisateur). »¹⁰¹

¹⁰⁰ J. Tonda et J.-P. Missié, *op. cit.*, p. 63.

¹⁰¹ J.-P. MISSIÉ, « Les Eglises de Réveil et l'imaginaire sorcellaire au Congo », dans J. TONDA et J.P. MISSIÉ, *op. cit.*, pp. 123-153.

IV.2.5. Surdétermination et survalorisation des causes

Parlant de la représentation, cette façon de rendre symboliquement présent à soi et à autrui tout ou partie du monde en dehors du champ de la perception directe, nous voyons le processus de construction ou de reconstruction de la société ou simplement du monde qui est le nôtre. Ainsi, est attribuée à certains objets une importance causale qu'ils n'ont pas en réalité. A tout problème, à toute question, est associée une cause nécessairement spirituelle.

IV.3. La contribution des adeptes à la fabrication du discours

En reconnaissant à leurs leaders beaucoup plus de pouvoirs qu'ils n'en ont en réalité, les adeptes renforcent l'image qu'ils se donnent et contribuent ainsi à répandre dans la population le discours de leur Église. Par ailleurs, le discours est un produit conçu en fonction des demandes ou des attentes du consommateur. Plus il consomme le produit, plus le produit lui est raffiné. Par une sorte de fanatisme, se crée un attachement infaillible des fidèles à la personne de leur leader maximo. Les fidèles s'approprient le discours pour le reproduire dans leur quotidien.

IV.3.1. Justification d'un ordre socio-religieux

La vie religieuse construit un ordre que le pasteur justifie dans ses propos. « Quand Dieu donne une vision et Il donne aussi la provision », « les richesses appartiennent à Dieu », « le pasteur est un appelé, il est oint », « ne touchez pas à mes oints »... sont là quelques expressions pour justifier l'action et la position des leaders religieux sur les fidèles. Aussi, écrit S. Shomba, « *dans la mesure où les adeptes reconnaissent au pasteur, à tort ou à raison, un charisme, un pouvoir spécial, tout ce qui vient de lui est également reçu avec bienveillance et exerce une grande influence sur le comportement.* »¹⁰²

Dans l'ordre socio-religieux traditionnel, il existe aussi bien des êtres maléfiques et les sorciers proprement dits, que les désorceleurs qui se placent les uns les

¹⁰² S. SHOMBA KINYAMBA, *Kinshasa...*, op. cit., 2004, p. 60.

autres aux antipodes pour contrer les actions. De même, dans les Églises de réveil, les leaders se situent à l'antipode des sorciers invoquant l'usage de la puissance divine dont ils usent contrairement aux désorceleurs qui usent, semble-t-il, des mêmes puissances que les sorciers. Comme l'écrit E. de Rosny, « ... on ne connaît pas de société comprenant des sorciers sans des anti-sorciers et inversement. »¹⁰³ La présence des sorciers et des mauvaises conditions (maladies, pauvreté, insuccès...) attribuées aux démons, justifie l'œuvre des Églises de réveil. Aussi, les pasteurs usent de la « violence symbolique ». Ils convoquent pour détruire les esprits méchants, maudissent même les adeptes qui tenteraient de se soustraire des obligations religieuses.

Toute la communication est centrée sur la personne du pasteur. On vante le pasteur : il prêche bien ; il a l'onction ; il a l'autorité et la puissance ; il est qualifié pour délivrer, guérir, prophétiser, enseigner... (Il suffit de suivre les communiqués publicitaires à la radio ou à la télévision pour s'en rendre compte).

Puisque le pasteur ne fait aucun autre travail, il doit être entretenu (le vêtir, le loger, ... quoi de plus normal). Pour justifier une accumulation, il invoque des « maximes » tel que quand Dieu donne la vision, il donne aussi la provision. Celle-ci non pour des actions sociales en faveur de nécessiteux mais pour les pénales du pasteur. Les travaux de construction, d'équipement et autres font l'objet de ce que les pasteurs nomment « appel de fonds ». Une catégorie de membres de l'Église prend source ici : « les partenaires », « le comité de soutien ». Ces derniers sont sélectionnés pour pourvoir financièrement et matériellement aux besoins de l'Église.

IV.3.2. La mise en acte de l'imaginaire collectif dans la communication

En tant que produit social, les discours des Églises de réveil engagent l'appartenance sociale des individus avec les implications affectives et normatives. Ils conduisent à intérioriser des expériences, des pratiques, des modèles de conduite et de pensée approuvés par la communauté et dont un témoignage est rendu régulièrement au cours des cultes ou dans les conversations de tous les jours.

¹⁰³ E. DE ROSNY, *L'Afrique des guérisons*, Paris, Karthala, 1992, p. 107.

Une fois intériorisés, ces discours imprègnent toutes les relations avec les autres. Ils deviennent le principe structurel. Il s'agit d'un savoir et d'un savoir-faire qui construisent la compétence aussi bien pratique que discursive des fidèles. Tout ceci s'exprime à travers des bouts de phrases lancées au cours des prêches ou dans les chansons des musiciens chrétiens, qui contribuent à répandre les messages des Églises de réveil. C'est le cas des phrases ci-après : « *nanu esili te...* » (traduire : ce n'est pas encore fini), qui donne de l'espoir à ceux qui attendent, « *cette fois-ci c'est pour toi* », *c'est ton tour* (engageant), *parole prophétique, déclaration, ya Nzambe tolobi amen* (traduire : qui appartiennent à Dieu disons amen), *oyo azali na bomoi aloba amen* (traduire : que celui qui est vivant dise amen), « *je m'adresse à une seule personne* », *mille tomberont à ta gauche et à ta droite* (salut individuel) ...

V. Figures des adeptes et mobiles d'adhésion aux Églises de réveil

A la base de l'orientation religieuse de beaucoup d'adeptes des Églises de Réveil se trouvent des situations de frustration et une privation qu'ils n'arrivent pas, par d'autres moyens, à surmonter. C'est notamment le manque de bonheur familial (maladie, stérilité, célibat prolongé, mortalité élevée, ...), le manque de stabilité socio-économique (perte d'emploi, chômage, activités économiques non ou peu productives...), l'insatisfaction socio-politique (recherche de promotion, de nomination politique), etc.

En adhérant à une formation religieuse, chaque adepte s'attend à voir sa situation se transformer dans le sens du mieux-être, du mieux-vivre. Il s'agit de le rétablir dans une situation qu'il a « perdue » et espère retrouver grâce à une vie de prière au sein d'un groupe donné. Le choix porté sur le groupe n'est pas fait au hasard. Il est basé sur la réputation de ce groupe ou de son leader à trouver des solutions à différentes situations jugées critiques, voire désespérées. Aussi, pour y parvenir, il faut passer par certaines étapes, qui partent de la recherche de l'origine spirituelle du mal à la délivrance et au maintien de cette délivrance. Il s'agit pour l'adepte (le *croyant*) de naître de nouveau. La prière et les délivrances servent à libérer les sentiments dysphoriques suscités par des situations anxiogènes ou mal tolérées.

La peur et le rejet de l'altérité que suscitent les discours évangéliques poussent les fidèles à s'imaginer, à imaginer des situations ou des événements fictifs qui les amènent à des délivrances et autodélivrances. Généralement, les fidèles se présentent en *victimes* aussi bien des actes de leurs ascendants, que de leurs propres actes dont ils peuvent être conscients ou on. Les récits que les adeptes font de leur vie suivent souvent un même scénario collectivement connu et partagé dans les assemblées et permettent de se situer dans une catégorie sociale, celle des victimes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE DEUX

EFFERVESCENCE DE LA RELIGIOSITE : CAS DU « MINISTÈRE DU COMBAT SPIRITUEL »

Une première remarque mérite d'être faite ici à propos du mouvement que nous présentons ci-après. Selon les déclarations officielles, « ...la Fondation n'est pas une Église¹⁰⁴ locale. Elle n'a pas été créée pour se substituer ou concurrencer l'une ou l'autre Église locale, ni un groupe dénominationnel quelconque¹⁰⁵. Connue sous l'appellation de « combat spirituel » à cause de la place centrale accordée à l'enseignement et à la pratique y afférente, le ministère du couple Olangi est une des activités organisées par la Fondation Olangi Wosho (FOW en abrégé) et qui constitue un des cinq départements de ladite fondation.

Aussi, pour situer ce ministère, nous devons connaître la fondation elle-même, sa genèse, ses objectifs, son développement, sa structure ainsi que le processus religieux d'application en son sein.

¹⁰⁴ Nous savons que tout groupe de personnes partageant les mêmes croyances et rites forment une Eglise. Quant à nier à l'avance qu'il n'en était pas question est tendancieux. Aujourd'hui, ce ministère a une Eglise en construction sur la 18^{ème} rue Limete sous les hospices d'un pasteur, ex-abbé de l'Eglise catholique. La première tentative faite sur la première rue s'était soldée par un échec. Ceux à qui la chose avait été confiée n'ont pu tenir.

¹⁰⁵ Tiré de : <http://www.megaphone.ch/joseph/> téléchargé le 26/10/2009.

I. Genèse, objectifs et structure de pouvoir

I.1. Genèse

Créée le 1^{er} novembre 1993¹⁰⁶, la "Fondation OLANGI-WOSHO" est connue sous la dénomination du « Ministère du Combat Spirituel ». Elle se présente comme une organisation non gouvernementale à vocation chrétienne, internationale et se veut apolitique et sans but lucratif.

La Fondation Olangi-Wosho, FOW en sigle, et comme son nom l'indique, est une organisation non gouvernementale créée par le couple Joseph Olangi N'koy U'de et Elisabeth Wosho Onyumbé qui lui ont prêté leurs noms.

« Les besoins de développement de notre nation en particulier et de l'humanité en général placent l'homme au centre du problème général de développement. L'homme est à la fois l'initiateur, le moteur et le bénéficiaire de toute action de développement.

Il importe donc que l'on s'occupe en premier lieu du développement intégral de sa personnalité. Pour nous chrétiens, s'occuper du développement intégral de l'homme signifie s'occuper de son développement sur le plan tridimensionnel du corps, de l'âme et de l'esprit.

Nous appuyant sur notre propre expérience de la vie, nous avons été amenés à apporter une assistance spirituelle, morale et matérielle à plusieurs personnes : hommes, femmes et enfants. Cette assistance a pris une ampleur telle qu'elle est devenue tout un "apostolat".

Dans le but d'organiser et d'encadrer l'exercice de cet apostolat, nous avons créé, suivant l'ordre du Seigneur, des cadres spécifiques pour l'exercice de notre "Ministère". Pour rendre notre action efficace, chaque organisme spécifique ainsi créé cible une catégorie précise des personnes.

Il est vite apparu nécessaire d'avoir une structure juridique et administrative unique pour une meilleure coordination de nos activités philanthropiques.

C'est ainsi que, le 1er novembre 1993, nous avons créé la "Fondation OLANGI-WOSHO", une organisation chrétienne internationale, non gouvernementale, apolitique et sans but lucratif. »¹⁰⁷

¹⁰⁶ La FOW a émergé progressivement de 1990 à 1996 sur base des documents comme la déclaration d'existence, l'autorisation de fonctionnement et l'agrément par un arrêté du ministre de la justice en novembre 1996.

¹⁰⁷ <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

Selon les propos du couple fondateur, leur ONG vise à apporter, sur base de leur propre expérience de vie, une assistance spirituelle, morale et matérielle à plusieurs personnes : hommes, femmes et enfants. Sans s'ériger en véritable Église, la FOW opère comme une structure d'aide non seulement aux personnes physiques, mais aussi aux Églises (ainsi est créée une classe pour la formation des pasteurs : Nicodème).

A ses débuts, la FOW réunissait des femmes qui formeront la *Communauté Internationale des Femmes Messagères de Christ (CIFMC)*. Et pour étendre ses activités, elle s'est intéressée aux hommes et enfants en créant le *Centre PENIEL Mondial (CPM)* et la *Jeunesse Chrétienne Combattante (JCC)*. Ces « organismes » s'occupent principalement de l'encadrement et de la formation spirituelle des groupes de femmes, d'hommes et de jeunes et enfants.

Partant de sa mission principale, celle de combattre les coutumes africaines qui détruisent les familles et qui se sont installées dans les Églises (En Afrique, les gens qui se disent chrétiens s'appuient sur la coutume dès qu'un problème surgit), la FOW a développé des branches au-delà du continent africain où différentes races sont recrutées. Ainsi parle-t-elle de la Communauté Internationale des Femmes Messagères de Christ et du Centre PENIEL mondial.

La CIFMC ainsi que le CPM s'occupent des personnes adultes. En leur sein, chaque centre organise aussi bien des séances publiques d'enseignement et de formation que des cycles de formation au combat spirituel comportant plusieurs séminaires.

La JCC, quant à elle, est un cadre pour les jeunes et les enfants. Elle constitue un mouvement de jeunesse qui s'occupe de l'encadrement éducatif et de la vie spirituelle des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Elle organise des séances d'instruction publiques pour les enfants et les jeunes, pour leur formation spirituelle et morale.

Les activités de la Fondation, en ce qui concerne le Département du Ministère, se sont étendues à ce jour sur quatre continents, à savoir : l'Afrique,

l'Europe, l'Amérique et l'Asie. La Fondation compte actuellement soixante sièges locaux et noyaux préparatoires répartis dans 25 pays.

I.2. Objectifs

« La Fondation a pour but la coordination, le soutien (spirituel, organisationnel, matériel et financier) et le développement des organismes spécifiques pour l'exercice harmonieux du « ministère » du couple initiateur. »¹⁰⁸

Les objectifs poursuivis par cette fondation sont les suivants :

- la constitution d'un fonds pour la création d'organismes à caractère spirituel, moral, culturel, social ou socio-économique concourant au développement intégral de l'être humain selon la morale et la foi chrétienne ;
- l'organisation et la promotion de ces organismes en République démocratique du Congo et dans le monde ;
- la recherche, la création et la mise en œuvre des moyens et des instruments de soutien au fonctionnement de ces organismes à travers le monde ;
- la réalisation, au travers de ces organismes, d'une délivrance spirituelle, sentimentale, émotionnelle, socio-économique, culturelle et physique de l'être humain par la destruction des liens aliénants tissés par la coutume, l'hérédité et la pression sociale, ainsi que la formation de la personne délivrée, pour favoriser son épanouissement spirituel, moral, physique et matériel, conformément à l'évangile du Christ dans sa plénitude ;
- la facilitation et la promotion des échanges d'expériences ainsi que d'une coopération et d'une assistance mutuelle dans le domaine du développement intégral de l'être humain, selon la morale et la foi chrétienne, entre ces organismes et ceux ayant les mêmes buts à travers le monde.

¹⁰⁸ <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

Selon les statistiques de la FOW, depuis leur création, la CIFMC a déjà délivré et formé 92.000 femmes; le Centre PENIEL 31.000 et la JCC 8.000 jeunes et enfants. Ces chiffres concernent uniquement le District central du Ministère constitué par les villes de Kinshasa et de Brazzaville, sans compter les personnes qui suivent le message du combat spirituel au cours des grandes manifestations (conventions, colloques, symposium, séminaires publics) ainsi que par la radio et la télévision.¹⁰⁹

I.3. Structure du pouvoir

Comme toute ONG, La Fondation est dotée d'une structure comprenant la Bergerie, le Conseil d'administration ou Comité de direction, un secrétariat général et des départements.

LA BERGERIE. Ce sont "les bureaux" du couple Berger, le couple fondateur, c'est-à-dire l'ensemble des services attachés au couple et supervisés directement par ce dernier.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ou Comité de direction est présidé par le couple Berger, Président et Vice-Président, et assure la direction de la Fondation.

LE SECRETARIAT GENERAL regroupe les services administratifs, les services généraux et tous les services d'appui.

A ce jour, la Fondation compte plusieurs départements dont :

1. Le Département du Ministère du Couple Olangi qui s'occupe de :
 - gagner des âmes pour Jésus-Christ ;
 - les délivrer intégralement de l'emprise de Satan ;
 - les former au combat spirituel, et
 - en faire une sainte assemblée de vrais adorateurs du Dieu vivant ;

¹⁰⁹ <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

Pour mettre en œuvre cette mission, le couple et ses collaborateurs assument les fonctions spirituelles de l'intercession, de la cure d'âme, de la délivrance, de la formation et la conduite de réunion ;

2. Le département de développement et de recherche de financement : s'occupe de la planification du développement des activités et de leur financement ;
3. Le département des relations extérieures : assure deux fonctions essentielles de relations avec les Églises locales et organisations confessionnelles d'une part, et, d'autre part, avec les instances officielles et organisations non confessionnelles. Il s'occupe en outre de la réalisation des actions humanitaires ;
4. Le département social : se charge des structures d'entraide, de l'éducation sociale de masse et de l'assistance sociale aux nécessiteux ;
5. Le département médico-social : s'occupe des formations médicales et des actions de santé sur la population, avec une attention particulière sur les déshérités. L'objectif est les soins de santé pour tous ;
6. Le département des études et projets : a pour mission d'une part de mener des études et faire des recherches opérationnelles toutes les activités et, d'autre part, de proposer et gérer des projets physiques de la fondation ;
7. Le département socio-économique : met en place des structures d'assistance et d'aide dans le domaine des affaires et des activités de production (petite production agricole, artisanat, grandes opérations économiques etc.) ;
8. Le département formation, éducation et culture : s'occupe de toutes les activités éducatives, instructives et socio-culturelles telles que : les écoles chrétiennes, les centres d'alphabétisation chrétiens, la conception des programmes et matières à diffuser par radio, par télévision, par cassette audio et vidéo ainsi que par écrit.

La Fondation a créé en son sein une chambre de commerce; la Chambre de Commerce internationale de la Communauté chrétienne (CCICC) qui a pour but de soulager la misère des populations locales en mettant à leur disposition des articles et des produits aux prix sociaux.

Les objectifs de cette chambre sont :

- l'organisation des activités spirituelles pour apprendre aux membres comment faire les affaires avec Dieu en privilégiant les intérêts de son peuple ;

- la recherche des marchés auprès des organismes tant nationaux qu'étrangers au profit des membres et l'organisation des voyages d'affaires afin de permettre aux membres de prendre part aux foires et diverses autres rencontres d'affaires ;
- la réalisation, au sein des membres d'un circuit stable des relations économiques afin de leur permettre de mieux connaître les activités des uns et des autres et de favoriser un partenariat entre hommes d'affaires chrétiens ;
- le marketing des activités des membres par l'enregistrement de ces derniers auprès des chargés d'affaires de différents pays afin de leur faciliter l'obtention des visas et autres titres de voyage pour des raisons de contacts commerciaux ;
- l'ouverture spirituelle des membres à travers des conférences-débats pouvant les amener à mieux comprendre comment investir dans la construction de l'Église Corps du Christ.

De ce qui vient d'être présenté, nous pouvons retenir que la FOW est d'abord une ONG créée par un couple qui en est le superviseur direct de toutes les activités à travers leur présence dans les différentes activités et les différents organes. Le couple est assisté d'une équipe d'encadreurs et animateurs constituant le « Staff ». Cette équipe se répartit dans différents organes, différents sièges et s'occupe de l'exécution des activités. L'ONG s'appuie sur l'évangélisation en se basant sur le combat spirituel comme doctrine de base sur laquelle se greffent d'autres enseignements. C'est cette activité religieuse qui domine et occulte d'autres activités. Ci-après, nous présentons la doctrine principale de l'Église ainsi que quelques enseignements et préceptes qui y sont rattachés.

II. Le combat spirituel : un corps de doctrine et une éthique

Dans presque toutes les Églises, le centre de la foi est souvent occupé par la relation à Dieu et par l'amélioration des conditions matérielles ou sociales. Ces conditions, chez certains, peuvent être améliorées ici bas ou dans l'au-delà en comptant sur l'intervention divine et sur la conduite (ses bonnes actions). Elles doivent déjà l'être ici bas pour d'autres. Tout en comptant sur la relation divine, il faut s'engager soi-même à les réaliser.

Le combat spirituel peut être compris comme cette doctrine qui engage l'homme à améliorer ses conditions matérielles ici bas. Aussi, quelques préceptes de base, parmi tant d'autres, nous font voir la structure de cette doctrine qui part du diagnostic du problème (l'arbre de la mort) à la thérapie (la délivrance).

II.1. Contenu idéologique et système de légitimation

Tout commence par la présentation de la vision à travers laquelle le nouvel arrivant est introduit à la philosophie du groupe : comment le couple l'a reçue et ce qui est attendu d'un chacun.

Le couple Olangi dit avoir reçu de Dieu une révélation, un ordre et une vision.

« La révélation que le Seigneur a donné à Maman Elisabeth Olangi Wosho, en réponse aux questions qu'elle se posait pour sa vie et celle de son foyer, c'est que les coutumes et traditions humaines, spécialement africaines, amènent l'homme à commettre des abominations vis-à-vis de Dieu et le placent dans une position de malédiction. *Il faut donc une délivrance pour qu'un homme qui est dans une telle situation rentre dans le plan de Dieu et jouisse de ses bénédictions.* En Afrique, les gens qui se disent chrétiens s'appuient sur la coutume dès qu'un problème surgit. Dieu ne peut pas intervenir dans ce cas car il dit : "On ne peut pas servir deux maîtres à la fois." (Matthieu 6:24)

Lorsque le couple a exploité cette révélation dans son foyer, sa vie a changé et Dieu lui a donné une vision, celle de faire connaître à tout homme les réalités de la guerre spirituelle et de mener l'action du combat spirituel pour la délivrance des captifs.

Le Seigneur a donné cet ordre à sa servante : "Tant que les femmes pleureront, tant que les enfants seront rebelles, tant que les hommes seront enchaînés dans la débauche et la polygamie ..., je t'envoie dans le monde entier pour gagner les femmes à Christ, les délivrer et les former au combat spirituel afin d'en faire des combattantes engagées dans la guerre contre Satan, pour délivrer leurs foyers, leurs Églises et leurs nations" ». ¹¹⁰

De cette longue citation, nous retenons que la doctrine du combat spirituel a un contenu idéologique basé sur le vécu quotidien de la population. Il s'agit

¹¹⁰ <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

de l'intervention divine qu'attendent les gens en passe à des angoisses existentielles, laquelle intervention ne peut se réaliser compte tenu de leur conduite : *ils s'appuient sur la coutume.*

Conçue pour aider les familles à sortir de la coutume, la FOW est le fruit de l'expérience d'un couple, lequel se sent appelé à délivrer et à former les femmes et les hommes au combat spirituel. Cette délivrance et cette formation vont les doter des potentialités nécessaires pour qu'à leur tour, ils délivrent leurs foyers, Églises et nations en s'engageant dans le Combat Spirituel.

Il y a une sorte d'élection divine pour le couple qui a reçu une vision et l'a expérimentée. Celle-ci consiste à faire connaître les réalités du combat spirituel pour la délivrance des captifs. Il s'agit de tous ceux qui ont divers problèmes.

Ils sont invités à accepter cette réalité et à s'engager à la suite du couple en obéissant aux instructions et enseignements qu'il propose. C'est ce dernier qui organise tout. Il est attendu du fidèle de s'engager au combat. Sur la page qui présente la vision reçue par l'initiatrice, nous pouvons lire : « *Un dicton populaire dit que "la vie est un combat". Il importe donc de savoir de quel combat s'agit-il ? Contre qui doit-on combattre ? Pourquoi combattre ? Et avec quelles armes combattre ?* »¹¹¹

II.2. Du combat spirituel

La vie est un combat et toute l'action du *Ministère*¹¹² est centrée sur « le combat spirituel » comme thème principal duquel découlent tous les autres enseignements. Il s'agit d'un combat qui se déroule entre deux armées organisées à la manière des armées du monde. Selon les enseignements du *Ministère*, ces armées ont une structure, un champ et utilisent des stratégies que nous présentons brièvement. Il s'agit d'un ordre socio-religieux qui aligne des acteurs situés aux antipodes cherchant à se neutraliser les uns les autres.

¹¹¹ <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

¹¹² Nous utilisons dans le texte le mot *Ministère* pour désigner cette partie de la fondation qui s'occupe de l'encadrement spirituel des membres et qui se comporte comme une Eglise.

II.2.1. Structure et fonctionnement des deux armées

a. Armée divine

Dans l'Armée de Dieu, le chef de guerre est Jésus avec les anges comme lieutenants et tous les fidèles chrétiens comme soldats, combattants. Au plan visible, nous avons les hommes qui combattent alors qu'au plan invisible (spirituel), c'est Jésus Christ et les anges (bons) qui font face aux démons.

b. Armée du diable

Dans l'armée du diable, nous avons Lucifer comme chef de guerre et les démons (anges déchus) comme lieutenants. Les (esprits) humains au service du diable en constituent les combattants. Au plan visible, ce sont les humains au service du diable alors qu'au plan invisible, c'est Lucifer et les anges déchus (démons) qui affrontent l'armée de Dieu.

Le *Ministère* insiste sur la présentation de l'armée du diable, sa structure, sa localisation et ses stratégies pour demander aux fidèles de se prémunir contre ses « attaques ». Il est clair que les attaques dont il est question portent sur la vie réelle et spirituelle des chrétiens. Toutes sortes de maladies, d'échecs, de situations frustrantes sont assimilées aux attaques du Diable auxquelles il faut riposter (avec des veillées d'arme). D'où il faut, pour les fidèles, localiser Satan avec ses acolytes, l'identifier, identifier ses stratégies en même temps qu'il leur est appris des stratégies et tactiques de combat spirituel.

II.2.2. Localisation

Les enseignements du *Ministère*¹¹³ nous apprennent que le diable, contrairement à Dieu, n'est pas omniprésent. Il est représenté par ses acolytes sur la terre, dans les eaux, dans la forêt, dans les rues, dans les objets, dans les hommes, etc. Les chrétiens sont ainsi appelés à s'éloigner, à mépriser tout lieu, tout objet, tout

¹¹³ Nous avons utilisé les notes prises par certains fidèles lors des enseignements leur donnés dans des séminaires et autres formations.

individu « possédés » par le diable et ses acolytes ; bref à les tenir à distance afin de bien prier.

II.2.3. Stratégies

Selon les mêmes enseignements, le diable et son armée utilisent, comme stratégies : la ruse, l'ignorance et l'aveuglement.

a. La ruse

C'est la fausse apparence. Le diable se présente sous un faux jour comme aide, comme lumière, comme un bon personnage qui vient servir les chrétiens. Des témoignages, par exemple, dénoncent des membres de famille qui ont affiché plus d'affections pour ceux qui témoignent, sous prétexte que cette affection n'était que camouflage pour détruire leur vie, pour les « enchaîner ». Des tantes, oncles ou autres parents, même les parents biologiques, sont indexés et présentés comme incubes (maris de nuit) ou succubes (femmes de nuit). Dans les autres Églises de réveil, des campagnes et séminaires sont organisés dans le but de délivrer ceux qui se sentent concernés de ces démons. Des centres au sein des Églises de réveil, appelés permanences, sont organisés pour recueillir ceux qui voudraient commencer une nouvelle vie loin de ces esprits et démons qui logent dans leur parenté ou milieu de vie. Ces permanences sont tenues par certains cadres de l'Église qui encadrent les « réfugiés » par des séances de prière et délivrance.

b. L'ignorance et l'aveuglement

L'ignorance et l'aveuglement, comme corollaire, sont présentés comme autres stratégies du diable dans la mesure où, selon les mêmes enseignements, ce dernier veut maintenir les humains dans l'ignorance de Dieu en les aveuglant par toutes sortes de mensonges, d'occupations etc. Cette ignorance est exercée par des Églises, surtout traditionnelles, ou autres milieux de formation qui ne permettent pas aux hommes de connaître le vrai Dieu. D'où il faudrait *sortir du milieu d'eux*, de ces Églises pour entrer dans la vraie Église, celle où il y a la vérité.

II.2.4. Champ de bataille

Dans leur lutte, l'armée de Dieu et l'armée de Satan opèrent sur un champ de bataille constitué :

- de la pensée de l'homme (aveuglement, faux raisonnement, incrédulité, pensée négative) ;
- du corps physique (maladie) ;
- du milieu familial (surtout par les enfants) ;
- du milieu social (amis intimes, collègues...) ;
- des Églises ou assemblée de Dieu (les faux frères, les faux convertis, les faux prophètes – des loups dans la bergerie) ;
- de l'ensemble des pratiques et attitudes estimées mauvaises et désignées par la *coutume*.

II.2.5. Les portes d'entrée

Pour le Ministère, Satan et ses acolytes ne peuvent opérer dans la vie des hommes qu'en passant par une porte d'entrée. Celle-ci peut être :

- la culpabilité,
- le péché,
- les circonstances de la vie,
- les coutumes et les traditions,
- les noms que l'on porte,
- les liens parentaux,
- les totems,
- les bagarres et les conflits au sein de la famille,
- les cérémonies organisées en famille : lors des mariages, des naissances, deuils etc. (les sacrifices ouvrent la voie de la communication entre les êtres humains et les puissances invisibles).

Parmi les moyens pour fermer les portes au diable et aux démons, il est recommandé aux fidèles :

- d'accepter l'intervention de la présence de Dieu,

- de se repentir sincèrement,
- de déterminer les causes qui ont ouvert les portes,
- de passer à la délivrance,
- de maintenir (la délivrance) en évitant toute personne, toute situation ou occasion de perdre sa grâce : la nouvelle condition.

II.2.6. La délivrance

La délivrance, une des stratégies du combat, va consister à dévoiler son identité spirituelle, à démasquer le diable. Pour le pentecôtiste ou tout simplement le fidèle, la délivrance consiste à :

- détruire les œuvres du diable,
- se libérer de l'emprise de Satan,
- faire passer quelqu'un des ténèbres à la lumière et de l'emprise de Satan à celle de Dieu,
- triompher sur les forces du mal,
- recouvrer sa vraie personne, son identité...

La délivrance est, et se réalise au cours d'une séance d'exorcisme. Pendant cette séance, le requérant passe par un moment de repentance durant lequel un cureur l'aide à reconnaître les causes de ses difficultés, lesquelles causes seront convoquées et combattues.

II.3. Parenté du combat spirituel avec la théorie de la « guérison de l'arbre généalogique »

Comme nous le verrons dans la suite à travers les cycles de formation des « combattants », la doctrine du combat spirituel se penche sur la délivrance qui implique le détachement de certaines pratiques et conduites qui lient les fidèles. En ses premières leçons, la formation commence par présenter un arbre, celui de la mort, avec des parties représentant des actes présents et passés, individuels ou hérités, conscients ou inconscients. Ce qui laisse voir que la doctrine en question a une relation, en lisant des écrits, avec *la théorie de la guérison de l'arbre généalogique*.

Le désir de guérison, écrit Y. Morel, est une des puissantes motivations qui pousse les gens à rechercher une Église qui les soulagera de leurs maux.¹¹⁴ Les Églises qui proposent des solutions aux maux des hommes agissent en s'appuyant sur une vision du monde et de ses problèmes. Cette vision peut être l'œuvre de l'initiateur de l'Église ou non. C'est le cas de la guérison de l'arbre généalogique expérimentée par Kenneth MacAll, un médecin chrétien et psychologue.

Il s'agit pour ceux qui adhèrent à cette théorie de guérir les malades des mauvaises influences que peuvent avoir sur eux les pratiques de leurs parents et ancêtres, lesquelles influences ont été transmises par voie héréditaire. Cette théorie a été expérimentée, dans les années 90, par Kenneth MacAll et est basée sur l'idée que des personnes peuvent porter des blessures psychologiques depuis le sein de leur mère, blessures dont ils peuvent être conscients ou non. « ... si une personne porte en elle des traumatismes psychologiques que son histoire présente n'explique pas, il faut en chercher la raison dans son passé. »¹¹⁵

Décrivant cette théorie, Michel Assiérou écrit : « *Le passé, les habitudes, les traits de caractère, les maladies et certains maux de nos ancêtres, même morts, ont une influence sur nous aujourd'hui. Cela ne fait que confirmer ce que tout Africain croit.* »¹¹⁶

Appliquée à la foi religieuse, cette théorie s'interprète comme suit :

« ... ceux qui n'ont pas respecté les commandements de Dieu, surtout les deux premiers (croire en un seul Dieu et ne pas adorer les idoles), mais aussi les autres, transmettent à leurs héritiers une malédiction comparable à une mauvaise herbe plantée dans la vie et qui la relie à des forces démoniaques extérieures. Cette mauvaise herbe a deux sortes de racines : une longue racine pivotante qui descend directement vers le fond et d'autres racines latérales moins fortes qui s'étendent dans diverses directions. La racine pivotante représente l'influence des ancêtres qui ont adoré de faux dieux. Les racines latérales représentent les influences auxquelles l'intéressé a été exposé durant sa propre existence : attachement personnel à de faux dieux ou autres influences. Ainsi donc, les descendants restent sous le coup de ces malédictiones qui entraînent « les échecs, la pauvreté, l'aliénation de la

¹¹⁴ Y. MOREL, *op. cit.*, p. 29.

¹¹⁵ IDEM, p. 42.

¹¹⁶ IBIDEM, p. 40.

famille et des tares diverses. Peu nombreuses sont les familles qui émergent... », particulièrement parmi les familles royales ou de la chefferie qui ne se sont pas détachés du paganisme. »¹¹⁷

Pour le combat spirituel, en présentant l'arbre de la mort, il est question de faire prendre conscience aux chrétiens de la gravité de la malédiction, laquelle est due à l'idolâtrie, à l'héritage ainsi qu'à la désobéissance.

De même que dans la théorie de la guérison de l'arbre généalogique, cet arbre a deux parties, l'une visible et l'autre invisible, c'est-à-dire cachée. La partie visible représente *les actes dont nous sommes conscients. Elle est aussi la génération que nous formons*. La partie invisible est constituée des *malédiction*s accumulées par au moins quatre générations *des parents et ancêtres*.

Il faut arriver à connaître ces parties et à en guérir. C'est la délivrance. Cette dernière est acquise en passant par certaines étapes initiatiques et thérapeutiques. L'initiation est basée sur des enseignements (la formation) pendant que la thérapie est réalisée au cours des séances que nous rangeons dans les processus religieux.

III. Quelques préceptes

Dans ce point, nous détaillons quelques contenus des enseignements donnés avec une petite analyse en rapport avec l'objet de notre étude. Ces enseignements sont tirés du plan de formation conçu par le Ministère (figurant sur le site Internet), le contenu, quant à lui, est puisé des cahiers de notes des fidèles.

III.1. Plan de formation

Nous donnons ici un condensé de ce plan de formation ou tout simplement les articulations des enseignements par niveau et par filière. A gauche, nous avons le cycle de formation conduisant les hommes à devenir disciples pendant qu'à droite, il s'agit du cycle conduisant à produire des messagères. En les lisant, on constate

¹¹⁷ Y. MOREL, *op. cit.*, p. 41.

que les deux plans sont identiques. C'est au niveau des contenus que la formation insiste sur des aspects liés aux comportements des hommes ou des femmes.

Tableau I. Plan de formation

<p style="text-align: center;">CENTRE PENIEL MONDIAL (Le Centre PENIEL mondial) <i>Centre de délivrance, de formation et d'entraînement au Combat Spirituel pour les hommes</i></p>	<p style="text-align: center;">C.I.F.M.C. (Communauté Internationale des Femmes Messagères de Christ) <i>Centre de délivrance, de formation et d'entraînement pour les femmes</i></p>
<p>A. <u>PREMIER CYCLE / CYCLE DE BASE</u> I. <u>SEMINAIRE P10 : ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA VISION</u> (N.B. : se donne en trois jours successifs) II. <u>SEMINAIRE P11 : AFFERMISSEMENT DE BASE ET PREPARATION A LA DELIVRANCE</u> (N.B. : A suivre parallèlement avec P12 à raison d'une séance par semaine) <u>1ère PARTIE</u> : PRINCIPES DE BASE DE LA VIE CHRETIENNE 2ème PARTIE : PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA DELIVRANCE III. <u>SEMINAIRE P12 : LES PRINCIPES DE BASE DU COMBAT SPIRITUEL</u> (N.B. : a suivre parallèlement avec P11 à raison d'une séance par semaine) <u>1ère PARTIE</u> : SENSIBILISATION AU COMBAT SPIRITUEL <u>2ème PARTIE</u> : SE SITUER ET SE CONNAITRE POUR MIEUX COMBATTRE (A l'issue des trois premiers séminaires (P10, P11, P12) : 7 jours de jeûne d'affranchissement suivi de la</p>	<p>A. <u>PREMIER CYCLE / CYCLE DE BASE</u> I. <u>SEMINAIRE P10 : ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA VISION</u> (N.B. : se donne en trois jours successifs) II. <u>SEMINAIRE M11 : AFFERMISSEMENT DE BASE ET PREPARATION A LA DELIVRANCE</u> (N.B. : A suivre parallèlement avec M12 à raison d'une séance par semaine) <u>1ère PARTIE</u> : PRINCIPES DE BASE DE LA VIE CHRETIENNE 2ème PARTIE : PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA DELIVRANCE III. <u>SEMINAIRE M12 : LES PRINCIPES DE BASE DU COMBAT SPIRITUEL</u> (N.B. : a suivre parallèlement avec M11 à raison d'une séance par semaine) <u>1ère PARTIE</u> : SENSIBILISATION AU COMBAT SPIRITUEL <u>2ème PARTIE</u> : SE SITUER ET SE CONNAITRE POUR MIEUX COMBATTRE (A l'issue des trois premiers séminaires (M10, M11, M12) : 7 jours de jeûne d'affranchissement suivi de la</p>

<p>première délivrance.)</p> <p><u>IV. SEMINAIRE P13 : PREPARATION AU COMBAT</u></p> <p><u>V. SEMINAIRE P14 : APPROFONDISSEMENT DE LA DELIVRANCE</u></p> <p>A l'issue du Séminaire P13 : 14 jours de jeûne d'approfondissement de la délivrance pendant lequel on suit ce séminaire P14 et à l'issue duquel on devient aspirant disciple.</p> <p><u>VI. SEMINAIRE P15 : MAINTENANCE DE LA DELIVRANCE</u></p> <p>(N.B. : A suivre avant P16)</p> <p><u>VII. SEMINAIRE P16 : LES FONCTIONS SPIRITUELLES</u></p> <p>(N.B.: A suivre après P15)</p> <p>(A l'issue de P16 : 21 jours de jeûne de sanctification suivi de la délivrance)</p> <p><u>VIII. SEMINAIRE P17 : FORMATION DE DISCIPLES DU CHRIST</u></p> <p>(A l'issue de P17 : 21 jours de jeûne de consécration suivi de délivrance)</p> <p><u>Après toute la formation du premier cycle, on est consacré disciple de Jésus-Christ</u></p> <p><u>B. DEUXIEME CYCLE : INTRODUCTION GENERALE A L'APPROFONDISSEMENT DE LA DELIVRANCE</u></p> <p>(N.B. : Il s'agit des enseignements très avancés sur le combat spirituel)</p> <p><u>C. TROISIEME CYCLE : CYCLE DE SPECIALISATION</u></p>	<p>première délivrance.)</p> <p><u>IV. SEMINAIRE M13 : PREPARATION AU COMBAT</u></p> <p><u>V. SEMINAIRE M14 : APPROFONDISSEMENT DE LA DELIVRANCE</u></p> <p>A l'issue du Séminaire M13 : 14 jours de jeûne d'approfondissement de la délivrance pendant lequel on suit ce séminaire M14 et à l'issue duquel on devient aspirante Messagère.</p> <p><u>VI. SEMINAIRE M15 : MAINTENANCE DE LA DELIVRANCE</u></p> <p>(N.B. : A suivre avant M16)</p> <p><u>VII. SEMINAIRE M16 : LES FONCTIONS SPIRITUELLES</u></p> <p>(N.B.: A suivre après M15)</p> <p>(A l'issue de M16 : 21 jours de jeûne de sanctification suivi de la délivrance)</p> <p><u>VIII. SEMINAIRE M17 : FORMATION DES MESSAGERES DU CHRIST</u></p> <p>A l'issue de M17 : 21 jours de jeûne de consécration suivi de délivrance)</p> <p><u>Après toute la formation du premier cycle, on est consacré messagère de Jésus-Christ</u></p> <p><u>B. DEUXIEME CYCLE : CYCLE D'APPROFONDISSEMENT</u></p> <p>(N.B. : Il s'agit des enseignements très avancés sur le combat spirituel)</p> <p><u>C. TROISIEME CYCLE : CYCLE DE SPECIALISATION</u></p>
--	---

<p>(N.B. : Il s'agira des enseignements spécialisés destinés aux classes homogènes suivant l'activité principale exercée de la personne (médecins, officiers militaires, magistrats, enseignants, commerçants, etc. ...).</p>	<p>(N.B. : Il s'agira des enseignements spécialisés destinés aux classes homogènes suivant l'activité principale exercée de la personne (médecins, officiers militaires, magistrats, enseignantes, commerçantes, etc. ...).</p>
---	---

Source : Adaptation faite par nous du programme de formation disponible sur <http://www.megaphone.ch/joseph/>, téléchargé le 26/10/2009.

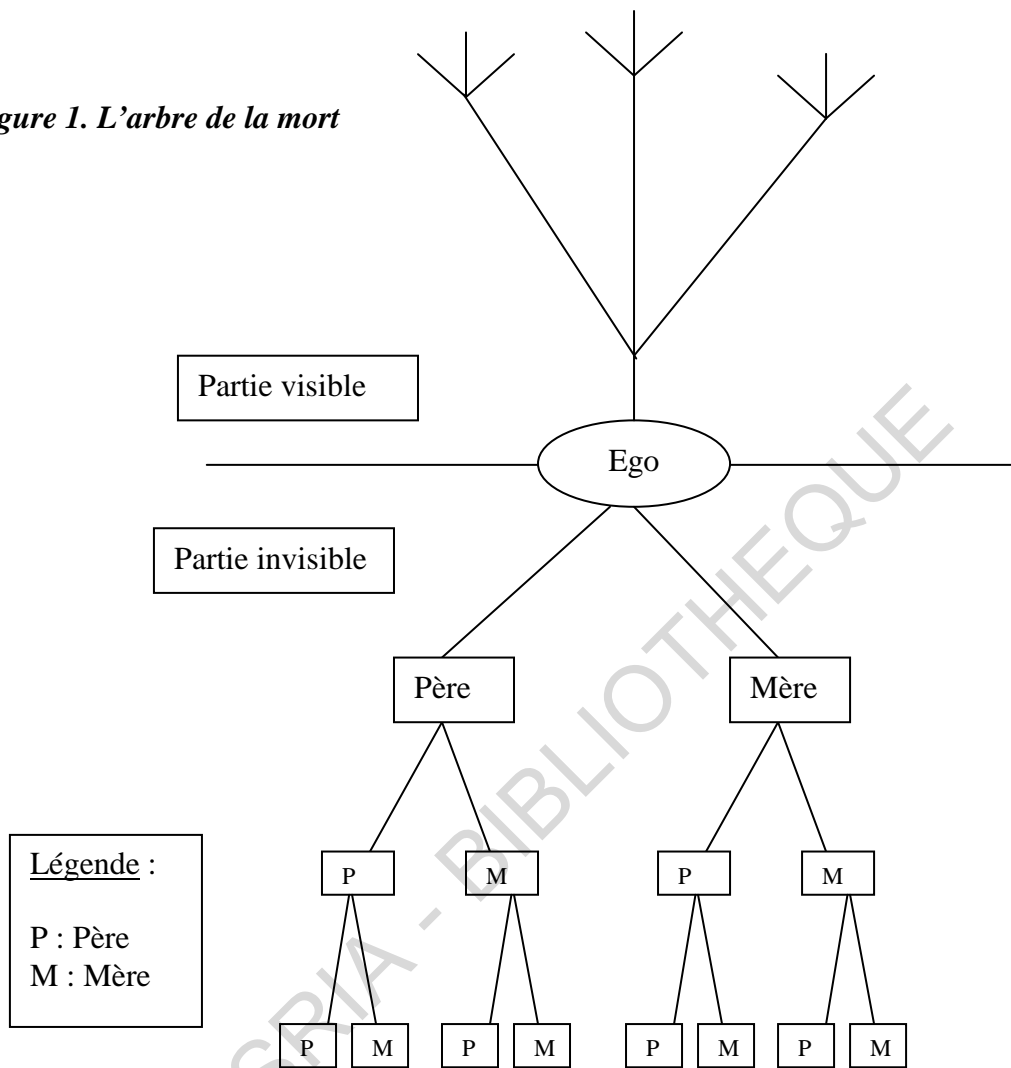
A noter que cette formation tient compte du niveau social des fidèles et des emplois de temps. Ainsi, sont créées des classes portant plusieurs noms comme Elisabeth, Nicodème pour les pasteurs, VIP (Véritables Imitateurs de Paul), VIM (Véritables Imitatrices de Marie) pour les hommes et les femmes d'un haut rang social et professionnel.

III.2. contenu des enseignements

Ci-après, les enseignements choisis par nous pour illustrer le combat mené contre les hommes et auquel ils se préparent. Le tout premier enseignement, de base, qui est donné au nouveau fidèle est celui sur l'arbre de la mort. Toute difficulté, tout problème qui amène l'homme à consulter Dieu, à consulter une Église est considéré comme conséquence de ses actes ou de ceux de ses parents, lesquels actes les ont séparés de Dieu et les ont conduit ou peuvent les conduire à la mort tant physique que spirituelle. Ce qui nous oblige de reprendre d'abord cet enseignement illustré ici par un dessin.

III.2.1. L'arbre de la mort

Figure 1. L'arbre de la mort



Cet arbre, comme dit plus avant, retrace le chemin que parcourt la malédiction, la maladie, les difficultés de toutes sortes qu'une personne « Ego » connaît. Ces difficultés lui sont transmises par ses parents et arrières grands-parents jusqu'à quatre générations. De même il transmet à ses enfants et arrières petits-fils ses propres problèmes et difficultés. La partie visible est constituée de ses propres actes et aussi du chemin que prennent les conséquences de ceux-ci vers les générations suivantes. La partie invisible comprend les actes de ses parents ainsi que le chemin qu'ont parcouru ses problèmes provenant des générations précédentes.

Les autres enseignements, conséquence de celui-ci, portent quant à eux sur les actes et implications de ces actes quant à la vie de combat que l'homme est appelé à mener chaque jour de sa vie.

III.2.2. Les infestations de l'esprit

Au sujet des infestations de l'esprit, nous trouvons plusieurs enseignements dont ceux sur les liens, les totems, les marques, les maladies etc.

III.2.2.1. Les liens

Dans l'enseignement sur les liens, les parties importantes portent sur la définition du lien, la nature et les sortes de liens, l'origine et les sources des liens, les exemples de liens ainsi que les solutions à prendre.

Le couple berger définit le lien comme « *une loi spirituelle qui ôte à une personne le pouvoir d'actionner sa volonté. C'est un pacte signé avec le diable qui donne à ce dernier le droit légal de maintenir les personnes concernées dans la condamnation. Ce que nous appelons la malédiction. Pour s'en sortir il faut la délivrance.* »¹¹⁸ Ainsi défini, le lien est tout ce qui retient l'homme captif d'un comportement, d'une pensée, d'une situation qui l'empêche de vivre selon la pensée de Dieu. Selon la pensée de Dieu, l'homme est créé pour vivre heureux, sans maladie, dans l'abondance et le bonheur.

Sont souvent tenus comme cas de « *liens* » le célibat, le divorce, la pauvreté, la stérilité, la polygamie, les liens de nom, la sorcellerie, le lien de sang ou héréditaire, le lien de maladie, le lien de vol, le lien de destruction, le lien de pillage, le lien d'escroquerie, le lien de coopération, le lien d'impudicité, d'inceste, le lien d'ivrognerie, le fétichisme, l'idolâtrie, le tribalisme, le veuvage, la prostitution, l'échec professionnel, l'échec scolaire ou académique, l'échec des affaires, l'imitation, le lien de religion...

¹¹⁸ E. et J. OLANGI, *op. cit.*, p. 53.

Beaucoup de liens sont attachés à la vie familiale. C'est notamment les liens de célibat, de divorce, de stérilité, de polygamie, de nom, de sang et de veuvage. D'autres liens y sont associés. C'est le cas des liens de sorcellerie, d'impudicité, de tribalisme, de prostitution, de religion, d'échec etc.

a. Nature : liens physiques ou corporels, liens psychiques, liens spirituels, liens personnels, liens héréditaires, liens collectifs :

- au niveau physique ou corporel : toute forme d'infirmité, de morbidité ou même de comportement vestimentaire constitue un canal par lequel le Diable communique avec la vie de la personne concernée en la manipulant ;
- au niveau psychique et spirituel : c'est toute forme de pensée, d'enseignement, d'attachement (affectivité) etc. ;
- quant aux liens personnels, il s'agit de tout acte que pose l'individu dont il peut être conscient ou inconscient (actes passés)
- les liens collectifs sont constitués des croyances, pratiques groupales (famille, tribu, société globale) notamment en ce qui concerne les totems et qui sont sources de difficultés pour les membres.

b. Forme : voile, ligotage, corde

- le voile, comme celui porté par les musulmanes pour se couvrir la face, souvent nommé « masque », est cette personnalité que portent les hommes parfois ou souvent à leur insu. Par exemple, pour les filles, tout célibat prolongé fait penser à un masque de vieillesse qu'elles porteraient et qui empêcheraient des prétendants à les admirer à leur juste « fleur »¹¹⁹. Il en est de même pour ceux qui se présentent pour un emploi et dont les dossiers ne sont jamais aperçus lors des sélections professionnelles ;
- le ligotage, comme la corde, renvoie à la même réalité, celle d'une situation de laquelle la personne fait des efforts pour sortir sans (grands) succès. Cela est supposé que quelque part, sa situation ou elle-même est ligotée et placée près d'un grand arbre dans la forêt, sous les eaux etc.

¹¹⁹ C'est nous qui introduisons ce vocable pour désigner la beauté féminine.

c. Origine ou source : hérédité, péché, initiations et cérémonies

Comme dit ci-haut, le diable entre par une porte. Les principales sources ou origines, portes d'entrée du diable seraient l'hérédité, le péché, les initiations et cérémonies :

- par hérédité, il est question non seulement des maladies génétiques qui peuvent se transmettre des parents aux enfants, mais aussi et beaucoup plus des mauvais sorts qui passeraient des parents aux enfants, lesquels mauvais sorts entraînent des situations difficiles pour les générations actuelles ;
- de même, comme le dit la théorie de la guérison de l'arbre généalogique, ses propres actes sont sources de malédiction et de difficultés dues à l'absence de Dieu dans la vie des fidèles. C'est le cas du péché ;
- chez l'Africain et le Congolais, les grandes occasions de la vie sont fêtées, mais il se pratique aussi des rituels en mémoire des ancêtres pour marquer une victoire ou pour invoquer leur assistance. Dans certaines circonstances comme celles de maladie et de stérilité, le recours à des devins, chamans et autres guérisseurs est fréquent. Aussi, tout ce qui a été fait dans le sens de cette consultation devient une porte ouverte pour le diable. Les scarifications sont nommées *points de contact* avec le diable.

d. Solutions :

La démarche proposée aux fidèles pour résoudre leurs problèmes consiste à :

- identifier la cause de leurs problèmes : par enseignement, révélation ... ;
- renoncer à tout ce qui peut servir de trait d'union à la cause (source) ;
- briser, couper les liens, délier par autodélivrance, cure d'âme, délivrance ;
- refuser de recommencer l'histoire des parents ;
- renoncer à la poursuite, aux réclamations et à la récupération ;
- mener une vie de vigilance.

III.2.2.2. Les totems

Dans son classique ouvrage sur *les formes élémentaires de la vie religieuse*, E. Durkheim définit le totem comme « ... l'espèce de choses qui sert à désigner collectivement le clan. »¹²⁰ Il commence par écrire que « ... les objets qui servent de totems appartiennent, dans la très grande généralité des cas, soit au règne végétal soit au règne animal, mais particulièrement à ce dernier. Quant aux choses inanimées, elles sont beaucoup plus rarement employées. »¹²¹ Quelquefois, c'est un ancêtre ou un groupe d'ancêtres qui sert directement de totem. Le clan se nomme alors, non d'après une chose ou une espèce de choses réelles, mais d'après un être purement mythique.¹²²

Au niveau du combat spirituel, « le totem représente une source de malédiction ». ¹²³ Il est considéré comme un démon territorial qui permet au diable d'enfermer, d'emprisonner les membres des familles clans, tribus etc. qui se reconnaissent de ce totem, dans des espaces bien déterminés. Ces espaces peuvent être des arbres, sous l'eau ...

Aux objets totémiques sont associés des traits de personnalité ou de comportement. Ci-après les animaux indexés avec les traits décriés :

- chèvre : la colère, la bagarre, la haine, la jalousie, la pauvreté ;
- le canard : la saleté, la négligence, le désordre, la gourmandise, la paresse, la lenteur ;
- le chat : la pitié de soi, l'hypocrisie, l'esprit de mort, le blocage, le freinage, le dédoublement ;
- le chien : l'impudicité, la polygamie, l'inceste, l'adultère, le vol, la bagarre, la jalousie, la haine, la sorcellerie ;
- le lézard : la sorcellerie, le blocage, la stérilité, la sécheresse, la pauvreté ;
- le hibou : la sorcellerie, la malédiction, le dédoublement, l'esprit de mort, l'envoûtement ;

¹²⁰ E. DURKHEIM, *op. cit.*, p. 143.

¹²¹ IDEM, p. 145

¹²² IBIDEM, p. 147.

¹²³ Cf. notes des enseignements.

- le lion : la colère, la violence, la brutalité, la domination, l'orgueil, l'entêtement, la chefferie, l'autorité, la dictature, la tricherie ;
- le serpent : la concurrence, la parole venimeuse, le mensonge, la cupidité, l'aveuglement, l'anti-christ.

S'il est vrai que certaines de ces bêtes représentent des totems dans certaines tribus, nous devons noter que la construction qui est faite des caractéristiques leur attribuées relève de l'imaginaire populaire qui se transpose au niveau des croyances religieuses. Le miaulement des chats et le hululement du hibou sont redoutés la nuit et considérés comme annonçant soit la présence des sorciers, soit la mort dans le village.¹²⁴ On considère que les sorciers et les démons se transforment en animaux sauvages ou domestiques pour causer le malheur dans la population.

Les personnalités des individus ne sont pas nécessairement liées à ces choses, puisque même des individus appartenant à différents clans ayant différents totems peuvent présenter des traits comportementaux ou de personnalités identiques. Le biologique et le culturel y interviennent.

III.2.2.3. Les marques

De même que Dieu marque les chrétiens pour les reconnaître, le Diable marque les hommes sans Dieu. Selon le Combat Spirituel, le Diable marque les hommes dès la conception, pendant la grossesse, à travers les cérémonies. Les marques sont des empreintes qui permettent soit à Dieu, soit à Satan, de reconnaître et d'agir dans la vie des hommes qui leur appartiennent. Ces marques sont généralement invisibles. Cependant, les tentatives pour soigner les maladies comme les breuvages, les blessures (cicatrices), entailles, incisions, scarifications que porte un homme sont désignées par le terme *points de contact*. Il est considéré que par ces tentatives, le guérisseur place en l'homme des marques de sorte qu'il soit reconnu et manipulé à tout moment.

A propos des guérisseurs, il sied de souligner qu'ils se distinguent des sorciers. Assimilés aux antisorciers ou aux désorcilleurs, les guérisseurs utilisent les

¹²⁴ Lire par exemple ZAMENGA B., *Bandoki*, Kinshasa, Ed. Saint Paul Afrique, 1983.

mêmes pouvoirs et méthodes que les sorciers mais ils se placent à l'opposé de ceux-ci pour contrer leurs actions. Les sociétés traditionnelles les connaissent et parmi les recours fréquents utilisés avant de s'attacher à une Église, le guérisseur figure en ordre utile.

III.2.3. La délivrance et l'engagement au combat

Le motif de consultation comme point d'aboutissement de tout l'enseignement est d'arriver à guérir, à délivrer. Ainsi, la délivrance constitue un rite de purification qui se fait en réclusion. Au cours de celle-ci, le requérant passe devant le thérapeute qui analyse d'abord avec lui les causes de ses problèmes avant de passer à la prière de délivrance. Contrairement aux autres Églises, de peur qu'une autre personne ne transmette d'autres mauvais esprits, il n'y a pas d'imposition de mains. Il est vivement recommandé au requérant de s'autodélivrer en dénonçant le mal et ses origines.

Dans le processus de délivrance, le fidèle doit identifier ses liens et ses totems, renoncer à tout ce qui a occasionné ces liens, les briser, les couper et les délier ; il doit renoncer à la poursuite (ici, il ferme les portes avec les démons de sorte que ces derniers n'entrent plus dans sa vie et qu'ils ne trouvent rien à réclamer chez lui), réclamer et récupérer tout ce que Satan et ses acolytes lui ont ravi (ses bénédictions, sa bonne santé, son mariage, son travail, son diplôme etc.), mener une vie de vigilance tous azimuts (que ce soit en famille, dans le milieu de vie ou de travail, à l'Église).

IV. Le combattant type

IV.1. Son identité

Le vrai combattant ou le combattant complet est celui qui a suivi toute la formation conçue par le couple et s'engage dans le combat. S'engager dans le combat s'entend de plusieurs manières : devenir adepte, servir dans le ministère et revêtir des capacités et aptitudes à se défendre dans le combat contre le diable. Il passe par une série d'initiations qui commencent par la délivrance de ses propres angoisses et frustrations et se terminent par une consécration : le fidèle y reçoit une fonction spirituelle.

« ...l'initiation au combat est une thérapie purificatoire avec la possibilité pour l'initié de devenir un jour initiator (sic). Le mouvement veut abolir les critères de hiérarchies antérieures tel que l'autorité des aînés sur les jeunes, les riches sur les pauvres, les lettrés sur les non-lettrés etc. et les substituer à d'autres critères tel que l'autorité de discernement biblique. »¹²⁵

Discipline conçue sur base des versets, disponibilité permanente (jeune, retraite, sacrifices, contributions...), mémorisation absolue de la Bible (versets comme messages éducatifs en remplacement des proverbes), obligation d'assistance envers les coreligionnaires tout en remettant en question la solidarité entretenue par la coutume sont les caractéristiques du combattant. Ce dernier se construit une identité qu'il doit porter pour espérer demeurer dans le combat et remporter.

Aussi, pendant son initiation, le combattant s'identifie à un des personnages de la Bible qui lui sont présentés avec leurs traits de personnalité. Il en rejette certains pour garder un qui lui sert de leitmotiv. Ci-après quelques uns des personnages enseignés.

¹²⁵ J. NDAYA TSHITEKU, *op. cit.*, 2008, p. 147.

Tableau II. Quelques personnages avec leurs traits caractéristiques

Ismaël	Enfant de la malédiction devenu source de bénédiction (Gen. 21, 14-19) Leçon : le combattant s'attend à être béni et à devenir source de bénédiction. Sa situation considérée comme conséquence de la malédiction (désobéissance à Dieu) doit se transformer en situation de bénédiction (obéissance et attachement à Dieu)
Zachée	De courte taille, il devait grimper dans l'arbre pour se faire remarquer de Jésus Leçon : sa taille représente les péchés qui empêchent de voir Jésus. Ce sont les péchés des hommes qui les empêchent de voir Dieu
Abraham	lien d'adultère, polygamie, mariage de coutume, peur, manque de foi, mensonge (Gen. 16, 1-4)
Isaac	Lien de stérilité, de mensonge, la peur, le manque de foi (Gen. 25,19 ; 26,6-10)
Jacob	Lien d'adultère et polygamie, mariage de coutume, escroquerie (Gen. 30,1-4 ; 30,37)
David	Immoralité, adultère, haine, meurtre (affaire femme d'Urie)
Jézabel	Personne païenne attachée à l'Église et qui ne veut pas se convertir
Daniel	Ayant survécu à des dures épreuves avec ses compagnons stimule la patience, la persévérance dans la foi des fidèles

Source : Tableau réalisé sur base des notes d'enseignement d'une enquête

Ces prototypes de personnalités lui présentés, le combattant, méditant sa vie et la Bible, s'évalue et s'identifie à l'un ou à l'autre type qui convient afin de se débarrasser ou de revêtir son identité dans le combat qu'il veut mener. En même temps, il analyse son nom pour y identifier quelque source de blocage ou de malédiction. S'il s'avère que ce nom est porteur de situation néfaste, il s'engagera aussi à changer de nom pour prendre celui de son type idéal.

Derrière les enseignements sur les liens et les prisons dans lesquels Satan retient captifs les hommes, nous retenons qu'il s'agit de porter une certaine identité, de s'engager et de rester fidèle à l'organisation. Il y a des masques, des tuniques etc. qui sont utilisés comme expressions pour désigner une mauvaise identité, une mauvaise personnalité... dont il faut se débarrasser. S'engage alors, un processus

thérapeutique qui, selon J. Ndaya, « ... se déroule conformément au modèle de rite de passage, de changement d'état. »¹²⁶

L'individu est au centre de la démarche : l'attention est fixée sur soi-même ; il n'y a pas association d'autres personnes, fussent-elles membres de la famille biologique, à la démarche thérapeutique.

L'entrée en retraite, le déroulement du séjour et la gesticulation sont les rites de transfert identitaire du patient vers la communauté culturelle des Combattants. Par ce rite, l'individu renaît dans une famille religieuse. Il se laisse de nouveau imprégner des compétences sociales de cet ordre culturel qui organise son comportement en fonction de ce qui est acceptable, tolérable.¹²⁷

Si la nécessité de rester membre du groupe s'impose (et c'est souvent le cas), c'est que les liens familiaux qui unissent cet individu à ses consanguins sont quelque part mis en cause.

IV.2. Processus religieux : l'accomplissement du combattant

Tout membre du combat spirituel est encouragé à connaître et à maîtriser les tactiques du combat. A cet effet, il est invité à s'inscrire dans une classe pour être formé. La formation couvre un vaste programme allant des enseignements aux séances de purification, en passant par des témoignages.

Dans la plupart des Églises dites traditionnelles, le nouveau venu commence par le baptême comme rituel d'entrée. Au Ministère du Combat spirituel, du fait que celui-ci ne se considère pas comme une Église, ce rituel est absent. Le nouveau venu (néophyte) est directement invité à atteindre une classe dans laquelle on lui présente la vision du ministère et lui demande de s'engager dans le combat sans tarder. Nous devons retenir que ce qui oriente les individus vers le ministère ce sont les diverses afflictions dont ils sont l'objet dans l'espoir d'en guérir. Ceci dit, dans le souci

¹²⁶ J. NDAYA TSHITEKU, *op. cit.*, p. 32.

¹²⁷ IDEM, p. 175.

de résoudre ses problèmes, le néophyte s'inscrit dans une classe. Il passe à l'acceptation. Il doit croire et publier qu'il s'engage à combattre ses ennemis que sont le Satan et son armée.

Tout au long de sa formation, le combattant doit participer à d'autres activités, notamment les réunions publiques de prière, les réclusions (veillées, retraites), les jeûnes etc. Pendant ces moments, il écoute les témoignages des autres sur leur vie au combat et sur les combats qu'ils mènent. Des chapitres de formations sont programmés pour y insister. C'est notamment le cas de :

- *la prière et le combat spirituel,*
- *le jeûne et le combat spirituel,*
- *la retraite et le combat spirituel,*
- *le témoignage et le combat spirituel.*

Avec Julie Ndaya¹²⁸, nous constatons que, durant l'initiation, l'initié est surveillé. Des listes de présence sont tenues dans chaque classe pour marquer son assiduité et des réunions et visites entre coreligionnaires permettent de bien surveiller les membres qui s'écartent de la ligne de conduite ; leur désorientation mentale constatée à travers le langage et les attitudes les discréditent : ils sont appelés faux frères.

IV.3. La FOW et la construction de la réalité

Dans ce point, nous voulons juste montrer comment les préjugés d'une personne sur le comportement d'une autre peuvent devenir des prophéties à réalisation automatique.

La fréquence des réunions ainsi que la participation aux classes de formation et autres enseignements exposent les fidèles à des influences involontaires qui re-orientent leurs représentations des relations. Les fidèles sont appelés à re-lire autrement les événements et à percevoir autrement les objets (personnes ou choses). Ces

¹²⁸ J. NDAYA TSHITEKU, *op. cit.*, p. 145.

représentations, qui deviennent, d'une certaine manière anticipées aux futurs événements ou attentes des autres personnes, formatent leurs comportements de sorte que même leurs formateurs ne reconnaissent pas avoir demandé à leurs fidèles d'agir de telle ou telle façon.

Le langage qu'ils utilisent (celui du combat) marque les coordonnées de leurs vies en société, en famille et les remplit d'objets chargés de sens.¹²⁹ Ils désignent certaines choses tantôt de totem, de lien de sorcellerie etc., tantôt considèrent des situations comme des combats qui leur sont menés ou qu'ils mènent.

Il se crée des catégories, des types : acolytes, partisans de telle armée ou de telle autre. Ainsi, toute « ... *la réalité sociale de la vie quotidienne est (...) appréhendée dans un continuum de typifications, qui deviennent progressivement anonymes à partir du moment où elles sont extraites du « ici et maintenant » de la situation de face à face.*¹³⁰ Cet anonymat fait que sont rangés dans le combat sans distinctions membres de famille, de l'Église, de la société etc. tantôt d'un côté tantôt d'un autre. Aussi, tout comportement est-il interprété sur base de la grille fournie par les enseignements reçus.

Les types construits, les représentations faites d'eux et les comportements des autres sont lus et interprétés sur base de cette construction. Ce qui oriente les comportements des combattants à l'égard des choses et événements familiaux (mariage, divorce, procréation...). La famille congolaise, témoin et victime de ces constructions est présentée dans ses principaux traits au chapitre suivant.

¹²⁹ Au sujet du langage, lire P. BERGER & T. LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 (1966), p. 73.

¹³⁰ IDEM, p. 88.

CHAPITRE TROIS

LA FAMILLE CONGOLAISE ET SES TRANSFORMATIONS : UN APERÇU GLOBAL

La famille, lieu où se tissent et se maintiennent les liens sociaux de base, est cette institution qui unit l'individu à la société et aux autres groupes qui l'entourent. Assurant la continuité de la vie et la transmission entre générations des représentations, valeurs et normes, la famille en République Démocratique du Congo se trouve aujourd'hui désarmée devant les pressions, de plus en plus fortes, de quêtes identitaires individuelles qui tranchent avec l'identité collective. Les parents ont de plus en plus du mal à conférer un type de personnalité à leurs enfants, les unions durent de moins en moins longtemps, les naissances chutent etc.

Dans ce chapitre, nous présentons, en l'analysant, la famille depuis son mode de formation jusqu'à sa dissolution ou aux éventuelles modifications qu'elle subit en passant d'une forme à une autre. Dans un second temps, nous passons en revue les différentes relations entretenues au sein de la famille, la colle qui cimente sa structure, depuis la constitution du couple par le mariage à la naissance des enfants. Les transformations vues par des spécialistes nous permettent de clôturer ce chapitre. Un regard particulier est porté, dans cette présentation sur la famille congolaise en général et kinoise en particulier.

I. Définition, formes et fonctions de la famille

I.1. Définition de la famille

Plusieurs définitions de la famille sont possibles. Selon le point de vue considéré ou une idéologie à défendre, chacun définit la famille en considérant tantôt sa structure, tantôt ses fonctions, tantôt les interactions y observées.

Une première définition de la famille, que nous avons déjà reprise plus haut, est donnée par R. Murdock. Elle considère la famille comme « ... *un groupe caractérisé par la résidence commune et la coopération d'adultes des deux sexes et des enfants qu'ils ont engendrés ou adoptés* ». ¹³¹

Dans la culture africaine et congolaise, le vocable famille s'applique à une réalité beaucoup plus complexe. La famille est une communauté composée d'un réseau familial reliant consanguins, alliés et descendants sur plusieurs générations.

Pour A. Comte, « ... *la famille est une unité de relations et de statuts*. ¹³² Ces relations sont différentes de celles qu'un individu entretient avec ses amis, ses voisins etc. Les statuts, quant à eux, sont presque immuables au sein de la famille : soit on est père, soit on est mère, soit on est fils ou fille... avec les pratiques du lévirat ou du sororat, par exemple, un neveu peut devenir mari à la femme de son oncle ou une nièce coépouse de sa tante. Le statut ainsi acquis entraîne quelques modifications des relations dans la parenté.

Dans une perspective utilitariste, Bertrand Lemennicier définit la famille comme « ... *une entreprise ou une communauté d'intérêts qui offre à ses membres des bénéfices de toutes sortes qu'il serait difficile de se procurer à un prix raisonnable sur le marché*. » ¹³³ Les relations en famille sont appréciées par les utilitaristes en termes de coût-avantage. Quand une relation n'est pas avantageuse, elle se défait facilement. Par contre, quand elle procure des avantages, la tendance est à la maintenir. D'où pour B. Lemennicier, par exemple, l'affection dont sont gratifiés les membres de la famille ne peut être obtenue ailleurs à un prix raisonnable.

Une autre définition de la famille nous vient de Burgess. Celui-ci aborde la famille comme « ... *une entité de personnes en interaction, en intercommunication et en interdépendance affective*. » ¹³⁴ Sa définition reprend le point de vue interactionniste qui met en avant l'interaction comme principe. La famille est considérée comme une entité de personnes en interactions permanentes.

¹³¹ J. ETIENNE et al. , *op. cit.*, p. 167.

¹³² COMTE cité B. BAWIN LEGROS, *op. cit.*, p. 26.

¹³³ B. BAWIN-LEGROS, *Idem*, p. 102.

¹³⁴ IBIDEM, p. 55.

Quant aux fonctionnalistes dont T. Parsons, la famille exerce deux fonctions fondamentales et irréductibles :

- la socialisation primaire des enfants, afin qu'ils puissent devenir un jour membres à part entière de la société et
- la socialisation des personnalités adultes.¹³⁵

Chez les systémistes, la définition de la famille est principalement basée sur la relation sexuelle. Pour eux, « ...il s'agit d'une relation sexuelle stable entre un homme adulte et une femme adulte qui ont chacun un père et une mère, deux grands-pères, deux grands-mères et des enfants. »¹³⁶ La famille de procréation est ici considérée comme un sous-système uni aux autres sous-systèmes formés des générations ascendantes et descendantes.

Pour Alain Beitone et al., évoquant les sociologues et anthropologues, *la famille est une institution fondée sur des règles de parenté : règles d'alliance, de germanité et de filiation.*¹³⁷

Dans le même sens, Yves Alpe et al. définissent la famille comme *groupe social composé de deux personnes au moins, ayant une résidence commune et unies par des liens de parenté (règles d'alliance, de filiation, de germanité) et un réseau de droits et obligations (droit de porter un certain nom, droit à l'héritage, obligation alimentaire, obligation d'éducation, prohibition de l'inceste, etc.).*¹³⁸

Pour les homosexuels, contestant les autres définitions, il faudrait considérer la famille comme cet ensemble formé de deux ou plusieurs personnes qui partagent les ressources, responsabilités de décision, valeurs et objectifs et qui s'attachent pour toujours.

¹³⁵ B. BAWIN-LEGROS, *op. cit.*, p. 73.

¹³⁶ IDEM, p. 91.

¹³⁷ A. BEITONE et al., *Sciences sociales*, Paris, Dalloz, Editions Sirey, p. 192.

¹³⁸ Y. ALPE et al., *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 2005, p. 97.

Les conservateurs proposent la définition qui considère les personnes unies par des liens de mariage hétérosexuel, de sang ou d'adoption à l'exclusion des couples non mariés comme formant une famille.¹³⁹

Pour l'Institut National de la Statistique et des études économiques (INSEE)¹⁴⁰, une famille est un groupe social formé d'au moins deux personnes, et comprenant :

- soit un couple marié ou non, et le cas échéant, ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfants) ;
- soit un parent isolé et ses enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfants (on parle alors de famille monoparentale).

Les points de vue développés par l'INSEE et les conservateurs nous introduisent aux formes de la famille. Un couple non marié et un parent isolé montrent à suffisance la place que prend le mariage ou la présence de deux personnes de sexes opposés dans la définition de la famille en considérant les autres unions et/ou groupes comme des formes presque anormales. Dans les quelques formes que nous présentons ci-après, nous pouvons en mesurer l'étendue.

I.2. Formes de la famille

Afin d'identifier et de distinguer les formes et structures des familles, il est nécessaire de partir des traits qui les caractérisent. Pour C. Lévi-Strauss, « la famille est un groupe social régi par trois caractéristiques les plus fréquemment observées :

1. il a son origine dans le mariage ;
2. il comprend mari, femme et enfants nés de leur union, bien que l'on puisse concevoir la présence d'autres parents agglutinés à ce noyau ;
3. les membres de la famille sont unis :
 - par des liens légaux,
 - par des droits et des obligations de nature économique, religieuse ou autre,

¹³⁹ M.S. BASSIS, R.J. GELLES, A. LEVINE, *Social problems*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1982, p. 255.

¹⁴⁰ A. BEITONE et al., *op. cit.*, p. 192.

- par un réseau précis de droits et d'interdits sexuels, et un ensemble variable de sentiments psychologiques tels que l'amour, l'affection, le respect, la crainte, »¹⁴¹

Ainsi, la famille présente des formes variées. Elle peut être conjugale restreinte, élargie ou étendue, composée, monoparentale ou recomposée. Ces formes sont principalement basées sur le mariage et la présence ou non des enfants et/ou d'une autre personne en dehors du noyau composé des conjoints.

Comme l'a écrit J. Marquet, « *La définition morphologique de la famille d'hier reposait sur le mariage. Dès le 19^{ème} siècle, et malgré un mariage tardif et un taux de célibat important, la famille matrimoniale fait figure de référence ; la famille "incomplète" et la famille "dissociée" font figure d'anormalités moralement disqualifiées.* »¹⁴²

Dans la famille conjugale, fondée sur le mariage, le mari et la femme constituent les éléments permanents. Les enfants y entrent par leur naissance ou leur adoption et la quittent aussitôt après leurs propres mariages. La famille nucléaire ou restreinte est composée, quant à elle, du couple formé par l'homme et sa femme, qu'ils soient mariés ou non, et leurs enfants. On parle de famille conjugale restreinte au moment où il est noté la présence des enfants et qu'elle ne se réduit pas au noyau constitué des conjoints. La permanence des conjoints est soulignée étant donné qu'à l'âge adulte, les enfants sont appelés à fonder une nouvelle famille.

De son côté, la famille monoparentale est constituée par un parent isolé (souvent la femme sans conjoint ni cohabitant) et ses enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfants.¹⁴³ Il s'agit, selon M. Segalen¹⁴⁴, d'un ménage à la tête duquel se trouve non plus deux personnes de sexe opposé, mais une seule avec des enfants à charge. Ce parent peut ou n'avoir pas été marié. C'est le cas des filles-mères, des divorcées ou séparées, des veuves.

¹⁴¹ J. BREMOND, A. GELEDAN, *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, 1981, p. 178.

¹⁴² J. MARQUET, *art. cit.*, p. 3.

¹⁴³ Y. ALPE et al., *op. cit.*, p. 98.

¹⁴⁴ M. SEGALEN, *op. cit.*, p. 54.

La famille composée est une famille réunissant, autour d'un conjoint, plusieurs partenaires avec ou non leurs enfants. La polyandrie et la polygynie (comme types de mariage) permettent de construire cette forme de famille.

La famille recomposée, à la différence de la famille composée, comprend un couple d'adultes (marié ou non) et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints.¹⁴⁵ Le couple remarié peut accueillir les enfants d'un premier lit d'un seul des conjoints ou des deux ; la seconde union peut elle-même donner lieu à une procréation d'enfants. Les enfants issus de la première union « ... *disposent maintenant de deux foyers de référence, celui dans lequel ils habitent avec le parent dit « isolé » et celui dans lequel habite l'autre parent.* »¹⁴⁶

Deux éléments doivent être réunis ici : une union antérieure et au moins un enfant issu d'un autre lit. En l'absence de ce dernier, on parle seulement de remariage et de famille conjugale ou restreinte, de famille composée, si le partenaire rejoint d'autres coépouses.

Au-delà de la famille composée, la famille élargie est un ensemble constitué de plusieurs noyaux de familles restreintes, qu'ils soient conjugaux ou composés. Elle regroupe aussi bien ces noyaux que leurs membres autour d'un ménage, une fois éloignés du village. Elle implique plus une communauté d'esprit et pas nécessairement une cohabitation.

En Afrique, en général, et au Congo, en particulier, cette communauté d'esprit fait que pour beaucoup, l'individu est membre d'une famille élargie. P. Ngoma Binda la décrit en ces termes, utilisant l'expression communautaire :

« La société africaine du Congo a créé son modèle de famille sur la base d'une philosophie existentielle valorisant la solidarité, la coopération mutuelle avantageuse et l'hospitalité réciproque entre ses membres et, au-delà, jusqu'à l'ensemble de la famille humaine.

.....
La famille communautaire africaine (ou africaine tout court) est (...) cette cellule humaine formée par le cercle père-mère-enfants et qui s'étend de manière imprécise, sur des générations multiples, jusqu'au clan (en passant

¹⁴⁵ - Y. ALPE et al., *op. cit.*, p. 98.

- A. BEITON et al. *op. cit.*, p. 206.

¹⁴⁶ M. SEGALEN, *op. cit.*, p. 54.

par le « ventre » ou la ligne maternelle ou paternelle) qui relie et identifie tous les membres nés d'ancêtres communs.

.....
La famille africaine, large et communautaire, se donne comme lieu de production et de survie économiques des différents individus et des ménages. Les parents, comme les enfants, constituent des forces de travail et de pouvoir en biens économiques à la famille. »¹⁴⁷

N'empêche que s'observe, de plus en plus, des familles de toutes sortes et davantage de familles conjugales restreintes. Signifie-t-il là la fin de la famille étendue ?

Quelques formes d'unions méritent d'être mentionnées dont la particularité est l'absence de mariage. C'est le cas notamment de :

- la cohabitation pré-nuptiale, période de cohabitation transitoire qui précède immédiatement le mariage ;
- la cohabitation juvénile, qui désigne le couple célibataire sans enfant dont l'homme a moins de 35 ans ;
- l'union libre : un couple non marié vivant avec des enfants depuis au moins trois ans comme s'il était marié.

Les deux dernières situations peuvent être dues à un effet de génération (rejet du mariage) ou à un effet de calendrier (simple retardement de l'âge du mariage).

Les statisticiens ajoutent un autre type de famille, la famille complète : c'est celle où l'épouse mariée avant l'âge de 35 ans a atteint 45 ans sans que ce mariage soit rompu.¹⁴⁸

Certaines formes de familles tendent à se succéder dans le temps de manière séquentielle : cohabitation juvénile - mariage - divorce - famille monoparentale - remariage / famille recomposée. Dans un autre sens, la succession peut aller de la cohabitation juvénile vers une famille recomposée en passant par l'union libre et la séparation. On peut passer d'une forme à l'autre selon les circonstances (décès, divorce, absence de mariage), les contraintes sociales notamment les enfants à charge ou la culture (place de l'enfant, importance de la femme, la forme de solidarité).

¹⁴⁷ P. NGOMA BINDA, *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la justice et l'égalité entre les sexes*, Kinshasa, Institut de formation et d'études politiques (IFEP), 1999, pp. 73-75.

¹⁴⁸ J. BREMOND, A. GELEDAN, *op. cit.*, p. 180.

Les formes de familles présentées, voyons quelques fonctions que remplit la famille comme institution et groupe.

I.3. Fonctions de la famille

Les fonctions remplies par la famille sont multiples et peuvent être regroupées en trois catégories : les fonctions économiques, les fonctions sociales et les fonctions biologiques de reproduction.

1. Les fonctions économiques :

- fonction de production : avant le développement du salariat industriel, la quasi-totalité de la production, tant agricole qu'artisanale, est réalisée au sein du groupe familial ;
- fonction de consommation : le cadre de consommation est d'abord le cadre familial ;
- fonction patrimoniale : la famille applique les règles de succession et contrôle ainsi la dotation en patrimoine des enfants, décidant ainsi largement de leur avenir.

2. Les fonctions sociales :

- fonction de socialisation : fonction d'apprentissage et de transmission des normes, des règles de comportement, des valeurs... du groupe social d'appartenance, afin que l'enfant puisse, une fois arrivée à l'âge adulte, fonctionner adéquatement dans la société ;
- fonction de protection : la famille offre à ses membres un certain degré de protection économique, physique et psychologique ;
- fonction de solidarité intergénérationnelle : l'obligation d'entretenir des parents devenus âgés est fondée sur base de la dette contractée à leurs égards pendant la prime jeunesse ;

- fonction de régulation de la sexualité : organiser et réguler la satisfaction des désirs sexuels. Seuls, les rapports sexuels entre époux dans le cadre du mariage sont légitimes.

3. La fonction biologique de reproduction : les couples se forment dans le but de procréer.

Au-delà de ces fonctions traditionnelles de la famille, d'autres fonctions sont apparues. Pour F. de Singly, utilitariste sans le dire, la fonction centrale de la famille contemporaine est une fonction de construction de l'identité personnelle de ses membres (enfants et adultes) par un travail au quotidien, de reconnaissance, de révélation et de consolidation de ces identités.¹⁴⁹ Au lieu d'être une structure étouffante, la famille contemporaine devient un espace de vie et de cohabitation (comme vie avec). Un espace qui se construit au quotidien.

Il faudra bien noter que la famille d'aujourd'hui n'a plus le monopole de toutes ces fonctions ; elle en partage quelques une avec d'autres institutions et structures (Ecole, Église, Etat, Médias, etc.) qui tendent à la supplanter.

La famille a, comme nous venons de le voir, une reconnaissance sociale. Celle-ci lui est conférée par le mariage. D'une société à l'autre, un contenu spécifique lui est donné ainsi qu'aux relations qui sont nouées à cette occasion. Nous allons passer en revue quelques uns de ses aspects tels que vécus au Congo.

II. Le mariage au cœur de la vie familiale

Il n'est pas prétentieux de dire qu'il n'y a pas de famille en dehors du mariage, cette reconnaissance sociale qui lui confère une certaine existence et une certaine autonomie. Le mariage est l'acte générateur de la famille : il n'y a de famille que si mariage il y a. Les autres formes de cohabitation ne font que s'apparenter à elle. Une famille commence par le couple et c'est à propos de ce dernier (famille nucléaire initiale) que nous évoquons la question du mariage. Ce dernier a un fondement et un

¹⁴⁹ F. DE SINGLY, *Le soi..., op. cit.*, 2004.

but, il revêt quelques formes reposant sur les valeurs morales en cours dans la société concernée.

Dans bien de sociétés, comme dans la quasi-totalité des groupes sociaux en République Démocratique du Congo, au fondement du mariage se retrouve la dot. Cette dernière se négocie et est versée suivant des modalités propres. Les points suivants tournent autour de cet aspect de la chose.

II.1. De la dot

La dot est comprise de deux manières différentes. Tantôt, elle représente l'héritage de la jeune fille (*dowry*, en anglais), tantôt elle est considérée comme le prix de la fiancée (*bride price*, en anglais). Dans le premier cas, c'est la famille de la jeune mariée qui apporte la dot en guise de contribution de cette dernière au nouveau foyer. Par contre, dans le deuxième sens, elle constitue les prestations compensatoires aux charges supportées par la famille de la fille. Dans ce dernier cas, c'est la famille de l'homme qui l'apporte. Ainsi, elle entraîne le « ... *transfert de certains droits sur la femme et sa progéniture.* »¹⁵⁰ C'est souvent dans ce dernier sens qu'elle est comprise et que les prestations sont données au Congo.

Tout mariage sans versement de la dot est considéré, en société congolaise, comme simple concubinage. Ce que d'aucuns appellent mariage à l'essai, union de fait, union libre etc. A proprement parler, il n'est possible d'envisager le mariage sans qu'il y ait versement de la dot. C'est cette dernière qui le fonde. Le mariage n'est valide que si la dot est réellement versée. Autrement dit, la dot confère à l'homme des droits sur la femme et sur les enfants à naître : droit de leur attribuer un nom, droit de percevoir leur dot, droit d'exiger aussi bien de la femme que des enfants certaines attitudes vis-à-vis de lui par exemple. Aussi, autour de la dot se développent certaines pratiques qui vont de sa fixation à son versement effectif en passant par son rassemblement (collecte).

¹⁵⁰ R. DELIEGE, *Anthropologie de la famille et de la parenté*, Paris, Armand Colin (Cursus), 2005 (2^{ème} édition), p. 13.

II.1.1. De la fixation de la dot

S'il est connu que la dot fonde le mariage, elle n'est pas fixée par n'importe qui et n'importe comment. Elle est une valeur, une valeur symbolique et ne représente pas une valeur marchande de la femme. Pour compenser la perte que se prépare à subir le clan ou la famille de la fiancée, le clan ou la famille de l'homme consent à lui déposer certains biens. Ceux-ci seront soit partagés entre les membres de celle-ci comme récompense à leurs sacrifices pour les soins donnés à la mariée avant le mariage, soit utilisés pour acquérir une autre femme, qui remplacera la sœur perdue. La fixation de la dot se fait en concertation avec la famille de l'homme.¹⁵¹

D'où, il appartient à « l'ayant droit » la charge de fixer la dot. Ce dernier est, en général, le chef de famille. Selon la coutume et selon la place qu'occupe l'enfant dans la structure familiale (l'ordre des naissances), il arrive que ce soit le grand-père (ou son délégué) ou l'oncle qui soit l'ayant droit. De la sorte, la dot représente la valeur de la fille pour sa famille ou pour son clan.

D'un contenu matériel généralement identique pour les filles d'une certaine provenance culturelle, la dot varie en contenu symbolique, en fonction des croyances et préférences de la famille de la fille, compte tenu de la posture du prétendant, des visées des parents eux-mêmes ou des qualités de la fille. Par qualités, nous entendons la formation scolaire reçue, la conduite de chaque jour qui font la réputation. Le patrimoine éducatif de la fille peut obnubiler sa beauté physique.

II.1.2. Le partage de la dot

La dot constitue un des revenus non courants pour la famille de la fille. Ce faisant, c'est l'ayant droit de la fille qui en fixe la hauteur. Contribuant au processus d'échange et de circulation des femmes, il arrive qu'elle serve aussi à épouser une autre femme pour un membre du clan ou de la famille de la fille.

La dot fait partie des revenus de la famille étendue. Ainsi, en la fixant, elle doit répondre au besoin de partage entre les membres. Sans nécessairement

¹⁵¹ République Démocratique du Congo, *Code de la famille*, art. 361.

satisfaire aux besoins (attentes) de tous, elle doit symboliquement et idéalement prendre en compte la charge consentie pour l'éducation de la fille ainsi que la perte engendrée par son départ. D'où il y a des biens qui reviennent au clan du père de la fille et des biens qui vont du côté du clan de la mère et parfois des biens pour la communauté dans laquelle elle a grandi.

II.1.3. Rassemblement et versement de la dot

De ce qui vient d'être dit, nous savons que c'est l'ayant droit coutumier (père, oncle, grand-père etc.) qui perçoit la dot. C'est devant lui qu'elle est versée. Qui vient déposer la dot ? Comment est-elle constituée ? Telles sont les questions auxquelles nous répondons maintenant.

Au moment du mariage ou d'une union primaire, la dot est remise par le prétendant, par l'entremise de son père ou de son répondant. Ceci n'est possible qu'après avoir réuni tous les biens dotaux (en espèces et/ou en nature). La dot que remet le prétendant vient de sources différentes : son travail, la contribution familiale (contribution des parents, dot reçue pour le mariage d'un membre féminin de la famille), etc.

D'ordinaire, en République Démocratique du Congo, c'est le père ou le responsable du prétendant qui réunit et verse la dot au nom de ce dernier. Avec l'évolution de la situation, notamment le contexte de salariat et de conjoncture basse (crise économique) la plupart des prétendants réunissent eux-mêmes, si pas la totalité, une grande partie de la dot. Ainsi, associent-ils leurs parents (d'un degré de parenté qu'ils jugent satisfaisant) pour la remettre en leur nom et en leur présence.

Les pourparlers autour du versement de la dot sont souvent tels que ce sont d'autres personnes qui parlent au nom du prétendant en cette occasion. Au cours de ces pourparlers, des discussions conduisant à quelques incompréhensions passagères sont engagées. Pour être préservé d'une mauvaise perception que se feraient les beaux-parents de lui, le fils est souvent éloigné. Selon le cas, un homme peut se limiter à une

union ou en contracter plusieurs. Ce qui évoque la question du type de mariage dans lequel il s'engage.

II.2. But et dissolution du mariage

Dans une étude menée auprès de Nyansi (République Démocratique du Congo), Elisabeth et Guy De PLAEN indiquent que le mariage manifeste une résistance exceptionnelle face aux apports extérieurs, face au changement. Il crée et perpétue le groupe de parenté (base de toute vie sociale), il fixe la résidence, impose des règles de conduite, trace la ligne d'exercice de l'autorité, assure le lien entre différents clans et permet à l'individu d'accéder à sa véritable personnalité sociale.¹⁵²

II.2.1. But du mariage

Si le mariage, comme institution, exerce une certaine contrainte sur les individus, c'est qu'il a un but sinon il n'y en aurait aucun. Le but du mariage en Afrique est la reproduction d'une progéniture assez nombreuse. Pour beaucoup de congolais, comme les *luba*, avoir un seul enfant équivaut pratiquement à n'en avoir aucun. Tout le monde s'apitoie sur le sort de celui qui n'a qu'un enfant. Aussi, beaucoup de sociétés ont encouragé, sinon toléré, ceux de leurs membres qui pouvaient avoir une progéniture nombreuse et indirectement ceux qui pouvaient élargir leurs cours avec un harem d'épouses.

Ne pas procréer représente idéologiquement un grand défi, un véritable problème qu'il faut traiter en usant des moyens divers, la médecine traditionnelle et moderne se relayant, cédant de temps à autre à la religion par rapport à ce défi.

La procréation procure aux géniteurs la satisfaction de voir leur clan se perpétuer. La stérilité et l'impuissance sont redoutées. C'est pourquoi le célibat prolongé n'est jamais apprécié. Le mariage devient une obligation sociale et familiale tant que le jeune homme se sent capable de procréer et d'entretenir un ménage.

¹⁵² Lire E. & G. DE PLAEN, « Mariage et tensions sociales », dans *Cahiers économiques et sociaux*, Vol. V, n° 4, décembre 1967, pp. 415-453.

II.2.2. Dissolution du mariage

Le mariage est toujours pensé indissoluble. La dissolution de l'union intervient principalement par le divorce et le décès. Si la médecine a permis aux hommes, dans plusieurs sociétés, surtout occidentales, de vivre relativement plus longtemps aujourd'hui qu'hier, le mariage quant à lui ne trouve pas encore de remède pour le rendre indissoluble. La cause importante de la dissolution des couples, de nos jours, est le divorce (qui n'est rien d'autre que l'échec de l'alliance) et moins le décès.

Le divorce survient au sein d'un couple marié après des tentatives infructueuses d'arrangements et de résolution des différends. Pourtant, la société moderne est marquée par la recrudescence du divorce qui, avec la chute de la fécondité et de la natalité (encouragées par la planification familiale), font penser à la crise de la famille selon les démographes. En effet, il est souligné le fait que les unions sont devenues instables, que peu de personnes s'attachent au mariage et encore moins à la procréation (ce qui n'est pas toujours vrai pour l'Afrique ni pour la République Démocratique du Congo, les résultats de l'enquête le montrent au chapitre suivant).

III. Dyade conjugale et triade familiale

III.1. La dyade conjugale

Le choix du conjoint, s'il peut relever des candidats au mariage, connaît en grande partie l'intervention des parents. C'est eux qui choisissent ou acceptent un(e) partenaire pour leur enfant. Il en résulte que les différends et les malentendus du couple sont réglés par l'instance familiale, le conseil de famille. L'intervention des parents est importante, le coup de foudre ou le choix personnel sont limités ; il y a une certaine soumission à la volonté des parents de sorte que celui qui ne fait pas intervenir ses parents dans le choix de son/sa partenaire reçoit désapprobation. D'une manière ou d'une autre, à un certain niveau, les parents doivent intervenir.

Dans la démarche pour trouver un(e) partenaire, on se base souvent sur l'identité du prétendant et celle de la convoitée. Ainsi, chacun doit identifier les parents de l'autre, son appartenance ethnique ou tribale, sa réputation, ses activités ou profession, son passé conjugal, son niveau d'études dans une moindre mesure mais plus pour ceux qui ont étudié etc. La règle de l'exogamie ou de l'endogamie est celle qui préside, dans le mariage traditionnel, au choix. En ville, les proximités géographique, sociale, professionnelle ou religieuse interviennent davantage dans le choix du conjoint.

L'exogamie commande au futur marié (au jeune homme) de se choisir une fiancée hors de son groupe familial, de son clan. Ce dernier est géographiquement représenté par le village. La fille doit être en âge de se marier et disposer d'une bonne réputation en matière d'accueil, d'obéissance et de respect, de travail (ménager et agricole).

Par contre, l'endogamie limite les prétendants de se choisir un conjoint dans le groupe familial, à un certain degré. Ce qui est à l'origine du mariage préférentiel qui autorise, entre autres, un garçon de prendre en mariage la fille de sa tante paternelle.

III.1.1. La dot et la célébration du mariage

Plus haut, nous avons parlé de la dot comme fondement du mariage dans ce sens qu'on ne peut parler de famille sans qu'il y ait eu au préalable versement de la dot. Un autre moment important est la célébration du mariage. Il s'agit symboliquement du moment où le couple est présenté au public pour signifier à tous qu'il n'est plus possible à un autre prétendant de se présenter chez les parents pour demander la main de la dame concernée.

Il y a célébration en famille, il y a célébration devant l'Officier de l'état civil, il y a aussi célébration devant le ministre de Dieu. Les différentes célébrations se suivent. Il n'y a pas enregistrement du mariage civil tant qu'il n'y a pas de preuve, de témoin qui atteste que le mariage coutumier a eu lieu (la dot a été versée). De même, les Églises exigent que l'autorité compétente reconnaisse le mariage avant qu'elles la célèbrent.

Lors du mariage coutumier, il y a échange des cadeaux qui scellent l'alliance. Cette dernière unit deux familles et ouvre à de relations entre membres de celles-ci.

A quelque niveau que ce soit (après le mariage coutumier, civil et religieux), il peut y avoir cohabitation. Ainsi commence une vie à deux dans le couple.

III.1.2. Cohabitation et division du travail

La cohabitation implique partage du temps, de l'espace et des tâches ménagers. Le mariage lui-même entraîne des droits et devoirs réciproques. C'est de cela que nous parlons dans ce point.

III.1.2.1. Espace et temps

Le toit conjugal constitue un espace permettant la vie commune des conjoints. Chacun y arrive avec un type de personnalité et avec des aspirations. Sans avoir à trop subir, ni à imposer quelques contraintes relationnelles, chacun est appelé à opérer un ajustement de lui-même et un ajustement à autrui. C'est pour échanger que les acteurs familiaux se retrouvent. Un échange qui se passe au travers des relations sexuelles et les biens et les services qu'ils se rendent mutuellement.

Dans la plupart des familles kinoises, il y a quelques années, la femme était confinée dans le rôle de ménagère, de reproductrice. C'est l'homme, considéré comme pourvoyeur des ressources pour la subsistance de la famille, qui était employé en dehors de la famille. Il y passe le plus clair de son temps. A la famille, il consacre son temps de loisir et parfois de repos.

Avec le développement du salariat et les conditions socio-économiques de plus en plus difficiles, la femme est obligée de trouver une occupation rémunérée pour compléter le revenu du mari. Plus encore, certaines femmes ont des revenus qui dépassent ceux de leurs conjoints. Si cette situation n'est pas bien gérée, elle entraîne

des conflits dans le couple. La femme qui était à temps plein au foyer, apprend à abandonner celui-ci pour de longues périodes allant jusqu'à un mois pour celles qui font le commerce sur de longues distances. D'autres ont appris à passer le plus de temps à l'Église pour prier. Elles passent d'activités en activités et ont peu de temps à consacrer aux autres membres de famille. Les enfants sont les premières victimes de ces absences prolongées de leurs mères, particulièrement sur le plan éducatif.

Le couple cohabitant ne comprend pas toujours des membres placés sur un même pied d'égalité. Il s'y exerce une certaine autorité conférée par une inégalité de statuts et/ou de rôles ; laquelle autorité peut se déplacer en tenant compte du jeu d'actualisation-potentialisation.

III.1.2.2. Asymétrie du couple

En entrant dans le couple, l'homme et la femme ne détiennent pas la même position. Comme dit plus haut, et en société congolaise, il y a le droit de primogéniture qui est de mise. Celui qui arrive le premier par la naissance est pré-séant. Cette naissance est aussi bien biologique que sociale. Le mari, restant dans sa propre famille ou déterminant la résidence, est considéré comme aîné par rapport à sa femme. Et sur le plan biologique, l'homme s'arrange toujours pour prendre une femme moins âgée que lui. D'où, le mari devient le chef incontesté de la famille à qui la femme et les enfants doivent soumission.

Le mariage trace la ligne de l'exercice de l'autorité. Au sein de la famille, l'homme est placé par le mariage au-dessus de la femme et des enfants et y exerce une autorité. C'est en principe lui qui pourvoit aux besoins de toute sa famille (en employant la main-d'œuvre que constituent sa femme et ses enfants). C'est son rôle instrumental.

Dans la société d'aujourd'hui dominée par la monnaie et le travail salarié, du fait de l'entrée de la femme sur le marché du travail (hors de la famille), petit à petit, l'homme perd son autorité au profit de son épouse qui, opérant plus dans

l'informel, subvient aux besoins de la famille par ses revenus et, de ce fait, exerce de l'autorité sur le mari et les enfants. Comme l'écrit Raphaël Bushabu :

« Cette évolution des rapports conjugaux au sein du ménage congolais d'aujourd'hui se conforme dialectiquement à la logique que l'autorité, définie ici par le pouvoir statutaire de celui qui l'exerce, s'appuie aussi sur le caractère opérationnel d'efficacité et d'influence effective. Dès que disparaissent ce caractère opérationnel et cette influence multiforme qui la fondent, toute autorité disparaît aussi et elle se transforme vers un nouvel émetteur socialement plus performant dans ses entreprises. »¹⁵³

Le transfert d'autorité peut se faire au profit d'un des enfants. Il peut être l'aîné de la famille ou occuper une autre position. La détention d'un certain capital, qu'il soit politique, culturel ou économique, compte dans ce transfert.

Toutefois, ce transfert est partiel. Comme dirait les juristes, les autres membres de la famille, en dehors du chef de famille, ne bénéficient que de l'*usufruit* ; alors que la *nue-propriété* revient au tuteur reconnu tel. Il ne l'exercera plus qu'à titre de consultation. D'autre part, tant que le mari a un emploi qui lui permet de tenir les rennes de son foyer, en dépit de l'apport de la femme, il n'y aura pas transfert d'autorité ; sauf s'il n'a pas une forte personnalité devant sa femme et ses enfants.

III.1.2.3. Fidélité conjugale

L'unité du couple tient à la fidélité de l'un et de l'autre des conjoints. Tout acte d'infidélité avéré dans le chef du mari, comme de son épouse, peut entraîner de graves conflits jusqu'à la dissolution du mariage. Cependant, la tradition africaine et congolaise tolèrent l'infidélité du mari en réprimant celle de la femme. L'infidélité du mari est réprimée si elle revêt un caractère offensif ou injurieux (exemple amener sa maîtresse dans le lit conjugal).

¹⁵³ R. BUSHABU PIEMA KWETE, « La dynamique de la configuration des rapports au sein de la famille urbaine congolaise », dans *40 ans d'indépendance. Mythes ou réalités ? Questions sociales*, Tome II, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, 2004 (II^{ème} Trimestre), p. 283.

III.1.3. Stabilité du lien matrimonial

La durée de la vie commune du couple est une question cruciale pour apprécier la stabilité du mariage. C'est même à cause d'elle qu'on arrive à parler de famille complète (celle où la femme est entrée avant 35 ans et demeure jusqu'après 45 ans). Les causes de la déstabilisation du couple, dans le vécu familial congolais, sont multiples : l'infécondité de la femme, le divorce, le décès. Actuellement, les raisons économiques ou religieuses peuvent aussi conduire à l'échec de l'alliance. La perte de l'emploi du mari, son revenu insignifiant, devant les demandes (besoins du groupe familial réduit) poussent beaucoup de femmes soit à abandonner leurs conjoints pour voir mieux ailleurs, soit à intégrer un mouvement religieux qui aiderait le mari et la famille à trouver le bonheur. En intégrant un tel mouvement, la femme peut entraîner avec elle son mari ; dans le cas contraire, chacun va où il espère trouver un compte. Les divergences dans les croyances religieuses, si elles ne sont pas tolérées entraînent, dans la plupart des cas, des séparations entre conjoints et même avec les autres membres de la famille (surtout élargie).

III.2. La triade familiale

III.2.1. La filiation

III.2.1.1. Naissance de l'enfant : choix ou hasard ?

L'enfant, nous l'avons dit plus haut, est au cœur des unions. L'homme et la femme s'unissent pour procréer. La venue de l'enfant représente un défi pour tout couple. Dès la première année de mariage, la communauté attend voir un enfant naître. Il en est de même du couple, sauf si ce dernier s'est établi un autre calendrier d'enfantement auquel cas il pourra attendre qu'arrive le terme fixé. En général, devant la pression psychologique intérieure au couple et extérieure venant de l'entourage, les époux se mettent à la recherche des causes et solutions. En l'absence d'une conception, dans un premier temps, le couple se dirige vers les centres médicaux et hospitaliers.

Après des tentatives infructueuses, il peut prendre plusieurs directions : soit vers les phytothérapeutes, soit vers les devins ou les ministres religieux.

Par contre, peu nombreux sont ceux qui savent, à l'avance, déterminer le nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir en cas de fécondité. Seules les conditions socio-économiques et l'âge avancé peuvent les contraindre à limiter leurs naissances. Le sexe de l'enfant conditionne souvent les naissances nombreuses, quand, notamment, la femme a successivement plusieurs filles ou plusieurs garçons. La tendance générale est à l'équilibre des naissances des garçons et des filles ; néanmoins on privilégie les naissances des garçons.

III.2.1.2. Des éléments de la filiation

La succession et l'héritage sont deux facteurs qui président à la filiation. Ils font souvent l'objet d'une règle de primogéniture faisant décroître le statut entre les germains en fonction de leur ordre de naissance. La primogéniture donne le pouvoir ou la responsabilité à l'aîné.

Trois systèmes de filiation sont connus¹⁵⁴. Il s'agit de :

1. **La filiation unilinéaire** (patrilinéaire ou matrilinéaire) : la parenté se transmet ici par un des parents seulement :

- La filiation est patrilinéaire (ou agnatique) lorsque le statut et l'appartenance se transmettent à travers le père. La filiation se transmet de père en fils. La fille fait partie du groupe de filiation de son père, mais, à la différence de son frère, elle ne transmet pas l'appartenance à ce groupe de parenté.
- La parenté est matrilinéaire (ou utérine) lorsque la transmission se fait à travers la mère. Un homme est membre du groupe de filiation de sa mère, mais, à la différence de sa sœur, il ne transmet pas son appartenance à ses propres enfants. (...) En fait, la transmission se fait principalement de l'oncle maternel au neveu utérin : les biens et statut d'un homme sont transmis aux enfants de sa sœur.

¹⁵⁴ Le texte suivant est en grande partie tiré de A. BEITONE et al., *op. cit.* pp. 196 – 197.

2. Le système de filiation bilinéaire ou à double descendance

La filiation bilinéaire combine les deux filiations unilinéaires. La filiation est ici reconnue des deux côtés (paternel et maternel) mais les éléments (droits, devoirs, statut et biens) acquis dans la ligne patrilinéaire sont différents de ceux acquis dans la ligne matrilineaire. Chez les Yako du Nigeria, les enfants héritent des biens immobiliers fixes (terres, maisons) et vénèrent les ancêtres en ligne paternelle alors que les biens mobiliers (argent, bétail) sont hérités en ligne maternelle.

3. Le système de filiation indifférenciée

La filiation indifférenciée (ou cognatique) ignore le sexe pour définir les liens de parenté. Dans ce système, un individu est membre d'au moins deux groupes de parenté : celui de son père et celui de sa mère.

La filiation dont dépendent généralement les congolais est de type unilinéaire. Elle est tantôt patrilinéaire, tantôt matrilineaire. Mais la tendance actuelle montre que, de plus en plus, les familles sont tournées vers la filiation patrilinéaire quant à l'héritage, le droit positif protégeant les enfants et la femme garantit l'héritage à ces derniers. Ainsi, la coutume a de moins en moins de l'emprise sur les individus, surtout ceux habitant la ville. Les Églises, particulièrement les Églises de réveil, encouragent les individus à abandonner la *coutume*.

III.2.1.3. Transmission du nom et perpétuation du clan

a. Du nom

Le nom est un attribut que l'on reçoit des parents à la naissance pour être désigné et reconnu par les autres.¹⁵⁵ Il est généralement tiré du fond culturel dans lequel s'insèrent les parents de l'enfant. Il ne se donne pas au hasard, il représente, plutôt aux yeux de la famille, une richesse, un patrimoine qu'il faut conserver. Ainsi, les

¹⁵⁵ Cfr. la loi n° 73/022 du 20 juillet 1973 relative au nom des personnes physiques reprise dans le Code de la famille en ses articles 56 et suivants.

noms des parents et grands-parents sont donnés aux fils et petits-fils afin de les pérenniser. Dans certains groupes sociaux, le nom est tiré des circonstances ayant entouré la naissance de l'enfant.

Comme l'écrit Ntumba M.W.K. Marcel, « *Le nom revêt une importance capitale pour une personne. Il le prédestine à certains traits caractéristiques de la personnalité humaine et pérennise le lignage (...) Il va sans dire qu'on ne donnera à l'enfant le nom d'une personne étrangère à la famille que dans la mesure où on voudrait faire un don à ladite personne en reconnaissance de ses bienfaits.* »¹⁵⁶

De ce court extrait de Marcel Ntumba, nous retenons deux termes importants : prédestiner et pérenniser le lignage.

- *Le nom prédestine la personne* : il s'agit d'un projet d'avenir qui se construit pour le nouveau-né en ce sens que les parents attendent de lui qu'il corrige une trajectoire, rétablisse certains privilèges, leurs aspirations non réalisées... La famille attend de lui de mener un certain type de vie, atteindre un certain standing etc.

Pour réaliser ce destin, la famille, mieux celui qui attribue le nom, se représente une personnalité pour le nouveau-né, personnalité qui peut être mythique (ou totémique) ou réelle (parent décédé). Ce sont des traits de personnalité qui peuvent ou ne pas correspondre à la personnalité de base et/ou à la personnalité propre du futur adulte.

- *Le nom pérennise le lignage* : la survie du groupe familial dépend des membres qui le composent. Ce groupe est reconnu et trouve sa cohésion grâce aux noms que portent ses membres. Cette cohésion s'étend aux membres qui vivraient loin, hors des limites territoriales reconnues au groupe. Afin que le groupe se perpétue, chaque membre se trouve dans l'obligation d'attribuer à sa progéniture les noms qui appartiennent à son lignage. La culture patronymique, donnant l'importance au nom du père qui l'attribue à tous les enfants, n'empêche que

¹⁵⁶ M. NTUMBA M.W.KANDA, *Etude des sociétés africaines*, Kinshasa, CRPA, 1997, p. 75.

d'autres noms (portés comme post-noms) soient donnés aux enfants. C'est surtout avec les pré- et post-noms que les enfants sont distingués les uns des autres.

b. Dation et signification des noms

Généralement, le nom est tiré du registre familial. Ce registre comprend aussi bien les noms des parents du père que ceux de la mère. Selon le lignage et/ou les individus, la priorité peut être accordée au registre du groupe du père ou à celui du groupe de la mère. Cependant, certains noms sont pré-codés (le cas des jumeaux et leurs suivants jusqu'à la n^{ième} naissance). Exemple : mpia, mbo, boketshu (chez les Mongo et peuples apparentés), kambale, paluku (chez les Nande), ngbokoli, ngbowali, gerengbo (chez les Ngbandi), nsimba, nzuzi, landu, lukombo (chez les Kongo) etc.

Les noms congolais sont porteurs de sens, chargés d'une histoire ou d'une vision du monde, un programme (projet de société). Les circonstances de naissance, les problèmes connus par la famille (les parents), quelques événements heureux ou malheureux, la reconnaissance des ancêtres etc. sont autant d'éléments qui entrent en ligne de compte pour trouver et attribuer le nom au nouveau-né. Pour le porteur, le nom qu'il porte peut ne rien signifier. Par contre, pour celui qui l'a donné, il résume une cosmogonie, des situations vécues. Le nom peut aussi être un cadeau, comme dit ci-avant.

Certains éléments déterminent les noms, notamment le sexe, la position ou l'ordre des naissances. Dans certaines cultures, les premiers nés ont des noms préétablis, les jumeaux de même ainsi que leurs puînés. Certains noms indiquent, par leurs préfixes ou leurs suffixes, qu'il est question d'une personne de sexe masculin ou féminin.

Les aspects des relations au sein de la famille concernent non seulement la filiation mais aussi l'alliance. C'est ce que le point suivant analyse.

III.2.2. La relation d'alliance

En vertu du principe qui veut que dans la hiérarchie sociale d'une communauté, les plus anciens soient au sommet et les nouveaux venus au bas de l'échelle, tout individu qui entre dans la famille soit par la naissance, soit par le mariage occupera un rang inférieur à celui (frère, sœur, coépouse) qui est entré dans la famille (« a vu le soleil ») avant lui et un rang supérieur par rapport à celui qui vient après lui. Il sera tenu à respecter le premier, tandis qu'il exigera le respect du second.

Ainsi, par exemple, le mari a un rang supérieur à celui de sa femme du fait que cette dernière est venue après lui, dans sa famille (l'homme appartient à sa famille et y reste même après le mariage). De même, parmi les coépouses, dans le cadre des familles composées (polygyniques), c'est la première des femmes qui a le premier rang, les autres suivent selon l'ordre d'arrivée. La subordination de l'épouse à l'époux est une conséquence d'une subordination primaire, universelle à beaucoup de sociétés, à savoir celle de la féminité à la masculinité. Il y a « *Subordination de tous au plus ancien membre, de chaque génération aux générations antérieures, de chacun aux aînés, la communauté de culte, la communauté des dots acquises par le mariage des membres féminins, la communauté des femmes.* »¹⁵⁷

A l'intérieur des familles étendues, les membres ont deux statuts différents : un statut individuel et un statut de groupe. Inséré dans le réseau des relations avec ses frères, cousins et oncles, l'individu est identifié comme fils, soit comme frère. Il peut aussi occuper le même statut que son père vis-à-vis de ses oncles et leurs descendances.

Les différents aspects constituant la famille ne sont pas restés intangibles jusqu'aujourd'hui. Cherchant à la délivrer, le combat spirituel y a provoqué quelques modifications qui sont bien perçues par les fidèles à la lumière de leur foi. Certaines de ces perceptions, obtenues auprès des fidèles qui se sont soumis à notre enquête, ont été rapportées dans les résultats présentés au chapitre suivant.

¹⁵⁷ L. MUKENGE, « Croyances religieuses et structure socio-familiale », dans *Cahiers économiques et sociaux*, Vol. III, n° 4, Institut de recherches économiques et sociales, Université Lovanium, Kinshasa, éd. Mouton et C^{ie}, décembre 1965, p. 21.

CHAPITRE QUATRE

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Le présent chapitre qui clôture cette étude comprend quatre sections. La première décrit la préparation et le déroulement de l'enquête. La deuxième expose les résultats de l'investigation menée. La troisième analyse et interprète les résultats. La quatrième circonscrit la contribution de l'étude.

I. Déroulement de la recherche

La présente section expose la démarche que nous avons adoptée pour collecter les données. Elle s'articule autour des deux principaux points ci-après : 1) population d'enquête et échantillon, 2) organisation de l'enquête quantitative.

I.1. Population d'enquête et échantillon

I.1.1. Population circonscrite pour l'enquête

Notre étude, rappelons-le, a porté sur les Églises de réveil, particulièrement sur le Ministère du Combat Spirituel qui, comme beaucoup d'autres mouvements religieux, connaît une affluence des fidèles et a des sièges ainsi que des représentations dans la plupart de provinces de la République Démocratique du Congo et à l'étranger. La population de ses fidèles n'est pas connue avec précision. Le Ministère du Combat Spirituel compte dans ses rangs des fidèles d'autres Églises : les Églises traditionnelles et les Églises de réveil. D'où, en dépit des chiffres avancés par le

ministère¹⁵⁸, il est difficile de connaître, avec exactitude, les effectifs des membres de ce ministère.

Notre enquête a porté sur les fidèles dudit ministère à Kinshasa. En effet, une analyse quantitative exige un échantillon représentatif de la population sous étude ; ce qui exige un personnel relativement nombreux et des déplacements dans tous les quartiers de Kinshasa. Elle est coûteuse, lourde, bien qu'elle ait l'avantage de permettre de mesurer, à partir des réponses reçues, le poids respectif des diverses opinions dans la population. Nos enquêtes ont eu lieu en deux vagues : en septembre 2009 et en mars 2010.

A cause de nos moyens limités, nous avons focalisé notre enquête sur deux communes : Lemba et Mont-Ngafula. Le choix porté sur les deux communes n'est pas hasardeux, il se justifie par deux raisons suivantes :

1. en premier lieu, la commune de Lemba est située dans le périmètre immédiat du siège principal de culte du Ministère du Combat Spirituel. Nous avons estimé qu'à cause de cette proximité, elle regorgerait un grand nombre d'adeptes et que l'influence du combat spirituel serait grande.
2. en second lieu, s'agissant de la commune de Mont-Ngafula, son choix a été motivé par notre statut de résident. Ce qui nous a permis d'identifier assez facilement les fidèles dudit ministère et de réduire les frais de déplacement.

I.1.2. Constitution de l'échantillon

Le Ministère du Combat Spirituel ne dispose pas d'une base des données fiables. Ce qui nous a conduit à constituer un échantillon non aléatoire sur base de la technique de boule de neige. Nous avons souhaité atteindre un plus grand nombre d'adeptes n'eût été les réticences et d'autres difficultés rencontrées. Notre ambition a été d'atteindre au moins 100 répondants et au plus 250. Compte tenu des méfiances que nous avons enregistrées, et du fait que nous avons atteint une certaine saturation des réponses, nous nous sommes limité à un effectif de 126 fidèles, qui ont été touchés et

¹⁵⁸ Selon les statistiques de la FOW, depuis leur création jusqu'en 2000, la CIFMC a déjà délivré et formé, dans le District central (Kinshasa et Brazzaville), 92.000 femmes; le Centre PENIEL 31.000 hommes et la JCC 8.000 jeunes et enfants.

qui constituent notre échantillon. Nous avons essayé dans cet échantillon de tenir compte d'une certaine répartition proportionnelle en nous fiant aux informations auxiliaires obtenues sur le site du Ministère du Combat Spirituel.

Conscient que notre échantillon est faible, nous avons complété les données par quelques interviews avec la responsable (gouverneur) du siège principal, une personne du staff et trois fidèles de ce ministère dont les propos sont exploités comme des témoignages.

I.2. Organisation de l'enquête quantitative

I.2.1. Elaboration du questionnaire

Pour récolter les données, nous avons élaboré un questionnaire. Ce dernier comprend des questions d'identification des enquêtés et celles suscitant les opinions des enquêtés en rapport avec l'objet d'investigation.

Au total, notre questionnaire comprend vingt questions dont cinq questions identifient les enquêtés et quinze relatives à l'enquête proprement dite. Ces dernières sont en grande partie des questions à éventail.

I.2.2. Administration du questionnaire

Comme déjà évoqué, nous avons recouru au procédé de boule de neige, lequel procédé nous a donné l'avantage de retrouver, par vague l'enquêté suivant, grâce aux renseignements fournis par les précédents. L'enquête a été conduite tantôt en français, tantôt en lingala, tantôt dans ces deux langues, selon le niveau de leur maîtrise par l'enquêté.

I.2.3. Mise en place des structures d'enquête et durée de l'enquête

Le questionnaire a été administré en face-à-face par une équipe de six enquêteurs dont nous-même. Recrutés et entraînés par nous, les cinq autres membres étaient des gradués en sociologie et en anthropologie de l'université de Kinshasa.

L'administration du questionnaire durait en moyenne, trente minutes par enquêté. Quant à la durée totale de l'enquête, cette dernière s'est déroulée sur une période globale d'un mois.

II. Dépouillement des données

Dans cette section, nous procédons au dépouillement descriptif des données recueillies sur terrain en y ajoutant chaque fois un petit commentaire juste après le tableau statistique.

Tableau III : Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Effectifs	%
Masculin	35	27,7
Féminin	91	72,3
Total	126	100

Selon le sexe, notre échantillon compte 27,7% de personnes de sexe masculin et 72,3% de sexe féminin. Ce déséquilibre entre les sexes s'explique par le fait que le Ministère du Combat Spirituel compte plus de femmes que d'hommes. Les femmes semblent être plus concernées par l'hyperreligiosité. Le poids des difficultés, leur intention de s'approprier le mari, les poussent à être plus crédules aux enseignements du Ministère. Graphiquement notre échantillon se présente comme suit :

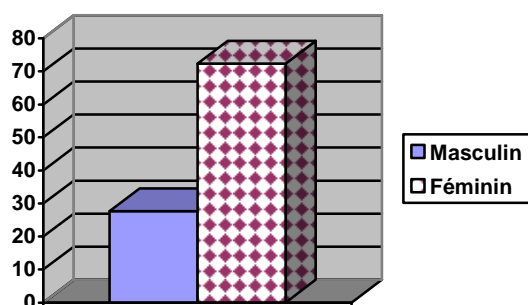


Tableau IV : Répartition des enquêtés par groupe d'âges

Groupes d'âges	Effectifs	%
20 – 24	15	11,9
25 – 29	19	15,1
30 – 34	17	13,5
35 – 39	29	23
40 ans et plus	46	36,5
Total	126	100

Il ressort de ce tableau que 36,5 de nos enquêtés sont âgés d'au moins 40 ans ; 23% ont un âge situé entre 35 et 39 ans, 15% entre 25 et 29 ans, 13,5% entre 30 et 34 ans, 11,9% entre 20 et 24 ans.

Tableau V : Répartition des enquêtés par état matrimonial

Etat matrimonial	Effectifs	%
Marié	54	42,8
Union de fait	6	4,8
Célibataire	55	43,7
Divorcé	4	3,2
Veuf ou veuve	7	5,5
Total	126	100

S'agissant de l'état matrimonial, 43,7% de nos enquêtés sont célibataires, 42,8% sont mariés, 5,5% sont veufs, 4,8% sont en situation d'union de fait et 3,2% sont divorcés.

Tableau VI : Répartition des enquêtés par statut socio-professionnel

Occupation	Effectifs	%
Secteur public	24	19
Secteur privé	37	29,4
Indépendant	21	16,7
Etudiant	30	23,8
Chômeur	14	11,1
Total	126	100

Il se dégage du tableau ci-dessus que les salariés du secteur privé sont en tête des enquêtés avec 29,4% ; suivis des étudiants avec 23,8% ; les salariés du secteur public 19% ; les indépendants, 16,7% et les chômeurs 11,1%.

Tableau VII : Répartition des enquêtés par niveau d'étude

Niveau d'études	Effectifs	%
Sans niveau	3	2,4
Primaire	17	13,5
Secondaire/ Professionnel	69	54,8
Supérieur/Universitaire	37	29,3
Total	126	100

La lecture du tableau ci-dessus montre que 54,8% des enquêtés ont fait des études secondaires et/ou professionnelles, 29,3% ont atteint le niveau supérieur ; 13,5% le niveau primaire et 2,4% sont sans niveau.

Tableau VIII : Répartition des enquêtés par nombre d'Églises changées

Changement d'Église	Effectifs	%
Jamais	29	23
Au moins une fois	97	77
Total	126	100

La lecture de ce tableau renseigne que le nombre des enquêtés ayant changé d'Église au moins une fois s'élève à 77% et celui de ceux qui ont affirmé n'avoir jamais changé représente 23%.

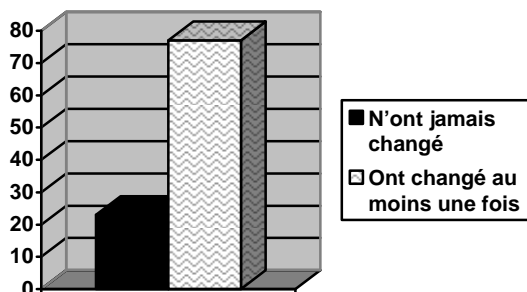


Tableau IX : Raisons de changement

Raisons de changement	Effectifs	%
1. Personnelles	14	14,4
2. Quête de la vérité	16	16,5
3. La qualité de la prière	13	13,4
4. Recherche de guérison	51	52,6
5. Appel de Dieu	3	3,1
Total	97	100

Ce tableau révèle que 52,6% de nos enquêtés ont changé d'Église à cause de la guérison obtenue dans leur nouvelle Église ; 16,5% y ont été conduits par la recherche de la vérité ; 14,4% ont invoqué des raisons personnelles ; 13,4% en raison de la qualité de la prière et 3,1% sur appel personnel du Seigneur.

Tableau X : Fréquence de la participation aux activités de l'Église

Participation aux activités	Effectifs	%
Très régulière	84	66,7
Irrégulière	42	33,3
Total	126	100

Suivant les données du tableau ci-dessus, 66,7% des enquêtés participent régulièrement à toutes les activités organisées par leur Église contre 33,3% qui y participent de manière irrégulière.

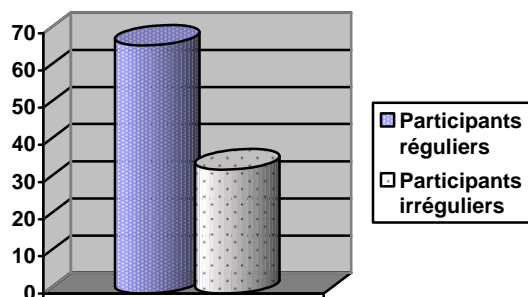


Tableau XI : Opinion des fidèles quant à l'importance de la religion

Importance accordée à la religion	Effectif	%
Plus grande importance	98	77,8
Peu d'importance	9	7,1
Ca dépend	19	15,1
Total	126	100

Ce tableau indique que la majorité de nos enquêtés soit 77,8% accordent une grande importance à la religion ; 15,1% ne se sont pas clairement prononcés à ce sujet et 7,1% y accordent un peu moins d'importance.

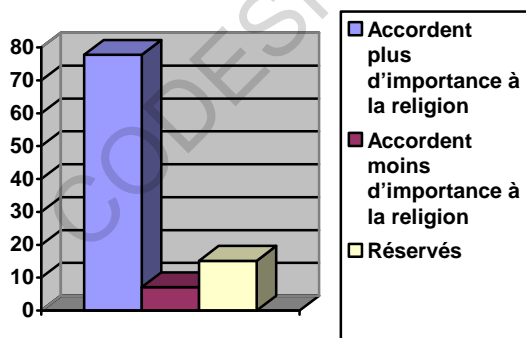


Tableau XII : Opinion des fidèles quant à la liberté d'opinion face au religieux

Liberté d'opinion	Effectif	%
Très critiques	23	18,3
Non critiques à l'endroit du religieux	89	70,6
Peu critiques	14	11,1
Total	126	100

A propos des opinions des fidèles quant à savoir s'ils peuvent émettre des critiques à l'endroit de leurs leaders et du contenu de leurs enseignements, le tableau ci-haut montre que la plupart de nos enquêtés soit 70,6% ont avoué ne pas émettre des critiques, pendant que quelques uns soit 18,3% ont dit émettre des critiques, suivis de 11,1% qui sont peu critiques.

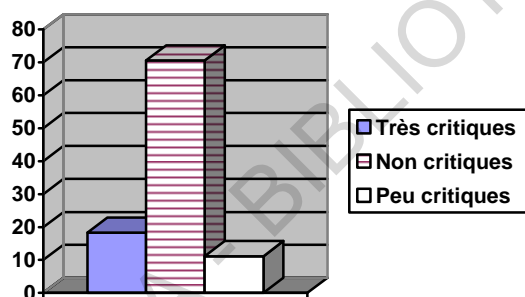


Tableau XIII : Influence de la religion sur les relations familiales

influence de la religion	Effectif	%
La religion influe	75	59,5
La religion n'influe pas	39	30,9
Ca dépend	12	9,5
Total	126	100

Au regard des données du tableau ci-avant, à propos des relations familiales, 59,5% de nos enquêtés reconnaissent que la religion exerce une influence très sensible sur leurs familles ; 30,9% ont émis un avis contraire et 9,5% se sont réservés.

Tableau XIV : Recours à l'Église pour résoudre ses problèmes familiaux

Attitudes quant au recours à l'Église	Effectif	%
Attitude positive	88	69,8
Attitude négative	24	19
indifférents	14	11,1
Total	126	100

Il ressort de ce tableau que 69,8% d'enquêtés recourent à leur Église pour résoudre leurs problèmes existentiels ; 19% avouent ne pas y recourir; suivis de 11,1% qui se sont montrés réservés.

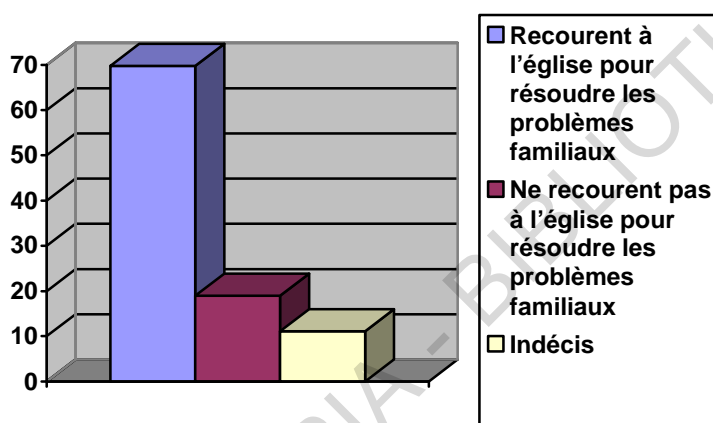


Tableau XV : Recours à la coutume (famille) pour résoudre ses problèmes

Recours à la coutume	Effectif	%
Oui	5	3,9
Non	108	85,7
Ca dépend	13	10,3
Total	126	100

Les données du présent tableau nous renseignent que la grande majorité de nos enquêtés soit 85,7% ne recourent pas à la coutume pour résoudre leurs problèmes ; 3,9% y recourent et 10,3% ont affiché une attitude retenue.

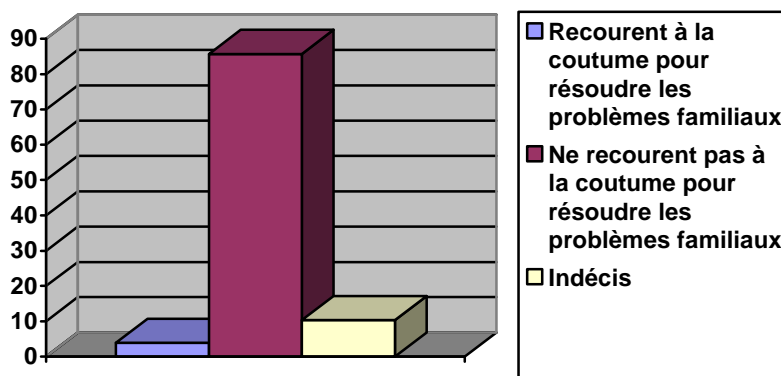


Tableau XVI : Foi et progéniture nombreuse

La foi permet une progéniture nombreuse	Effectif	%
Réponses affirmatives	93	73,8
Réponses négatives	26	20,6
Ca dépend	7	5,6
Total	126	100

Il ressort des données du tableau ci-haut que 73,8% de nos enquêtés sont favorables à une progéniture nombreuse ; 20,6% ont émis un avis contraire et 5,6% un avis mitigé.

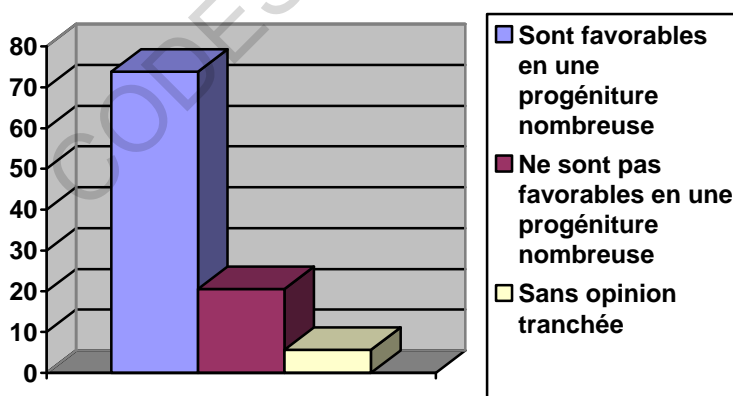


Tableau XVII : Foi et célibat prolongé

La foi permet le célibat prolongé	Effectif	%
Réponses affirmatives	8	6,3
Réponses négatives	98	77,8
Ca dépend	20	15,9
Total	126	100

Ainsi que l'indiquent les données du tableau ci-avant, 77,8% de nos enquêtés se sont déclarés hostiles au célibat prolongé ; 6,3% se sont déclarés favorables et 15,9% n'ont pas clairement donné leurs positions.

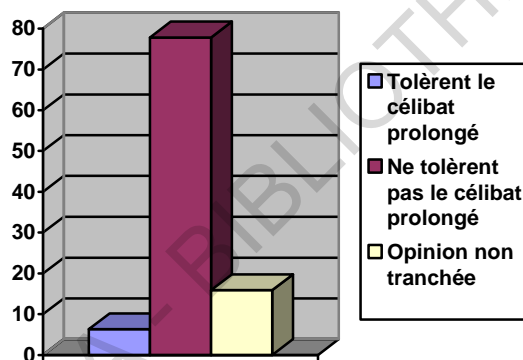


Tableau XVIII : Les avantages de la foi

Avantages de la foi	Effectif	%
Les bénédictions	16	12,7
Protection divine	30	23,8
Avoir la guérison	38	30,2
Solutions aux problèmes	42	33,3
Total	126	100

Du tableau ci-dessus, il ressort que 33,3% des enquêtés accordent à leur foi d'apporter des solutions à leurs problèmes existentiels ; 30,2% disent que la foi leur apporte guérison des maladies; 23,8% accordent à la foi de leur obtenir la protection divine et 12,7% croient qu'elle leur rapporte des bénédictions.

Tableau XIX : Les Inconvénients de la foi débordante

Inconvénients	Effectif	%
Aucun	77	61,1
Tribulations	34	26,9
Incompréhension	15	11,9
Total	126	100

S'exprimant à propos de leur foi, 61,1% des enquêtés ne trouvent aucun inconvénient qu'elle déborde; 26,9% trouvent qu'elle peut conduire à des tribulations et 11,9% croient qu'elle crée des incompréhensions entre personnes.

Tableau XX : La sorcellerie comme cause des malheurs

Le sorcier comme cause	Effectif	%
Réponses affirmatives	105	83,3
Réponses négatives	17	13,5
Ca dépend	4	3,2
Total	126	100

Des données de ce tableau, il revient de constater que 83,3% de nos enquêtés attribuent à la sorcellerie d'être la cause de leurs difficultés (malheurs) ; 13,5% sont n'adhèrent pas à cette position ; 3,2% se sont réservés.

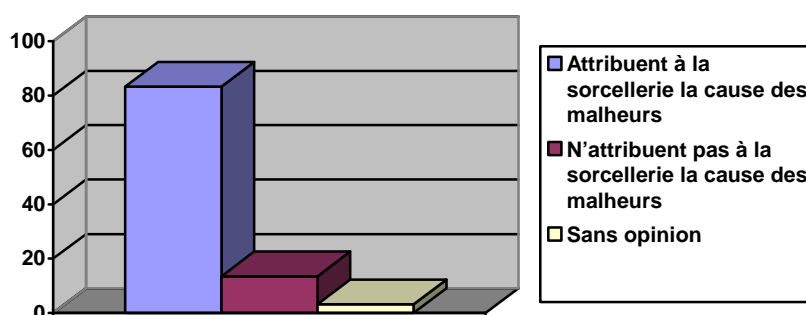


Tableau XXI : La coutume comme cause des malheurs

La coutume comme cause	Effectif	%
Réponses affirmatives	89	70,6
Réponses négatives	27	21,4
Ca dépend	10	7,9
Total	126	100

A la lecture de ce tableau, il ressort que 70,6% de nos enquêtés accusent la coutume d'être l'origine de leurs difficultés et échecs. Pour eux, les esprits méchants utilisent la coutume et certains membres de famille pour nuire à d'autres. Par contre, 21,4% se sont montrés opposés à cette opinion et 7,9% n'ont pas une position tranchée.

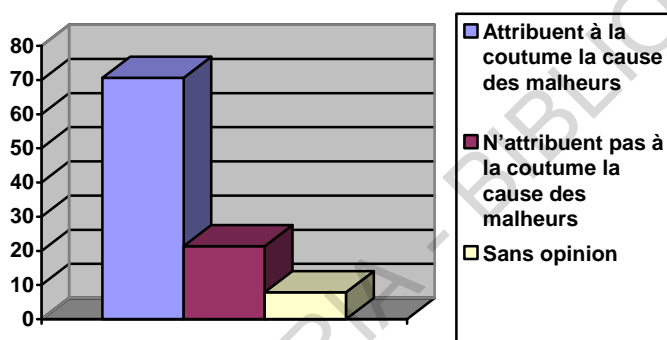


Tableau XXII : Le moment à partir duquel un membre de famille devient dangereux

Moment de dangerosité d'un membre de famille	Effectif	%
Quand il ne prie pas dans la même Église avec vous	19	15,1
Quand il ne veut pas renoncer à la sorcellerie	76	60,3
Quand il ne travaille pas	17	13,5
Quand il a perdu successivement plusieurs membres de sa famille restreinte	14	11,1
Total	126	100

Dans le tableau ci-dessus, 60,3% des enquêtés indiquent qu'un membre de leur famille devient dangereux quand il ne veut pas renoncer à la sorcellerie ; 15,1%

estiment que c'est quand il n'appartient pas à une Église (principalement la leur ou tout au moins une église de réveil) ; 13,5% évoquent l'absence d'occupation (évitant le parasitisme) et 11,1% mettent en cause un membre de la famille quand il perd successivement plusieurs membres de sa famille restreinte.

III. Analyse et interprétation des résultats

Au centre de notre étude, nous avons placé certains comportements et attitudes religieux de la population kinoise que d'aucuns ont qualifiés de surchristianisation, issus d'un boom religieux. Ce sentiment avéré de religiosité très prononcée place le divin, tout au moins le recours au divin, au centre des préoccupations et relations ; ce qui exerce des influences involontaires et inconscientes sur les individus de sorte à infléchir leurs attitudes et leurs actions essentiellement en termes de cette croyance. Celle-ci exerce sur eux une telle prégnance qu'il leur est souvent difficile d'émettre des avis sans se référer à leurs leaders dans les communautés. Certaines situations sont aussi justifiées par ce sentiment et cette attitude.

Cette section nous permet de pénétrer les attitudes et croyances des fidèles du Combat Spirituel tels qu'exprimés par nos enquêtés. Ceci dans le but de dégager les valeurs qui sous-tendent les comportements constituant leur vécu familial. En premier lieu, nous nous efforçons de dégager les traits de cette hyperreligiosité telle qu'elle est observée dans la ville de Kinshasa ainsi que les mécanismes utilisés qui militent en faveur du développement de cette hyperreligiosité ; deuxièmement, nous relevons, à travers les opinions exprimées, l'influence des croyances, en termes de pratiques sur la vie familiale. Une grille de lecture de ce phénomène est exposée à la section suivante.

III. 1. De l'hyperreligiosité

III.1.1. Du profil des enquêtés

Le dépouillement des données relatives à nos répondants présente un certain profil des fidèles qui fréquentent le Ministère du Combat Spirituel. Selon nos observations et les données relatives à notre échantillon, le sexe féminin est largement majoritaire. Il représente environ 70% des fidèles. Comment ce déséquilibre entre les sexes peut-il s'expliquer ?

Plusieurs raisons peuvent se cumuler pour expliquer un tel déséquilibre. D'abord, sans nier que les hommes soient aussi religieux que les femmes, celles-ci semblent plus dévouées que les premiers. Elles sont certainement plus crédules et de ce fait plus sollicitées par les prédicateurs. Par exemple, le Ministère du Combat Spirituel vise en premier lieu les femmes espérant par elles conquérir et « *libérer les hommes et les enfants...* »

Ensuite, sur le plan socioprofessionnel, les femmes majoritairement, investies dans les activités informelles, ont des horaires de travail plus flexibles que ceux des hommes. Peu employées dans le secteur formel, souvent occupées aux tâches ménagères, elles dégagent plus de temps à consacrer aux activités de leurs Églises. D'autres en arrivent à les abandonner.¹⁵⁹

A notre avis, sur le plan des rapports sociaux, les femmes trouvent dans la religion un exutoire pour s'exprimer face à l'exploitation dont elles seraient l'objet de leurs conjoints ainsi que des membres de famille de ces derniers. Elles estiment ne rien gagner ou pas assez de l'union. Pour s'approprier non seulement leurs conjoints mais aussi le patrimoine familial, elles recherchent un secours dans les Églises qui expriment le mieux leurs aspirations. L'Église devient un autre lieu de restructuration des rapports des forces où celui qui est performant dans les récitations des versets, dans les prières ou des visions domine sur les autres. Utilisant ces atouts et soutenues par leurs leaders, les femmes renversent régulièrement l'orientation des décisions et même les rapports de

¹⁵⁹ Lire S. SHOMBA KINYAMBA et G. KUYUNSA BIDUM, *op. cit.*, 2000, pp. 143-143.

force en leur faveur. Dans cette lutte de positions qu'elles engagent au sein du couple ou de la famille, les forces contraires – les valeurs de la tradition ancestrale et les valeurs chrétiennes – sont mises en opposition. Il se crée une potentialisation de l'une au moment où l'autre est actualisée.

III.1.2. Des croyances et attitudes

Dans l'hyperreligiosité, nous retrouvons d'une part cette inclinaison marquée à rallier des groupes religieux et de l'autre l'ensemble des croyances et attitudes orientées vers le religieux ainsi que les pratiques qui ne laissent aucune place au rationnel. C'est pour l'homme (le congolais) un effort pour combler le sentiment de vide que les structures religieuses institutionnelles ont créé et laissé face aux grands problèmes de la vie humaine. Ces structures religieuses sont taxées d'impuissantes face aux multiples demandes des fidèles en signes et miracles, face aux difficultés d'ordre existentiel dont ils sont l'objet. Il y a crise de la religion institutionnelle.

Ce type de religiosité a été observé chez nos enquêtés à travers le nombre d'Églises fréquentées, leur attitude envers le ministre et/ou les pratiques de leur Église, la participation aux réunions ou le type de recours auquel on peut se référer en cas de problème.

L'un des indicateurs retenus est la fréquence d'abandon et d'adhésion à une nouvelle Église. Pour cela, nous nous sommes aussi intéressés aux facteurs qui ont milité pour que les fidèles changent d'Églises. À ce sujet, la plupart de nos enquêtés ont au moins une fois quitté leur première Église. Les motivations à la base de cette instabilité religieuse sont principalement les conditions de vie qui poussent les fidèles aux changements d'Églises, la recherche de la vérité, de la guérison etc. La piété et toute autre vertu qui se développent ne font qu'accompagner l'action.

Nous avons observé que les enquêtés ne quittent pas une Église pour une autre à loisir. Ils sont à la recherche des solutions à leurs angoisses existentielles. Les fidèles recherchent la vérité dans leurs nouvelles Églises accusant les premières de s'adonner à des pratiques non bibliques. Ils sont à la recherche d'une nouvelle

expérience de spiritualité qui soit à même de répondre efficacement à leurs attentes. Problèmes de maladie, de mortalité, d'emploi, de fécondité, de mariage figurent parmi ceux qui exigent de réponses sans équivoque. Ces problèmes qualifient ou disqualifient une Église ainsi que ses responsables, suivant qu'il leur est accordé d'offrir, par de prières puissantes, une issue de sortie par rapport aux problèmes qui touchent les nouveaux adeptes et qui les amènent à l'Église.

Dans la mesure où une Église est réputée apporter des solutions aux différentes angoisses, elle bénéficiera d'un crédit suscitant une affluence des requérants. Les médias, aujourd'hui contribuent à vendre cette image des Églises en faisant des marketings autour des leaders et des Églises.

Ainsi se construisent des catégories dans les croyances des adeptes. Catégories des ministres de l'Église, catégories des problèmes, catégories des personnes et choses etc. Les uns et les autres se répartissent en sacrés et profanes, en termes d'appartenance à l'armée de Dieu ou de Satan. Les premiers sont approuvés et recherchés, une révérence leur est vouée ; tandis que les autres sont redoutés, évités et même combattus. De sorte que lors des cultes, par exemple, l'orateur peut lancer « Ya Nzambe loba amen ! » (Que celui qui appartient à Dieu dise amen !), pour entendre toute l'assistance répondre en chœur « Amen ! ». Violence symbolique, il y en a mais aussi il y a cette construction qui continue à s'élaborer. Nul ne veut appartenir ni rester dans le camp adverse. Il y a la négation de la négation. Le camp du diable est négatif par ses acteurs et ses activités. Il est nié dans le but d'arriver et d'appartenir au camp de Dieu, celui des bénédictions et de la prospérité.

Pour se réaliser, les fidèles du Ministère sont appelés à participer aux diverses activités et réunions organisées. Ce que beaucoup font. La participation régulière aux activités de son Église marque l'attachement à celle-ci et à ses enseignements. Au-delà du simple attachement, les Églises et leurs leaders exercent un contrôle sur leurs fidèles ne laissant aucune place à un relâchement, taxé d'action de l'ennemi sur le troupeau.

Au sujet de la participation aux activités de l'Église, nous remarquons qu'elle appelle à un certain engagement dans la foi. Ceux qui adhèrent vivement aux

préceptes et doctrines de l'Église s'y engagent et s'adonnent à toutes les activités. Le fait pour certains d'évoquer le manque de temps et l'absence d'engagement, n'exclut pas leur participation aux différentes activités organisées. Un des enquêtés nous a fait remarquer qu'il y a une organisation des activités dans le temps qui permette à chacun de se trouver une opportunité pour participer ; qu'il est même possible d'organiser des enseignements personnalisés.¹⁶⁰

La plupart avouent participer à toutes les activités de l'Église. Qu'il s'agisse des cultes dominicaux (et adoration), des prières et jeûnes, des retraites etc. Cet attachement à tout faire, à participer à toutes les activités relève de cette attitude d'activisme religieux, caractérisée par la défense à tout prix de ses convictions, de ses leaders, de ses pratiques ; mais aussi de dépendance qui fait qu'il faut obéir à tout ce qui est dit et faire tout ce qui est demandé. Même ceux qui ont avoué ne participer qu'à quelques activités ont ajouté qu'étant donné une répartition harmonieuse des activités, il leur est loisible de choisir le temps favorable pour participer à leur gré aux activités de l'Église.

Quant à leur attitude vis-à-vis des pratiques que leur imposent les ministres de culte, il s'observe la présence de ces ministres à travers le comportement des fidèles. Ils se réservent de remettre en question les recommandations de leurs ministres du fait que ces derniers passent pour des représentants de Dieu, ses envoyés, ceux qui sont en communication avec lui. Même si les faits démontrent que les ministres sont fautifs, ils leur trouvent toujours des excuses.

La lecture des différentes réponses aux questions posées à ce point révèle que les enquêtés se réservent de critiquer leur Église. Plus de 70% d'entre eux sont de cet avis. Il n'est pas donné à tout le monde de critiquer. Personne n'a parlé de critiquer le contenu des enseignements. Raison pour laquelle nous considérons leur réserve à critiquer comme relevant des facteurs subjectifs que nous attribuons à la peur

¹⁶⁰ - Cet enquêté nous a fait voir que les enseignements se font par classe et par niveau, que les chaînes de prière sont réparties dans le temps pour permettre à chacun de s'y greffer selon son emploi du temps, que les veillées sont organisées par classe et par niveau.
- Quant à la formation de certaines personnalités, elle se fait à domicile ou à un lieu de convenance. Voir le tableau I au chapitre II du présent travail.

de la dénonciation, à la crainte d'être maudit par les leaders (qui incarneraient des puissances de bénédiction ou de malédiction).

La majorité des enquêtés soit 77,8%, sans trouver d'inconvénient à leur foi, accordent une grande importance à la religion (cf. tableau XI). De plus en plus incapables de résoudre les problèmes majeurs de la population, les responsables politiques encouragent les Églises qui détournent l'attention par des discours soporifiques des masses. Nous voyons là comment l'idéologie agit en renversant la réalité qu'elle présente autrement à la conscience de la population et des fidèles en particulier. Faudrait-il se demander qui les Églises de réveil réveillent ? N'endorment-elles pas les fidèles par des justifications ex-cathedra ?

La plupart des enquêtés, 69,8% recourent à leur Église pour résoudre leurs problèmes familiaux (cf. tableau XIV). Pour toute question, même celle à laquelle n'importe qui peut trouver des solutions, ou pour s'assurer des solutions trouvées, le fidèle se réfère à son chef spirituel ou à ses *assistants* pour les valider ou proposer des conduites à tenir.

De ce qui précède, il est clair que la religion, à travers l'Église, a de l'influence sur les relations familiales. C'est une influence à la fois positive et négative. Cela est possible grâce aux enseignements. « La religion incite à l'amour du prochain, elle change les personnes par des conseils moraux, elle renforce la cohésion familiale, à travers la réalisation des promesses de Dieu », nous ont déclaré nos enquêtés. Aussi pensent-ils que leur Église contribue à l'unité du couple et de la famille à travers les enseignement et exhortations et à partir des célébrations des mariages.

Si ces affirmations peuvent être vraies pour les familles dont tous les membres fréquentent la même Église, cela n'est pas vrai pour celles dont les membres ne partagent pas les mêmes convictions. Ceux des membres qui sont dans le ministère du combat spirituel sont même incités à se débarrasser des parents qui sont en dehors de leur Église (qui ne prient pas, ou qui ne veulent pas *renoncer à la sorcellerie*).

« La vision du ministère du combat spirituel met en cause de façon relative mais non intrinsèque, les règles qui régissent les relations familiales actuelles

en Afrique. Car ces règles constituent actuellement la toile de fond d'une logique diabolique visant la destruction et le blocage de toute action pour le progrès... »¹⁶¹

Le nivellement par le bas dont souffrent les Congolais peut certes être d'origine culturelle. Cependant la cause des échecs ne peut être uniquement attribuée à la coutume. Le système scolaire ne prépare pas suffisamment le congolais à une autoprise en charge. Le marché du travail étant exigu, il ne permet pas à tout détenteur d'un diplôme de trouver de l'embauche. Avec un pouvoir d'achat faible, l'accès aux services sociaux demeure hypothétique. Toutes les conditions sont réunies pour que les problèmes restent sans solutions. La solidarité seule, qu'elle soit traditionnelle ou autre, permet de faire face à différentes difficultés qui se présentent.

En ce qui concerne le recours qu'il faut en cas de problème, tous acceptent de recourir à l'Église. Ils rejettent en bloc la coutume comme règles partagées dans la communauté à laquelle ils appartiennent. Le tableau XV montre que la majorité de nos enquêtés ne recourent pas à la coutume. Tout recours à la coutume, du moins aux structures traditionnelles de résolution des problèmes : le conseil familial, la consultation des devins, l'utilisation des plantes médicinales etc. sont désapprouvés. La coutume autrement appelée « loi établie » est source de sorcellerie, de malheurs pour ceux qui s'y confient.

Nous voyons ici s'engager la lutte entre les deux contraires que forment la coutume (assimilable à la tradition, à quelque chose de démoniaque) et la croyance chrétienne (qui se confond à la modernité, à une sanctification). Cette dernière est présentée comme valorisante, source de progrès pendant que la première est considérée comme dysfonctionnelle, illégitime et source de blocage.

III.1.3. La typéfaction de la société familiale

Dans l'imaginaire et les croyances religieuses populaires, le monde est divisé en deux blocs distincts et en antagonisme. Le premier est le monde du sacré, de ceux qui en sont membres, de la prospérité matérielle et même spirituelle ; le second,

¹⁶¹ E. et J. OLANGI, *op. cit.*, p. 160.

celui du profane, de ceux qui en sont membres, de l'échec, de l'insuccès etc. Ces deux blocs sont intrinsèquement liés de sorte qu'il est difficile de parler de l'un sans faire référence à l'autre. L'un est compris et fonctionne en fonction de l'autre et vice-versa.

D'où, dans l'assimilation et la construction de la réalité qui est la sienne et en vue de s'auto-définir, le fidèle du « combat spirituel » range dans une catégorie comme dans une autre, selon les informations qu'il a ou qu'il s'est données du monde extérieur, de sa propre famille, ses parents, ses frères et même ses amis, mais aussi en fonction de leur réaction devant une situation ou une autre. Se met en marche ce qu'on a appelé la prophétie auto-réalisatrice. Ses propres échecs, ses difficultés sont attribués aux autres qui prennent position pour se défendre. Ainsi, chacun se positionne d'une façon « multiple » dans les relations sociales qui le lient aux autres.

Le plus souvent, au cours des réunions de prière, un moment est accordé à certains membres soigneusement triés pour témoigner de leur vie. De la sorte, ceux qui n'ont pas de témoignage sont incités à faire des prouesses pour trouver un motif de témoigner et ainsi obtenir une certaine gratification morale, de l'estime.

Les fidèles font ainsi une comparaison, d'après les critères généralement admis dans la communauté, entre leurs situations et celle des autres membres ; en même temps ils comparent leur vie actuelle à celle qu'ils ont menée avant la conversion ou avant de s'être lancé dans des exercices spirituels assez importants. Ils se rangent eux-mêmes dans une catégorie en fonction des enseignements reçus et font des efforts pour faire un bond qualitatif en quittant la catégorie désapprouvée pour la catégorie acceptée et souhaitée de tous.

Ceux qui s'identifient comme appartenant à un même groupe se reconnaissent appartenir aussi à une même famille ; non plus biologique mais religieuse avec un certain transfert caractéristique et peut-être unique des termes et pratiques de parenté au domaine religieux. Les responsables sont appelés « Papa ou Baba », « Maman » selon le sexe.

III.2. Influence de la religion quant aux relations familiales

Les relations familiales sont établies et entretenues entre personnes liées par le sang et/ou l'alliance. Ces relations unissent, dans le temps et l'espace, ceux qui se reconnaissent appartenir au même réseau familial. Quand plusieurs de nos enquêtés reconnaissent que la religion influe sur les relations familiales, cela veut dire que cette influence, comme nous venons de le relever, peut être positive ou négative. Elle peut amener à distendre ou à resserrer les relations entre des personnes déterminées. Prises en termes intergénérationnels, ces relations sont souvent tordues.

Ainsi que nous l'avons relevé précédemment, quand un membre de famille se soigne des liens d'héritage, quand il doit briser ses liens de filiation, même en esprit, il finit par transformer ses relations dans les faits, tenant tout le monde à distance de peur de rechuter. Dans leur livre, le couple berger écrit : « *Dans plusieurs cas de délivrance dans notre ministère, nous avons remarqué que ce sont les esprits humains qui se manifestent le plus souvent. Nous rencontrons des personnes qui sont possédées par les esprits humains et la plupart du temps ce sont les membres de leurs familles déjà décédés ou vivants, grand-mère, mère, père, oncle, tante etc.* »¹⁶²

Les couples, les descendants partent du toit conjugal ou parental avec les raisons qu'ils ont été convaincus par le Saint-Esprit qu'ils doivent briser les liens de coutume qui les tenaient esclaves du péché et du diable. Les épouses de deuxième rang ou suivantes, une fois dans le ministère ne manquent pas de remettre en cause leur union en évoquant qu'elles étaient dans des unions interdites par Dieu. Elles contribuent ainsi à disqualifier la polygamie, en diminuant la propension des hommes à entretenir les relations extraconjugales.

Aussi, plusieurs personnes recherchant la bénédiction ou l'élévation ont la propension à causer des fractures entre membres de familles. C'est, pour eux, faire la volonté de Dieu que de se séparer d'avec les autres membres de famille. Les bergers eux-mêmes écrivent :

¹⁶² E. et J. OLANGI, *op. cit.*, p. 66.

« S'ils persistent à refuser de se convertir sincèrement, il faut écarter toute sentimentalité et suivre la volonté de Dieu qui demande qu'on se sépare pour être réellement béni. »¹⁶³

Les croyances véhiculées conditionnent l'état psychique des fidèles si bien que celui-ci exerce une influence sur les actes accomplis et les expressions qui désignent ou qualifient les situations, les choses. Il se construit alors tout un univers dans lequel se meut le fidèle et par rapport auquel il juge toute action et le reste du monde.

III.2.1. De la construction de la vie familiale

Au sujet de la construction faite de la vie familiale qui entraîne des transformations, nous avons retenu de traiter de quelques attitudes et comportements tels que relevés dans les réponses des enquêtés. C'est notamment le cas du mariage, de la filiation, des résolutions des conflits conjugaux et familiaux.

La religion conditionne la perception du monde, de l'objet, elle conditionne aussi les relations au sein de la famille. Au cas où tous acceptent de partager la même foi, de communier aux mêmes pratiques, il y a peu ou moins de risque qu'il y ait de grandes divergences de points de vue entraînant des tensions ouvertes voire des crises. C'est dans ce sens que la religion contribue à l'unité du couple et de la famille. Ce qui s'observe par la densité émotionnelle, la qualité affective des relations etc. Par contre, et surtout quand il faut dénoncer les sorciers, la religion par les Églises qui les portent génère des situations de conflit telle que les uns et les autres soit s'évitent, soit s'affrontent à la moindre occasion de divergence de points de vue.

La qualité affective des relations peut, à son tour influencer la pratique commune ou séparée des cultes. Les troubles de la relation primaire aux parents ou à l'un d'eux, la négation de l'autre entraîne ipso facto une certaine distance dans les cultes pratiqués par les uns et les autres.

¹⁶³ E. et J. OLANGI, *op. cit.*, p. 147.

Au Ministère du combat spirituel, la pratique de la guérison de l'arbre généalogique, entraîne une nouvelle perception des relations avec ses parents. Selon les révélations qui sont faites au cours des séances de délivrance, la personne à délivrer aurait hérité, par des liens de filiation, les problèmes dont elle souffre. Cette filiation est tantôt patrilinéaire, tantôt matrilinéaire. Le plus souvent, elle est attachée aux personnes qui, tantôt avaient bien pris soin du concerné, tantôt à celles qui sont à l'écart mais qui n'ont pas bénéficié des services de la communauté et qui sont traitées de mécontentes, d'envieuses etc. Il se construit de la sorte une perception fondée sur les croyances véhiculées qui se traduisent dans la vie de chaque jour en conflits.

III.2.1.1. Du mariage

Ici, nous ciblons quelques aspects liés au mariage notamment la progéniture, la polygamie, le divorce ou les relations extraconjugales. Comme base de toute famille, le mariage unit des personnes ayant eu des passés différents, des expériences différentes et probablement des croyances différentes. Elles sont appelées à coopérer, à évoluer ensemble. L'Église devient le lieu d'harmonisation des divergences en mettant tout le monde d'accord autour des mêmes valeurs.

Au Ministère du combat spirituel, comme dans les autres Églises de réveil, le mariage est très prisé. Il ne s'agit pas d'un fait lié essentiellement à la religion. Le fond culturel qui valorise la vie ; non seulement celle que nous avons et que nous devons transmettre mais aussi celle à laquelle nous aspirons (la vie de l'au-delà). Que l'on soit croyant ou non, fidèles des Églises ou non, chacun veut se marier ou tout au moins laisser une descendance. D'où le célibat prolongé est vu d'un mauvais œil. Des prières pour délivrer ceux qui sont dans cette situation ou s'auto-délivrer sont régulièrement dites. Sont indexés comme responsables de la situation, certains parents considérés comme incubes ou succubes, selon le cas. Ces derniers sont accusés de maintenir leurs enfants ou autres parents dans le célibat afin de jouir d'eux dans l'inconscient (invisible). Pour ce faire, selon les croyances y relatives, ces parents font porter à leurs proches des *masques de vieillesse* de sorte à repousser les prétendants ou les proposées au mariage.

Expliqué comme une voie de la servitude, le célibat prolongé comme le divorce sont mal perçus. Ils sont considérés comme des moyens pour maintenir des personnes dans une *exploitation familiale*. Il s'agit pour les familles, selon les interviews réalisées, de consacrer certaines personnes comme chef de famille sur qui reposeraient toutes les charges économiques et financières des autres membres. Ils ne peuvent s'épanouir eux-mêmes. C'est un gage donné à Satan. « *La conséquence de cette « dette gagée » serait la fréquence du célibat, du divorce, du veuvage, de la stérilité, de la parenté, etc., constatée dans la descendance du contractant y compris les membres qui ne l'auront pas connu.* »¹⁶⁴

Pourtant, certains célibats prolongés sont dus aux études qui deviennent de plus en plus longues, aux difficultés financières qui empêchent les individus à s'engager dans le mariage, du moins à le retarder. Il y a un problème du calendrier de mariage. « *Quand vous êtes sous la servitude, il vous est défendu de vous marier, si vous le faites, vous êtes poussé le plus souvent au divorce pour que vous demeuriez libre et que toute la famille profite de votre travail... Il faut arriver à briser ces liens* » nous a livré un des enquêtés.

De même que le mariage est valorisé, la fécondité est partout souhaitée. Le plus tôt après le mariage, tout le monde s'attend que la procréation commence.

La plupart de nos enquêtés sont favorables à une progéniture nombreuse (cf. Tableau XVI). Dans la mentalité congolaise, et à cause d'un passé où les maladies et luttes fratricides avaient ravagé des populations, mettre au monde beaucoup d'enfants est un gain et une garantie pour perpétuer la famille, le lignage. Ils constituent aussi une main-d'œuvre bon marché. Cependant, de plus en plus à cause des difficultés socioéconomiques, beaucoup de personnes ont compris qu'il faut limiter les naissances afin d'être en mesure de faire face à la charge qu'impliquent l'éducation, la santé et autres besoins de toute progéniture et surtout d'une progéniture nombreuse.

¹⁶⁴ J.-P. MISSIÉ, *art. cit.*, pp. 144-145.

S'agissant par exemple des relations sexuelles en dehors du mariage, même si certains fidèles du Ministère entretiennent des maîtresses, elles sont reprouvées. Si certains hommes entretiennent des relations hors mariage, ils ne le font plus de manière ouverte. Une fois le forfait découvert, le risque devint élevé d'aller au divorce. Des raisons économiques expliquent aussi ce rejet. Entretenir plusieurs partenaires non occasionnels exige des moyens fournis. Dans les conditions actuelles, peu nombreux sont ceux qui se risquent, surtout en ville, à de telles pratiques.

Certains jeunes qui, sans être mariés, vont jusqu'à entretenir des rapports sexuels avant le mariage, ne manquent pas d'en récolter les conséquences : les grossesses non désirées, des avortements clandestins ou des infections sexuellement transmissibles.

Les partenaires d'une famille composée, en prenant une certaine distance, sous prétexte d'aller prier afin de sauver leur famille de la malédiction, souvent procèdent à une violence préventive qui se retourne et devient violence réelle, escalade des paroles. Ce qui ne manque de constituer les conjoints en forces antagoniques et de les opposer jusqu'au divorce. Sans avouer recourir au divorce comme issue en cas de désaccord total, selon nos sources complémentaires, certains fidèles du Ministère du Combat spirituel sont tombés dans la situation.

Quelle qu'en soit la raison, beaucoup d'adeptes du Ministère ont déjà connu le divorce, prétextant qu'ils n'étaient pas dans une situation régulière avant de connaître la volonté de Dieu et qu'il fallait régulariser la situation en renonçant aux autres femmes, en dehors de la première (celle qui a été épousée régulièrement) ou au mari quand les femmes estiment « *avoir ravi le mari d'autrui* ».

III.2.1.2. Attachements aux membres de la famille et problèmes

Nous évoquons la question de l'attachement aux membres de famille pour comprendre comment les relations avec les autres membres sont entretenues en fonction des problèmes connus et des résolutions prises. D'abord, la recherche des causes conduit souvent à indexer les ascendants comme responsables des malheurs présents, du fait de leurs méconduites. S'attacher à de telles personnes sans qu'elles se

soient, au préalable, repenties de leurs forfaits peut faire plonger le naïf dans une nouvelle crise (la rechute) qui peut s'avérer fatale.

Dans un premier temps, un effort est fait pour amener de telles personnes à se convertir, à renoncer à la « sorcellerie ». Si celles-ci acceptent la démarche, elles demeurent fréquentables ; si elles résistent, on s'en méfie, les relations deviennent lâches. Dans un second moment, la personne déjà convertie, renonçant à la servitude, élit les bénéficiaires de ses dons et largesses. Pour éviter de reproduire, de répéter l'histoire de certains arrière-grands-parents (maladifs, sorciers, etc.), les fidèles sont poussés à renoncer à l'homonymie.

Pour les fidèles du combat spirituel, le nom attribué à un individu peut porter bonheur ou malheur, selon qu'il signifie ou fait allusion à une réalité donnée. De même, s'il est transmis, il transmet, avec lui, les malédictions des parents aux descendants, du premier porteur du nom au dernier. Ainsi ils prennent des noms bibliques dans le but de ressembler, dans leur vécu, aux personnages desquels ils tirent ces noms.

Tout en prônant la rupture sans concession avec la coutume (l'organisation sociale et les rites traditionnels...), les Églises de réveil disent détenir les armes efficaces, les « puissances » pour « terroriser » les sorciers, pour lutter contre les « envoûtements ».¹⁶⁵

Par la cure d'âme, le fidèle doit arriver à identifier la cause de ses problèmes et prier pour avoir la délivrance. Pour lui, « *Issus des ancêtres qui étaient des agents du diable : des sorciers, des marabouts etc., les Africains sont, non seulement tous sorciers, mais aussi et surtout, sous une double malédiction. Une première malédiction due à l'engagement des ancêtres au service de Satan (...) La deuxième malédiction due à la condamnation décidée par les ancêtres sur leurs postérités pour remplir les termes des contrats qu'ils ont signés avec Satan. Dans ce deuxième cas,*

¹⁶⁵ J.-P. MISSIÉ, « Les Eglises de Réveil et l'imaginaire sorcellaire au Congo », dans J. TONDA et J.-P. MISSIÉ, *op. cit.*, pp.123-153.

*certains ont sacrifié les richesses, le mariage, la fécondité (progéniture), la stabilité sociale, l'intelligence, la réussite etc., de leurs descendants.*¹⁶⁶

Selon le Ministère, et comme nous l'avons noté plus haut, l'esprit méchant peut se révéler être incarné par le père, la mère, le frère, un membre du lignage paternel ou maternel, etc. « ... *ce sont des gens qui viennent vous rendre visite ou séjourner pendant quelque temps chez vous pour des raisons apparemment valables : maladie, étude, amitié, etc. Mais en réalité, ce sont des envoyés de Satan,...* »¹⁶⁷ Aussi, le fidèle se met-il en combat contre cet esprit. Des propos ouverts en face, des prières de combat, des jeûnes sont amorcés pour renverser la situation. Ses attitudes se modifient du coup à l'égard de la personne indexée. Si avant des présents, services lui étaient offerts, elle ne pourra plus en bénéficier.

Ainsi, la famille se désintègre. Il se met en place une telle tension que soit le Conseil de famille seul peut tenter de résoudre ou l'adhésion à la même Église, suivie des séances de délivrance. Car, pour eux : « *Le non chrétien n'aime pas Dieu et n'aime pas son prochain. Il exerce sur le chrétien une force négative (vampirisme) qui ne fera que le vider sur tous les plans (...)* Il n'y a pas de paix parce que le chrétien ne sait pas dominer spirituellement sur le non chrétien. Il ignore la réalité du combat spirituel. Etant impuissant devant cette force, il se laisse voler toutes les bénédictions.¹⁶⁸

Encore et toujours inspirés par la religion traditionnelle essentiellement thérapeutique, les fidèles comme leurs leaders accordent une place essentielle à la guérison, à la guérison-miracle, à la délivrance dans leurs pratiques rituelles. Il ne se passe de culte ni de réunion de prière où les fidèles soient invités à la délivrance ou à la guérison. La prophétie y est fortement associée.

Les difficultés ont au moins une cause. Souvent externes à la personne, ces causes sont attribuées à diverses sources dont la principale est la coutume en tant que loi établie. C'est d'elle que vient la servitude. Selon nos entretiens avec un des

¹⁶⁶ E. et J. OLANGI, *op. cit.*, pp. 47-49.

¹⁶⁷ IDEM, p. 148.

¹⁶⁸ IBIDEM, p. 155.

fidèles, dès le bas âge, une personne est préparée à assumer des responsabilités dans sa famille. Cette préparation est inconsciente pour la personne concernée. Ce n'est que plus tard, avec la prière, que la personne comprendra qu'elle est liée par la servitude.

Il en est de même des maladies héréditaires, des décès dans la famille (surtout quand la plupart des personnes qui décèdent ne dépassent pas un certain âge). Comme explication : « *Dans les villages, quand un chef coutumier mourait, il était enterré avec des esclaves ; et quand il n'y en avait pas, certaines personnes sont désignées de force pour être enterrées vives avec le chef. Ces personnes en mourant proféraient des imprécations à l'endroit de ceux qui les ont désignées et les ont forcées à mourir en disant : "de votre descendance, que personne ne dépasse notre âge" ».*

Les échecs connus, la mort spirituelle, la servitude, la mort physique, les maladies etc. sont attribuées à la coutume, aux sorciers, lesquels sont souvent identifiés, par les fidèles du Ministère du Combat spirituel, aux membres de la famille élargie et même restreinte.

La demande religieuse est généralement faite pour résoudre des problèmes à la fois psychosociaux et spirituels que les Églises de réveil expliquent en les rattachant aux acteurs familiaux. D'où les réponses indiquent que l'attachement aux membres de la famille élargie peut attenter à l'intégrité physique et spirituelle et risque de bloquer l'épanouissement du fidèle.

Les différents résultats présentés, analysés et interprétés nécessitent une mise au point que nous faisons ci-après en termes de leçons à tirer. Il s'agit pour nous d'essayer une grille de lecture du phénomène de l'hyperreligiosité afin d'envisager quelques perspectives pour l'avenir.

IV. Du combat à la vie : leçons à tirer

Nous avons choisi la famille comme lieu d'observation des changements qui s'opèrent dans la société et comme lieu où se vit au quotidien le phénomène d'hyperreligiosité. Considérant l'interrelation entre la famille et la société, beaucoup de sociologues lisent une certaine isomorphie entre l'institution familiale et la structure sociale globale. Ainsi, les changements, les transformations que subit l'une peuvent entraîner des changements ou transformations chez l'autre et vice-versa.

Sans chercher à établir cette isomorphie à travers notre étude, nous sommes penché sur les transformations que connaît la famille à Kinshasa, en montrant particulièrement celles induites par les croyances et pratiques des fidèles des mouvements religieux dans leur vécu familial, particulièrement ceux du Ministère du Combat Spirituel. Cette Église a comme message central la libération de la famille de la domination de la coutume. Tous ses enseignements sont tournés vers le vécu familial : ce que disent et font les acteurs familiaux. Des données rassemblées nous ont conduit aux résultats que nous avons présentés ci-haut et sur lesquels s'ouvre le débat de l'hyperreligiosité.

IV.1. De l'hyperreligiosité

L'hyperreligiosité étudiée dans ce travail porte sur la pratique religieuse, l'attitude de conformisme ou de non conformisme ou de déviationnisme aux enseignements et leaders de l'Église, les croyances en certaines vérités.

Du point de vue de la pratique, il y a lieu de noter que celle-ci a été observée à travers le nombre d'Églises déjà fréquentées, le temps consacré aux activités liées à l'Église, la participation à différentes rencontres dans le cadre de son Église, les dévotions privées (c'est-à-dire en dehors du cadre des Assemblées) sont aussi prises en compte.

Quant à l'attitude des fidèles en termes de conformisme face au religieux, il a été question de l'importance de la religion dans la vie, de l'attitude vis-à-vis du leader religieux, de l'influence qu'exerce la religion sur les relations familiales,

de l'adhésion aux enseignements. Il se trouve que les fidèles observés présentent un certain hyperconformisme au groupe, à ses valeurs et à ses leaders. L'intervention du pasteur dans les problèmes familiaux n'est pas de moindre. Il agit soit directement soit par collaborateurs interposés. Se conformer rigoureusement à leurs prescriptions est supposé préserver des tribulations.

L'intensité des croyances relève des perceptions que les fidèles ont des réalités qui les concernent. Celles-ci s'appliquent à leurs relations au surnaturel, au naturel et même à ces deux instances à la fois dans un rapport dialectique où les uns agissent sur les autres et vice-versa par l'homme interposé.

Ces quelques dimensions et variables ont été exploitées dans ce travail. Ce qui nous amène à tirer les leçons ci-après.

IV.1.1. Nombre d'Églises fréquentées

Ballotté entre plusieurs discours lui assurant ou non satisfaction par rapport à ses angoisses existentielles, être de besoins, le Kinois cherche dans son Église des solutions diverses qui lui semblent inaccessibles.

Ayant observé une certaine instabilité due à l'insatisfaction des fidèles recherchant l'intervention divine à tout prix, saisissant l'opportunité que leur offre cette quête effrénée du divin, les Églises de réveil ont introduit petit à petit de nouvelles valeurs et règles. Ce sont ces dernières qui transforment et structurent les représentations du monde et des rapports précisément les rapports au sein de la famille. Se mettent en place et se développent le flux et reflux des masses qui circulent d'Église en Église à la quête de prières efficaces, de pasteurs puissants, des Églises où les solutions ne traînent pas ; ce qui permet aux leaders des Églises de réveil de tirer profit de l'adhésion massive à leurs organisations.

Le ministère du combat spirituel est de ces organisations religieuses qui attirent énormément des fidèles en proie aux difficultés d'ordre familial et sanitaire.

Il se propose de délivrer ses adeptes des liens de toutes sortes, essentiellement venus d'une certaine filiation sociale.

IV.1.2. La perception et l'utilisation du temps

La notion de temps est variable. Il est souvent distingué le temps objectif et le temps subjectif. Sans nous arrêter sur cette distinction, nous retenons que c'est plus le temps subjectif qui compte chez les combattants. Ils s'intéressent à la période de gestation du fœtus, aux moments critiques de la vie (mariage, décès...). Les questions fréquemment posées lors des prédications sont : « Qu'est-ce qui a été dit ou fait pendant ta grossesse ? », « Quelles sont les paroles qui ont été prononcées sur toi ? », « Quelles sont les cérémonies auxquelles tu as été initié ? » etc.

De l'extérieur, nous pouvons observer en termes de temps objectif, une part non moins importante accordée aux activités de prière. Celle-ci avec toutes les activités connexes prennent plus de la moitié de la journée. On se réveille en prière, on termine la journée à l'Église. Le temps consacré aux activités productives est très limité.

L'utilisation faite du temps lui donne un contenu et peut permettre des transformations substantielles. Généralement, il y a un temps consacré aux activités vitales ou essentielles, un temps de repos et un temps de loisir. La vie religieuse a besoin de se vivre en un temps et un espace déterminés. Même si la prière peut se dire à tout moment de la journée, il est utile de réserver un temps pour les activités productives, de loisir ou de repos. « Ora et labora » dit-on, la prière ne doit pas supplanter le travail productif, ni ce dernier rejeter la prière, à chaque chose un temps. La prière ne peut pas constituer une méthode de soporification des masses ni une douce farniente.

Dans l'utilisation du temps au combat spirituel, un volume très important est réservé aux activités de l'Église. Tous les membres sont incités à s'engager au combat. Cela s'entend de deux manières différentes : d'une part s'enrôler en prenant activement part aux activités avec des responsabilités ; de l'autre, demeurer en état de prière permanent à cause de la lutte engagée contre Satan.

IV.1.3. La participation régulière aux activités et dévotions privées

Tout au long de sa formation, le combattant doit participer à plusieurs activités, notamment les réunions publiques de prière, les réclusions (veillées, retraites), les jeûnes etc. Pendant ces moments, il écoute les témoignages des autres sur leur vie au combat et sur les combats qu'ils mènent. Cela lui permet de construire une représentation des problèmes auxquels les autres ont fait face et comment ils ont réussi à s'en sortir de sorte que lui-même prenne des résolutions pour s'engager à combattre même contre sa propre personne.

En plus des activités obligatoires, imposées par l'Église, des membres s'imposent d'autres moments de jeûne, de prière complétant ceux de l'Église. Quant un membre ne vient plus régulièrement aux activités organisées par l'Église, il est nommé faux frère, tiède. S'installe une sorte de surveillance au sein du groupe. Comme dit ci-haut, l'engagement au combat implique que le vrai combattant non seulement participe régulièrement aux activités obligatoires de son Église, mais aussi est astreint à une discipline telle qu'il prie presque partout et à tout moment. Il y a débordement du cadre aussi bien temporel que spatial de prière.

IV.1.4. Participation au rituel et émotion

L'ambiance qui règne au sein du Ministère du Combat spirituel est généralement extatique. Elle suscite de l'émotion. Aussi, participant aux rituels organisés tantôt pour délivrer tantôt pour prier, il se crée et se dégage dans l'assistance une sorte d'émotion collective. Tout le monde se sent participant au rituel et même concerné par celui-ci ; ce qui crée une adhésion spontanée aux croyances et pratiques y partagées.

IV.1.5. Adhésion aux enseignements et attitude vis-à-vis du leader

Il a été noté une adhésion et une participation massive à l'élaboration de l'idéologie religieuse par les fidèles et la population. Ceux-ci adoptent de confiance ce que disent les leaders religieux comme experts à propos de ce dont ils ne peuvent avoir la connaissance autrement et même à propos de ce qui est réel mais dont la représentation se trouve inversée. Ces experts supposés détenir des connaissances aussi bien du sensible, du visible que de l'invisible se posent en intermédiaires entre Dieu (si pas Dieu lui-même incarné) et les hommes et même entre les hommes.

La position sociale qui leur est conférée et les fonctions qu'ils remplissent par rapport à leurs adeptes conditionnent les contenus représentationnels de ces derniers aussi bien à leur égard que par rapport aux membres de la société et aux objets en les divisant en catégories opposées. Il se crée la séparation de l'homme avec lui-même et avec ses proches, la scission du sacré et du profane, du surnaturel et du naturel. Cette séparation qui se cristallise au niveau de la perception que se font les adeptes au sujet des objets influence leurs rapports et la satisfaction qu'ils peuvent tirer quant à leurs besoins.

IV.1.6. L'intensité des croyances

Actions et sentiments dépendent des perceptions. Les objets sont appréhendés selon les enseignements reçus. Les faits religieux sont ainsi construits et fondent la foi des adeptes. Les principales croyances répandues dans le groupe sont notamment l'existence d'un combat dans lequel de gré ou de force est engagé tout homme. Le combattant est appelé à en sortir victorieux, à condition de bien choisir son camp et de bien combattre en s'identifiant et en identifiant ses adversaires.

De cette connaissance de soi et des adversaires résulte les stratégies et tactiques de combats que sont les veillées d'arme, de combat et autres. Le combattant croit fermement et profondément qu'il doit combattre, abandonner tout ce qui le *lie* : bien et famille, s'en remettre à ses leaders pour réussir. L'intensité des croyances

religieuses ainsi véhiculées entraîne des modifications dans les rapports conjugaux et familiaux.

Suivant la perception qu'ils se font de la famille, par exemple, la plupart des répondants ont reconnu en celle-ci une source pour les difficultés que rencontrent les individus dans leur existence. Des membres de famille sont taxés de maintenir ceux de leur parenté dans la servitude et de constituer des sources de blocages pour eux. Sorciers, ils sont tantôt succubes, tantôt incubes, tantôt portes d'entrée etc. Il s'engage une lutte au sein de la famille et de la parenté, laquelle lutte s'extériorise par des agressions verbales, des prises de positions radicales.

La plupart des opinions des enquêtés indiquent qu'un membre de la famille devient dangereux quand il ne veut pas renoncer à la sorcellerie. Pour le combattant, tout le monde est sorcier, il est question de renoncer à la sorcellerie. Comme le témoigne la bergère de ce ministère, « *Le seigneur m'a révélé que tout africain est sorcier ! Car nous sommes tous issus des ancêtres qui étaient des agents du diable : des sorciers, des marabouts etc.* »¹⁶⁹ Dans la répartition faite, les hommes sont rangés en adeptes ou acolytes de Dieu (enfants de Dieu) d'une part ou de Satan (les sorciers) de l'autre. Aussi, la responsabilité des difficultés que connaît le kinois (le noir en général) est, selon la révélation de la bergère, attribuée aux esprits méchants, ou leurs représentants. La présence des membres de famille au domicile, les actes des uns et des autres sont par conséquent interprétés comme formes de combat.

Partant de ces préjugés, le fidèle du combat spirituel construit sa vie comme une vie de combat contre sa propre personne et contre les autres. Ses problèmes et difficultés, il les attribue à la sorcellerie comme à la coutume. Comme solution, « *Seule une entrée en profondeur dans la prière (« kokota na bozindo ») permet de les dénicher et de les vaincre.* »

Avant de revenir à cette hyperreligiosité, il y a lieu de noter que les rapports de l'homme à ses semblables ne tiennent pas essentiellement aux rapports divins, les organisations actuelles comme l'État ont un grand rôle à jouer quant à leur

¹⁶⁹ E. et J. OLANGI, *op. cit.*, p. 49.

régulation et à l'atteinte du mieux-être. Une organisation défaillante ne peut permettre à tous de satisfaire à leurs besoins. Plutôt que d'orienter les fidèles à croire que le problème de chômage est lié à ses semblables ou à Dieu, plutôt que de croire que la bonne santé n'est que l'affaire de Dieu ou des esprits, il faut plutôt voire une défaillance organisationnelle à satisfaire tous. Il y a inversion du débat. Ce n'est que grâce à l'hyperreligiosité entretenue que cette réalité se trouve inversée.

IV.2. De l'hyperreligiosité à la vie familiale

Définie suivant l'angle de l'observation emprunté, nous ne pouvons trouver une acception univoque de ce concept. Pour Kapagama, l'hyperreligiosité s'entend comme « tout atomisme de la religiosité visant à faire miroiter aux fidèles l'acquisition d'un bonheur sans effort, sinon la prière et toute sorte de dévotion spirituelle à partir d'une évangélisation de la prospérité qui obnubile et les anesthésie, les déconcertant des vrais problèmes de la société dont celui de la pauvreté, et partant aggrave cette dernière. »¹⁷⁰ Dans cette perspective, S. Shomba trouve que l'hyperreligiosité est cet évangile qui appauvrit davantage le pauvre et qui lui fait croire à tort qu'une main puissante viendrait du ciel pour lui apporter assistance et bonheur, même sans effort quelconque de sa part.¹⁷¹

Ainsi, ces deux auteurs considèrent que non seulement l'hyperreligiosité occasionne l'exploitation de l'homme par l'homme (le pasteur qui se trouve en droit de consommer le produit de son surdiscours), mais aussi il place les fidèles dans une sorte d'expectative.

En même temps une croyance et pratique, nous disons quant à nous que l'hyperreligiosité est cette construction sociale surréaliste qui structure les pratiques et rend symboliquement présent à la perception le monde surnaturel, qu'il soit sacré ou profane. Cette construction crée des systèmes d'interprétation régissant la relation des fidèles au monde et aux autres, lesquels systèmes orientent et organisent les conduites collectives. Ils engagent l'appartenance sociale des individus avec des implications

¹⁷⁰ KAPAGAMA IKANDO., cité par S. SHOMBA KINYAMBA, *Comprendre Kinshasa...*, op. cit., 2009, p. 61.

¹⁷¹ S. SHOMBA KINYAMBA, Idem, 2009, p. 61.

affectives et normatives. Les uns et les autres qui se reconnaissent appartenir à la même catégorie ou aux catégories différentes développent une certaine affectivité ou une aversion les uns pour les autres. Les relations au sein de la famille deviennent électives. Seuls ceux des membres qui adhèrent à la figure proposée se sentent proches.

Ainsi conçue, il y a lieu de dire que l'hyperreligiosité conduit le plus souvent à déstructurer les relations sociales familiales qu'elle restructure. Le traditionnel (la coutume) dévalorisé au profit du moderne (christianisé) valorisé. Cette déstructuration restructuration passe par une séparation du monde en catégories antagoniques et par l'adhésion à une catégorie valorisée. Au niveau familial et individuel, se dessine un paysage marqué de tensions, oppositions et pourquoi pas de conflits qui déstructure la famille. Celle-ci passe par les représentations qui s'élaborent et s'installe dans la conduite collective.

Le Ministère du Combat Spirituel, ce mouvement religieux, par ses préceptes rend instables les relations familiales. Les conflits sont vite interprétés comme l'œuvre du diable agissant par l'un des membres qui met les adeptes en péril. Étant donné qu'une telle vision s'impose un peu plus facilement au sein de la famille restreinte, les membres de la famille élargie s'en trouvent éloignés.

Aussi, partant de la conviction que les causes réelles des phénomènes sociaux ont pour origine les acteurs individuels, leurs actions, choix, décisions, motivations, attitudes et croyances, nous en sommes arrivé à considérer que les différentes transformations que connaît la famille aujourd'hui résultant du fait des attitudes qu'adoptent les membres de cette institution par rapport à elle et aux relations qu'ils considèrent comme utiles et/ou rationnel pour eux, compte tenu des croyances répandues parmi les fidèles et qui se trame dans la société.

Adhérer à un groupe, limiter la structure de sa famille, opter pour une politique culturelle, expérimenter une vie spirituelle... relèvent des décisions que les individus ou groupes d'individus prennent afin de satisfaire à leurs besoins.

De même, tout le monde ne peut se faire spécialiste en tout. La division sociale du travail serait indiquée ici si dans leurs comportements et attitudes les fidèles

et leaders se reconnaissent chacun dans un rôle précis qui fait sa place dans la hiérarchie et l'organisation du culte. Du fait de l'ubiquité de la présence figure de Satan, les fidèles sont incités à prononcer des paroles, des prières à tout moment et en tous lieux se tenant dans le combat perpétuel.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

Le déferlement des prédications sur les ondes des radios et télévisions ainsi que dans les bus de transport en commun, dans les hôpitaux, la prolifération des campagnes d'évangélisation, servent de signaux d'une demande religieuse en inflation. Laquelle demande engendre des conséquences qui se répercutent sur la famille et sur la société congolaise.

L'atmosphère religieuse qui se développe ainsi détermine le choix du comportement. Le voilé dévoilé fonde le comportement dans le réel. Les diverses doctrines inculquées aux fidèles les amènent à certaines représentations de la vie, particulièrement les relations entretenues avec les proches, la famille. Non seulement ces doctrines remodelent les relations en leur conférant d'autres contenus, lesquels contenus sont construits, déconstruits et reconstruits par chacun des fidèles dans la pratique, mais aussi et surtout posent des problèmes à la famille. Celle-ci entre en mouvement de contradiction interne, de repositionnement des membres et de recomposition des relations.

Notre étude s'est donnée de répondre à un certain questionnement, celui de savoir quelles transformations les Églises de réveil étaient en train d'introduire dans la famille ; quel impact avait sur les familles à Kinshasa l'hyperreligiosité que développent ces Églises et si cela n'entraînait pas la désintégration de cette institution. Partant, il nous a fallu connaître les doctrines et préceptes qui prennent en charge la vie familiale, comment ils sont introduits et comment ils opèrent.

Considérant les Églises de réveil comme ces agents (par leurs leaders et responsables) qui ont introduit ces dernières années de l'hyperreligiosité dans la société congolaise en général, nous intéressant au vécu des fidèles du Ministère du Combat Spirituel, nous avons avancé, à titre d'hypothèse, qu'elles auraient provoqué une désintégration des familles en isolant intérieurement leurs membres.

Les postulats de base ayant soutenu notre analyse sont ceux tirés du matérialisme historique et principalement de la méthode dialectique. Les représentations

faites de la réalité familiale et du monde, la division en groupes antagoniques des membres de famille, ou certaines pratiques tolérées ou non, nous ont permis de comprendre le type de conduite sociale transformatrice des familles à Kinshasa.

Nous avons recherché le soubassement de cette effervescence sociale favorable au surgissement de cette hyperreligiosité dans les conditions sociopolitiques, socioéconomiques et socioculturelles où nous avons compris que ce sont les conditions fondamentalement anxigènes qui amènent les Kinois à trouver, dans les Églises et particulièrement dans les Églises de réveil, une modalité pour sortir de leurs situations.

L'intériorisation du discours religieux entraîne une certaine rationalisation du comportement, une construction du monde qui oriente le comportement des fidèles face aux problèmes qui se posent dans le cadre de la vie familiale. Il s'agit ici d'un monde où les membres lui trouvent sens dans leurs pensées et leurs actions. La vie familiale, comme la vie quotidienne, devient une réalité à interpréter. Les mouvements de repositionnement qui s'en suivent traduisant des changements quantitatifs finissent par désintégrer la famille.

Sous l'effet des discours véhiculés par le Ministère du Combat Spirituel stigmatisant des situations, remettant en cause la perception qu'ont les individus d'eux-mêmes et de la société, les fidèles s'adonnent à des exercices spirituels pour éviter d'être étiquetés comme eux-mêmes responsables de leur situation. Ils essaient avec le concours de leurs leaders spirituels de dresser un bilan critique de leur vie. Avec l'aide des prophètes qui permet au fidèle de combler les « trous de mémoire », s'engage la lutte pour la libération – la délivrance – de manière à rendre sa propre situation satisfaisante, plus utile ; tout simplement à remettre sa vie, selon l'expression consacrée, dans le plan de Dieu.

Le Ministère du Combat Spirituel prétend donner une occasion à ceux qui veulent, qui se reconnaissent enfants de Dieu qu'ils doivent saisir pour transformer leur situation. La non adhésion à la figure typique du vrai chrétien s'apparente à une déviance, à un échec. D'où il faut relever le défi.

Plusieurs préceptes, intégrés dans un mélange complexe de doctrine, sont enseignés dont les enseignements sur la prospérité, la délivrance et bien d'autres. Au niveau du Ministère du Combat Spirituel, l'accent est mis sur le *combat spirituel* pour délivrer les fidèles des liens et partant de la servitude.

Des stratégies de combat, à travers les témoignages, les prêches publics et les cures d'âme, sont indiquées aux fidèles afin de se débarrasser de ces mauvaises habitudes et de la coutume, des espions ou ambassadeurs du diable, du vampirisme (source de blocage).

Dans les croyances et les pratiques du Ministère du Combat Spirituel se trouvent la remise en question de la primauté de la parenté sur les individus, l'élection de proches, le rejet du célibat prolongé et de l'infécondité ; il s'opère ainsi un développement des personnalités avec intérêt individuel prononcé en contradiction avec celui de la famille compagnonnage (soumis à l'intérêt collectif) qui entraîne le plus souvent des séparations, une désintégration de la famille. La famille étant indexée comme siège des malheurs et entraves à la prospérité par ses mauvaises habitudes, la coutume, la sorcellerie, etc. Le sens même des liens de parenté s'en trouve changé.

Comme l'attestent les données de l'enquête dont les principaux résultats obtenus sont repris ci-après, nous affirmons que notre hypothèse principale s'est vérifiée. Car en effet :

- tout en étant un phénomène qui concerne tout homme, l'hyperreligiosité touche plus les femmes que les hommes. Celles-ci, du fait de leur crédulité, sont plus sollicitées et sont quasi disponibles à cause d'un emploi du temps plus flexible ;
- face aux diverses questions existentielles qui se posent, le principal recours des fidèles demeure l'Église et ses leaders accordant ainsi une grande importance à la religion ;
- l'attribution des causes des difficultés et angoisses existentielles à la famille, tout au moins à certains de ses membres ; pour préserver leur intégrité physique et sociale, des fidèles n'hésitent pas à se débarrasser des membres de la parenté.

L'analyse de la famille dans ses relations avec le religieux nous a permis de cerner des indices de transformation des normes, des valeurs, des formes de sociabilité et d'organisation sociale. Devenue, un mouvement de masse, l'hyperreligiosité a atteint toutes les couches de la population. Chacun ayant son cadre pour vivre et exprimer sa dévotion. Devenue pathologique, celle-ci crée une destructuration-restructuration des liens sociaux et familiaux.

Notre étude a permis de comprendre la nature des transformations et contrastes qui marquent la société congolaise et proposer un autre regard sur la famille et de la société. Comme toute œuvre humaine, notre modeste contribution à travers cette étude reste perfectible. Des possibilités restent ouvertes pour de nouveaux débats sur la question de l'hyperreligiosité et même des transformations familiales. Ce que le présent travail ne pouvait à lui seul faire.

Le choix de limiter nos observations au Ministère du Combat spirituel ne signifie pas que l'hyperreligiosité ne se vit qu'auprès de ses membres. Les autres Églises véhiculent, par imitation ou par contagion, les mêmes croyances qui désintègrent la famille. Quant au phénomène lui-même, il n'a pas encore dit son dernier mot. Il est en pleine élaboration et concerne plusieurs aspects de la vie en société. La famille, comme lieu d'observation des transformations induites par l'hyperreligiosité, constitue à son tour un vaste champ que nous n'avons pu explorer totalement en une seule réflexion. La question du genre, celle de la santé de ses membres, les relations intergénérationnelles que nous avons effleurées, les constructions identitaires, pour ne citer que celles-là, sont autant de pistes à explorer.

La reconversion des mentalités des fidèles est la seule chose qu'il faut faire dans le sens à leur faire prendre conscience que la plupart des problèmes qu'ils rencontrent sont liés à la désorganisation sociétale. Les difficultés d'ordre existentiel ne tiennent pas essentiellement à la question spirituelle. Si l'emploi est créé et bien rémunéré, le taux d'absorption du chômage serait grand et le calendrier du mariage ne serait plus élastique ; si l'accès aux soins de santé est élargi pour tous ni le recours à la phytothérapie, ni le recours aux devins ne prendrait l'ampleur qu'ils ont aujourd'hui... Sans renier que la prière répond à un besoin d'ordre existentiel, les autres besoins ne

sont pas nécessairement satisfaits par elle. Cette manie de tout réduire au spirituel détourne les fidèles de vrais problèmes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. ABEL O., *Le mariage a-t-il encore un avenir ?*, Paris, Bayard, 2005.
2. ALPE Y. et al., *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 2005.
3. ANDREE M., *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978 (Nouvelle édition).
4. ANYENYOLA WELO J.O., *Le sectarisme religieux et la reconstruction du Congo*, Lubumbashi, Editions connaissances, 2001.
5. BASSIS M. S., GELLES R. J., LEVINE A., *Social problems*, Robert K. Merton (General Editor), New York, Harcourt Brace Jovanovich, 1982.
6. BAWIN-LEGROS B., *Sociologie de la Famille. Le lien familial sous questions*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier (Coll. Ouvertures sociologiques), 1996.
7. BAYART J.-F., *Religion et modernité politique en Afrique Noire. Dieu pour tous et chacun pour soi*, Paris, Karthala (coll. Les Afriques), 1993.
8. BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'entretien de terrain*, Paris, La Découverte, 1997.
9. BECKER H. S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, (Traduit de l'anglais par Jacques MAILHOS, révisé par Henri Peretz) Paris, La découverte (Repères), 2002.
10. BEITONE A. et al., *Sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2002 (3^{ème} édition).
11. BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006 (1966).
12. BERTAUX D., *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Collin, 2005.
13. BLANCHET A., GOTMAN A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992.
14. BLÖSS T., *Les liens de la famille. Sociologie des rapports entre générations*, Paris, Presses Universitaires de France, (Le sociologue), 1997.
15. BOUDON R. et BOURRICAULT F., *Dictionnaire Critique de la Sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France (Quadrige), 2004.

16. BOUDON R., FILLIEULE R., *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002 (1969).
17. BOUDON R., *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Seuil, 1992.
18. BOURDIEU P., CHAMBOREDON J. C., PASSERON J. C., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.
19. BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Paris, Hatier, 1981.
20. BRUYNE P. de, *Modèles de décision. Les rationalités de l'action*, Louvain-la-neuve, Centre d'études praxéologiques, 1981.
21. CICHHELLI-PUGEAULT C., CICHELI V., *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La découverte, 1998.
22. CORCUFF P., *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan, 1995.
23. DAGENAIIS D., *La fin de la famille moderne. La signification des transformations contemporaines de la famille*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000.
24. DELIEGE R., *Anthropologie de la famille et de la parenté*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Collin (Cursus), 2005 (1996).
25. De MUNCK J., *L'institution sociale de l'esprit*, Paris, Presses Universitaires de France (collection l'interrogation philosophique), 1999.
26. DEVINANT A., *Les grands courants de la pensée sociologique par les textes*, Paris, Hachette Education, 1999.
27. DUMONT L., *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.
28. DURKHEIM E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Paris, Universitaires de France, 1960, 7^e édition, 1985.
29. ELA J.-M., *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985.
30. ETIENNE J. et al., *Dictionnaire de Sociologie. Les notions, les mécanismes et les auteurs*, Paris, Hatier, 1997.
31. Facultés Catholiques de Kinshasa, *L'économie des Églises de réveil et le développement durable en RDC*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 2003.
32. FICHTER J.-H., *La sociologie. Notions de Base*, Traduit de l'anglais par Giovanni Hoyois, Paris, Editions universitaires, 5^{ème} édition, 1968.
33. FLANDRIN J.L., *Familles*, Paris, Hachette, 1995.

34. GAUTHIER B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses Universitaires du Québec, 2003.
35. GERARD J. E., *Les fondements syncrétiques du Kitawala*, Bruxelles, Le livre africain et CRISP, 1969.
36. GIDDENS A., *La construction de la société. Eléments de la théorie de la structuration*, Traduit de l'anglais par Michel AUDET, Paris, Quadrige, 1987 (1984).
37. HABER S., *L'aliénation. Vie sociale et expérience de la dépossession*, Paris, Presses Universitaires de France (Actuel Marx confrontation), 2007.
38. HABERMAS J., *Théorie et pratique*, Paris, Payot & Rivages, 2006.
39. HEBGA M., *Mouvements religieux et sectes à l'assaut de la planète. Le cas de l'Afrique*, SI, Sd.
40. HOUTART F. et al., *Ruptures sociales et religion*, Paris, L'Harmattan (Centre Tricontinental), 2001.
41. HOUTART F., *Religion et modes de production précapitalistes*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1980.
42. KAMBAJI wa KAKBAJI G.C. (dir.), *Dictionnaire critique du Kambajisme*, Kinshasa, Editions la dialectique, 2006.
43. KAUFMANN J.C., *Sociologie du couple*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je ?), 2003.
44. LALOUX J., *Manuel d'initiation à la sociologie religieuse*, Paris, Éditions universitaires (coll. FERES), 1967.
45. LEMAIRE J.-G., *Le couple, sa vie, sa mort*, Paris, Payot et Rivages, 2005 (1979).
46. LEMIEUX V., OUMET M., *L'analyse structurale des réseaux sociaux*, Les presses de l'université de Laval, De Boeck, 2004.
47. LEVI-STRAUSS C. (dir.), *L'Identité*, 4^{ème} édition, Paris, Presses Universitaires de France (Quadrige), 1983.
48. LEVI-STRAUSS C., *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, Mouton, 1967.
49. MAISTRIAUX, R., *La femme et le destin de l'Afrique*, Lubumbashi, CEPSE, 1964.
50. MARTIN O., *L'enquête et ses méthodes. L'analyse des données quantitatives*, Paris, Armand Collin, 2007.

51. MEINSCHING G., *Sociologie religieuse. Le rôle de la religion dans les relations communautaires des humains*, (traduction française de Pierre Jundt), Paris, Payot, 1951.
52. MERTON R. K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965.
53. MEULDLERS-KLEIN M.T. et THERY I. (éd.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, 1993.
54. MILLS C. W., *L'imagination sociologique*, Paris, La Découverte, 1997.
55. MOREL Y., *Seigneur à qui irions-nous ? Le chrétien face aux sectes et aux nouveaux mouvements religieux*, Abidjan, Filles de Saint Paul, 2003.
56. NDAYA TSHITEKU J., *Prendre le bic. Le combat spirituel congolais et les transformations sociales*, Leiden, Centre d'Etudes Africaine, 2008.
57. NDAYWEL è NZIEM, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique du Congo*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., 1998.
58. NEYRAND G., HAMOUCHE A., MEKBOUL S., *Les mariages forcés. Conflits culturels et réponses sociales*, Paris, La découverte (Alternatives sociales), 2008.
59. NGOMA BINDA P., *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la justice et l'égalité entre les sexes*, Kinshasa, IFEP, 1999.
60. NTUMBA M.W.KANDA M., *Etude des sociétés africaines*, CRPA, Kinshasa, Institut Pédagogique National, 1997.
61. OLANGI E. et J., *Fais de l'Eternel tes délices et il te donnera ce que ton cœur désire. Le combat spirituel : combattre et vaincre*, Kinshasa, éd. Patmos, 1999.
62. PERETZ H., *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, la découverte (Repères), 2007.
63. PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (dir.), *Ménages et Famille en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, Les Etudes du CEPED n°15, Paris, Centre Français sur la Population et le Développement, 1997.

64. QUIVY R. & VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod (1ère éd. 1988), 1995.
65. RIUTORT P., *Précis de Sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France (Collection Major), 2004.
66. ROCHER G., *Introduction à la sociologie générale*. 1 L'action sociale, Paris, Editions HMH, 1968.
67. ROSNY E. de, *L'Afrique des guérisons*, Paris, Karthala, 1992.
68. ROUSSEL L., *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989.
69. SATIR V., *Thérapie du couple et de la famille*, Paris, Desclée de Brouwer, 2006 (1995).
70. SEGALEN M., *Sociologie de la Famille*, 5^{ème} édition, Paris, Armand Colin, 2004 (1981).
71. SEN A., *Identité et violence*, Paris, Odile Jacob, 2007.
72. SHOMBA KINYAMBA S. et KUYUNSA BIDUM G., *Dynamique sociale et sous-développement en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, PUC, 2000.
73. SHOMBA KINYAMBA S., *Kinshasa : Mégapolis malade des dérives existentielles*, Paris, l'Harmattan, 2004.
74. SHOMBA KINYAMBA S., *Méthodologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, Editions M.E.S., 2007.
75. SHOMBA KINYAMBA S., *Comprendre Kinshasa à travers ses locutions populaires. Sens et contextes d'usage*, Leuven, ACCO, 2009.
76. SHOMBA KINYAMBA S., *L'élaboration des thèses de doctorat aux universités congolaises à l'épreuve de la codirection Nord-Sud*, Leuven ACCO, 2010.
77. SHORTER E., *Naissance de la famille moderne*, Ed. du Seuil (Traduit de l'anglais par Serge Quadruppani), New York, 1977.
78. SINGLY F. de, *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Paris, Armand Collin, (2^{ème} édition refondue), 2006.
79. SINGLY F. de (sous la direction de), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan (collection essais & recherches), 2001.
80. SINGLY F. de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2007 (Nathan, 1993).
81. SINGLY F. de, *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1991.

82. SINGLY F. de, *Le soi, le couple et la famille*, Paris, NATHAN/SEJER (Pocket), 2004.
83. SINGLY F. de, *Etre soi parmi les autres, Famille et individualisation*, tome 1, Paris, L'harmattan (Logiques sociales), 2004.
84. SURGY A. de, *Le Phénomène pentecôtiste en Afrique noire. Le cas béninois*. Paris-Budapest-Torino, L'Harmattan, 2001.
85. TAHON M.B., *La famille désinstituée*, Ottawa, Presses universitaires d'Ottawa, 1995.
86. TODOROV T., *La vie commune, Seuil*, Paris, 2003.
87. TONDA J. et MISSIÉ J.-P. (dir.), *Les Églises et la société congolaise d'aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2006.
88. VANSINA J., *Les anciens royaumes de la savane*, Institut de recherches économiques et sociales (collection Etudes sociologiques), n°1, Léopoldville, université Lovanium, 1965.
89. VERNETTE J., MONCELON C., *Dictionnaire des groupes religieux aujourd'hui*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
90. WEBER M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2004.
91. WEIL S., *Réflexions sur les causes de la liberté et de l'oppression sociale*, Paris, Gallimard, 1955.
92. WINKIN Y., *La nouvelle communication*, Paris, Seuil, 2000 (1981).
93. ZAMENGA BATUKEZANGA, *Bandoki*, Kinshasa, Ed. Saint Paul Afrique, 1983.

II. Articles

1. ASHUTOSH V., « Choix rationnels », conflit ethnique et culture, in *Critique internationale*, n° 5, automne 1999, pp. 50-58.
2. BIZEUL Y., « Les sectes et nouveaux mouvements religieux dans les sociétés industrialisées », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, 1994, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1994, pp. 113-127.
3. BOZON M. et HERAN F., « la découverte du conjoint I. Evolution et morphologie des scènes de rencontre », dans *Population*, n°6, Paris, Institut

National d'Etudes Démographiques, novembre-décembre 1987 (42^{ème} année), pp. 943-985.

4. BOZON M. et HERAN F., « la découverte du conjoint II. Les scènes de rencontre dans l'espace social », dans *Population*, n°1, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, janvier-février 1988, pp. 121-150.
5. BUSHABU PIEMA KUETE R., « La dynamique de la configuration des rapports au sein de la famille urbaine congolaise », dans *40 ans d'indépendance. Mythes ou réalités ?*, Questions sociales, Tome II, Lubumbashi, Presses universitaires de Lubumbashi, Faculté des Lettres, 2004 (II^{ème} Trimestre).
6. CAPRASSE P., « Les Problèmes de la famille congolaise », dans *Construire l'Afrique : Construire le monde*, Kinshasa, Université Lovanium, 1968, pp. 98-109.
7. DJONGONGELE OTSHUDI D., « le culte de la personne du chf spirituel dans les sectes », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre, 1994, pp. 175-192.
8. ELONGO LUKUNGA V., « La surchristianisation au quotidien à Kinshasa : une lecture de l'autre face de la religion », dans *Congo-Afrique*, XLII année, n° 368, octobre 2002, pp. 463-479. V.
9. ELONGO LUKUNGA V., « Dieu est-il Congolais ? Le sens d'une question face à la surchristianisation de la vie sociale en République Démocratique du Congo », dans *Alternatives*, n°003, Kinshasa, septembre 2000, pp 8-9.
10. HAECHTER M., « Théorie des choix rationnels et sociologie historique », dans *Revue Internationale des sciences sociales*, La sociologie historique 133, Paris, Unesco, Août 1992.
11. HENNIN R., « Les structures familiales en milieu urbain », dans *Bulletin Trimestriel du CEPSI*, n° 68, Lubumbashi, mars 1965, pp. 3-90.
12. KAMPETENGA LUSENGU, « A quoi tiennent les sectes religieuses ? Problématique de leur vitalité et de leur actualité », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1994, pp. 43-60.

13. KAKESE C., « La géographie religieuse des villes en RDC. Un facteur du sous-développement de l'espace vital », dans *Alternatives*, n° 3, Kinshasa, Ed. Saint-Paul, septembre 2000, pp. 12-15.
14. KITENGE YA, « La femme zaïroise devant le droit : contribution à la réforme du code civil national », dans *Bulletin trimestriel du CEPSE*, n° 120-121, Lubumbashi, Mars-juin 1978, pp. 3-45.
15. Le monde diplomatique n° 12, juin 1985.
16. MALEMBA MUKENGESHAYI N'SAKILA, « Sectes et religions chrétiennes face à la survie collective au Zaïre », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1994, pp. 321-330.
17. MATUKANGA MBALU, « Le développement des religions extatiques et émotionnelles. Un signe du progrès de la spiritualité nègre ? », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 32, n°s 63-64, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 2001, pp. 139-149.
18. MBAYA MUDIMBA, « L'engagement des Églises de réveil dans les activités socio-économiques (Étude de cas) », dans *L'économie des Églises de réveil et le Développement durable en RDC*, Kinshasa, FCK, 2003, pp. 207-215.
19. MOMBO J. B., « Les Églises chrétiennes évangéliques pentecôtistes, charismatiques et de réveil à Libreville », dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, Fondation Paul Ango Ela (FPAE).
20. MUKENDI NGINDU, « Facteurs d'émergence des Églises de réveil. Du point de vue économique », dans *L'économie des Églises de réveil et le Développement durable en RDC*, Kinshasa, FCK, 2003, p.65-103.
21. MUKENDI wa META, « Les Églises de réveil, quelle transformation dans le contexte de la mondialisation », dans Facultés Catholiques de Kinshasa, *L'économie des Églises de réveil et le développement durable en RDC*, Kinshasa, Afrique et Développement n° 15, 2003, pp. 139-148.
22. MUKENGE L., « Croyances religieuses et structure socio-familiale », dans *Cahiers économiques et sociaux*, Vol. III, n° 4, Institut de recherches

- économiques et sociales, Université Lovanium, Kinshasa, éd. Mouton et cie, décembre 1965, pp. 1-94.
23. MUSENGE MWANZA G., MATADIWAMBAKAMBAMUTU P., « Evangélisation à Kinshasa : une stratégie d'exploitation ou expression d'une foi ardente ? », dans Cahiers congolais de sociologie et anthropologie, n° 9, Kinshasa, département de Sociologie et Anthropologie, Université de Kinshasa, juin 2005, pp.79-106.
24. MWENE BATENDE G., « Le christianisme à l'épreuve du temps. L'Église catholique à l'heure des sectes au Zaïre », dans F. Houtart et al., *Ruptures sociales et religion*, Paris, L'Harmattan (Centre Tricontinental), 2001, p.
25. MWENE BATENDE G., « Les sectes : un signe des temps ? Essai d'une lecture sociologique des "religions nouvelles" issues du christianisme », dans *Cahiers des religions africaines*, vol. 24, n° 27, Kinshasa, Facultés catholiques de Kinshasa, 1994, pp. 25-42.
26. MWENE BATENDE G., « Heureux ceux qui "sèment". Églises de réveil et paupérisation des adeptes à Kinshasa », dans *Sciences sociales face à la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo*, Actes des troisièmes journées scientifiques, Faculté des Sciences Sociales Administratives et Politiques, Université de Kinshasa, avril 2006.
27. NDAYWEL è NZIEM, « La société zaïroise dans le miroir de son discours religieux (1990-1993) », dans *Cahiers africains*, Zaïre, année 90, volume 3, n°6, Institut africain, Bruxelles, CEDA, 1995.
28. NGODI E., « Prophétisme et charisme politico-religieux au Congo Brazzaville » dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, Fondation Paul Ango Ela (FPAE).
29. NGOKWEY NDOLAMB, « Le désenchantement enchanteur ou d'un mouvement religieux à l'autre », dans *les cahiers du CEDAF*, n°8, Bruxelles, 1978, série 4 : religion.
30. OBOTELA RASHIDI N., « Les dynamiques religieuses à Kinshasa à l'aune de la transition politique en République Démocratique du Congo »,

dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, Fondation Paul Ango Ela (FPAE).

31. SABRAN J., « La sociologie de la famille. La fonction et l'évolution de la cellule familiale », dans Jacques DUMONT et Philippe VANDOOREN (dir.), *La sociologie*, Les Dictionnaires Marabout Université Savoir moderne, Paris, Gérard & C°, 1972 (1970).
32. VANDEWALLE H., « La famille et les structures familiales », dans *La population des pays en développement*, sous la direction d'Yves CHARBIT, notes et études documentaires, n° 5123, La documentation française, 2000, pp.81-97.
33. YEKOKA J. F., « Les assemblées de réveil et le clientélisme religieux en Afrique centrale : l'exemple des deux Congo » dans *Enjeux*, n°21, octobre - décembre 2004, Yaoundé, Fondation Paul Ango Ela (FPAE).

III. Travail académique

1. BUSHABU PIEMA KWETE R., *Familles et Urbanité à Lubumbashi*, Thèse de Doctorat en Sociologie, Lubumbashi, Université de Lubumbashi, 1991.

IV. Ressources électroniques

1. MARQUET J. « Evolution et déterminants des modèles familiaux » <http://www.ucl.ac.be/actualites/1marquet.pdf>. (25/02/2008)
2. MARQUET J. « Evolution et déterminants des modèles familiaux » <http://www.ucl.ac.be/actualites/2marquet.pdf>. (17/03/2009)
3. JODELET D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1994, dans <http://classiques.uqac.ca/> (28/02/2008)
4. <http://www.megaphone.ch/joseph/> (26/10/2009)

V. Texte officiel

1. République Démocratique du Congo, Le Code de la Famille, 1987.

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Etat de la question	1
2. Problématique et Hypothèse de recherche	13
3. Délimitation du sujet	16
4. Choix du sujet et intérêt de l'étude	17
4.1. <i>Justification du choix du sujet</i>	17
4.2. <i>Intérêt de l'étude</i>	20
5. Méthode et techniques de recherche	21
5.1. <i>Méthode</i>	21
5.2. <i>Techniques de recherche</i>	25
6. Subdivision du travail	27
CHAPITRE PREMIER	
LES ÉGLISES DE RÉVEIL À KINSHASA : UNE PRATIQUE RELIGIEUSE PARTICULIÈRE	28
I. Des Églises de réveil	28
II. Contexte d'émergence et de prolifération des Églises de réveil	31
II.1. <i>Les Églises de réveil dans le monde et en Afrique</i>	33
II.2. <i>L'émergence des Églises de réveil en RDC : Le Messianisme</i>	34
II.2.1. Le Kitawala	35
II.2.2. Le Kimbanguisme	36
II.3. <i>Églises de Réveil : une création africaine ?</i>	38
II.4. <i>Églises de réveil et frustrations</i>	40
II.4.1. Les frustrations économiques	40
II.4.2. Les éléments culturels	42
II.4.3. Les frustrations politiques	45
III. Production et reproduction des leaders des Églises de réveil	48
III.1. <i>Figures des leaders des Églises de réveil</i>	48
III.2. <i>Charge idéologique des leaders des Églises de réveil</i>	51

IV. Discours et pratiques -----	51
IV.1. Discours -----	52
IV.2. Pratiques -----	53
IV.2.1. La négation : NE.....PAS -----	53
IV.2.2. Rapport aux choses, aux objets et à la nature -----	54
IV.2.3. Rapport du sujet à lui-même et aux autres -----	54
IV.2.4. Renforcement et ruptures -----	55
IV.2.5. Surdétermination et survalorisation des causes -----	56
IV.3. La contribution des adeptes à la fabrication du discours -----	56
IV.3.1. Justification d'un ordre socio-religieux -----	56
IV.3.2. La mise en acte de l'imaginaire collectif dans la communication -----	57
V. Figures des adeptes et mobiles d'adhésion aux Églises de réveil -----	58

CHAPITRE DEUX

EFFERVESCENCE DE LA RELIGIOSITE : CAS DU « MINISTERE DU COMBAT SPIRITUEL » ----- 60

I. Genèse, objectifs et structure de pouvoir -----	61
I.1. Genèse -----	61
I.2. Objectifs -----	63
I.3. Structure du pouvoir -----	64
II. Le combat spirituel : un corps de doctrine et une éthique -----	66
II.1. Contenu idéologique et système de légitimation -----	67
II.2. Du combat spirituel -----	68
II.2.1. Structure et fonctionnement des deux armées -----	69
II.2.2. Localisation -----	69
II.2.3. Stratégies -----	70
II.2.4. Champ de bataille -----	71
II.2.5. Les portes d'entrée -----	71
II.2.6. La délivrance -----	72
II.3. Parenté du combat spirituel avec la théorie de la « guérison de l'arbre généalogique » -----	72
III. Quelques préceptes -----	74
III.1. Plan de formation -----	74
III.2. contenu des enseignements -----	77

III.2.1. L'arbre de la mort -----	78
III.2.2. Les infestations de l'esprit -----	79
III.2.3. La délivrance et l'engagement au combat -----	84
IV. Le combattant type -----	85
IV.1. Son identité -----	85
IV.2. Processus religieux : l'accomplissement du combattant -----	87
IV.3. La FOW et la construction de la réalité -----	88

CHAPITRE TROIS

LA FAMILLE CONGOLAISE ET SES TRANSFORMATIONS : UN APERÇU GLOBAL ----- 90

I. Définition, formes et fonctions de la famille -----	90
I.1. Définition de la famille -----	90
I.2. Formes de la famille -----	93
I.3. Fonctions de la famille -----	97
II. Le mariage au cœur de la vie familiale -----	98
II.1. De la dot -----	99
II.1.1. De la fixation de la dot -----	100
II.1.2. Le partage de la dot -----	100
II.1.3. Rassemblement et versement de la dot -----	101
II.2. But et dissolution du mariage -----	102
II.2.1. But du mariage -----	102
II.2.2. Dissolution du mariage -----	103
III. Dyade conjugale et triade familiale -----	103
III.1. La dyade conjugale -----	103
III.1.1. La dot et la célébration du mariage -----	104
III.1.2. Cohabitation et division du travail -----	105
III.1.3. Stabilité du lien matrimonial -----	108
III.2. La triade familiale -----	108
III.2.1. La filiation -----	108
III.2.2. La relation d'alliance -----	113

CHAPITRE QUATRE

PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS --- 114

I. Déroulement de la recherche -----	114
<i>I.1. Population d'enquête et échantillon -----</i>	<i>114</i>
I.1.1. Population circonscrite pour l'enquête -----	114
I.1.2. Constitution de l'échantillon-----	115
<i>I.2. Organisation de l'enquête quantitative-----</i>	<i>116</i>
I.2.1. Elaboration du questionnaire -----	116
I.2.2. Administration du questionnaire -----	116
I.2.3. Mise en place des structures d'enquête et durée de l'enquête -----	117
II. Dépouillement des données -----	117
III. Analyse et interprétation des résultats -----	128
<i>III.1. De l'hyper religiosité -----</i>	<i>129</i>
III.1.1. Du profil des enquêtés -----	129
III.1.2. Des croyances et attitudes-----	130
III.1.3. La typéfaction de la société familiale -----	134
<i>III.2. Influence de la religion quant aux relations familiales -----</i>	<i>136</i>
III.2.1. De la construction de la vie familiale-----	137
IV. Du combat à la vie : leçons à tirer-----	144
<i>IV.1. De l'hyper religiosité -----</i>	<i>144</i>
IV.1.1. Nombre d'Églises fréquentées -----	145
IV.1.2. La perception et l'utilisation du temps -----	146
IV.1.3. La participation régulière aux activités et dévotions privées -----	147
IV.1.4. Participation au rituel et émotion -----	147
IV.1.5. Adhésion aux enseignements et attitude vis-à-vis du leader-----	148
IV.1.6. L'intensité des croyances -----	148
<i>IV.2. De l'hyper religiosité à la vie familiale -----</i>	<i>150</i>

CONCLUSION GENERALE ----- 153

BIBLIOGRAPHIE----- 158

TABLE DES MATIERES----- 168

ANNEXES

ANNEXES

Liste des annexes :

- 1. Questionnaire d'enquête**
- 2. Guide d'entretien**
- 3. Interview avec le pasteur Kutino (Extrait d'un article)**
- 4. Le Pasteur Fernando Kutino a-t-il été enlevé ? (Extrait d'un article)**
- 5. A propos de ne Mwanda Nsemi (Extrait d'un article)**

1. QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

Consigne :

- Veuillez lire attentivement les questions ci-après et y répondre en toute liberté et en toute sincérité en donnant votre point de vue d'une manière objective
- N'ayez aucune crainte – la discrétion est garantie par l'anonymat
- Veuillez mettre une croix dans la case correspondant à votre choix ou point de vue
- Lorsque vous avez terminé, veuillez vérifier si vous avez répondu à toutes les questions

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

Questionnaire n°

/___/___/___/___/___/___/

1. Date : /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/

Données d'identification de l'enquêté (e)

1) Sexe

1. Masculin 2. Féminin

2) Quel est votre âge ? 1. 15 – 19 ans 2. 20 – 24 3. 25 – 29

4. 30- 34 5. 35 – 39 6. 40 ans et plus

3) Quelle est votre situation matrimoniale ?

1. Marié monogame 2. Marié polygame 3. Union de fait 4.

Célibataire

5. Divorcé 6. Veuf ou veuve 7. Remarié après div. 8. Rem. après

décès

4) Que faites-vous dans la vie ?

1. Salarié du secteur public 2. Salarié du secteur privé 3. Indépendant

4. Etudiant 5. Elève 4. Inactif

5) Quel est le dernier niveau d'études que vous avez atteint ?

00. N'a pas étudié 1.....Primaire 2.....Secondaire/

Professionnel

3.....Supérieur/Universitaire

II. Données de l'enquête proprement dite

1) Avez-vous déjà changé d'église ? Jamais Au moins une fois

2) Si au moins une fois, pourquoi ? 1. Raisons personnelles 2. Quête de vérité

3. La qualité de la prière 4. Recherche de guérison 5. Un appel de Dieu

3) A quelle fréquence participez-vous aux activités de votre église ?

1. Très régulièrement 2. Irrégulièrement

4) Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

1. Plus grande importance 2. Peu d'importance 3. Ca dépend

[III]

5) En rapport avec votre liberté d'opinion estimez-vous être, par rapport à votre pasteur ou ses enseignements :

Très critique non critique peu critique

6) Selon vous, la religion influence-t-elle les relations familiales ?

Oui Non Ça dépend

7) Recourez-vous à l'église pour résoudre vos problèmes ? Oui Non

8) Recourez-vous à la coutume pour résoudre vos problèmes ? Oui Non

9) Votre foi permet-elle d'avoir beaucoup d'enfants ? Oui Non

10) Votre foi permet-elle de rester longtemps célibataire célibat prolongé ?

Oui Non

11) Quels sont, selon vous les avantages de la foi (prière) ?.....

12) Quels sont les inconvénients de la foi (prière) débordante ?

Aucun Tribulations Incompréhension

13) Selon vous, la sorcellerie peut-elle être considérée comme la cause des malheurs de l'homme ?

Oui Non

14) Selon vous, la coutume peut-elle être considérée comme la cause des malheurs de l'homme ?

Oui Non

15) Selon vous, à partir de quel moment un membre de famille devient un danger permanent ?

1. Quand il ne prie pas dans la même église avec vous

2. Quand il ne veut pas renoncer à la sorcellerie

3. Quand il ne travaille pas

4. Quand il a perdu successivement plusieurs membres de sa famille

Merci d'avoir accepté de répondre à nos questions !

2. GUIDE D'ENTRETIEN

Dans le cadre des recherches pour la rédaction de notre mémoire de Diplôme d'Etudes Supérieures en Sociologie portant sur «l'hyperreligiosité et la vie familiale à Kinshasa», avec votre permission, nous voulons vous poser quelques questions quelques votre Ministère. Ca va nous prendre quelques minutes.

Vous êtes libre de ne pas répondre à une question si vous ne le voulez pas. Toute information que vous nous donnez reste confidentielle et ne servira que notre travail scientifique où vous ne serez pas cité.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration.

1. Le ministère du combat spirituel est-il une Eglise ?
2. Quelle différence faites-vous entre ministère et Eglise ?
3. Le ministère pourra-t-il un jour devenir une Eglise ?
4. Que viennent chercher les adhérents au ministère ?
5. Quels sont les problèmes les plus fréquents qu'ils amènent au ministère pour une solution ?
6. Quelles sont les difficultés les plus courantes que rencontrent les fidèles en décidant de suivre le processus de délivrance ?

Prise en charge des fidèles
7. Voudriez-vous nous parler des conseils habituels que vous donnez aux fidèles à propos :
 - Des relations sexuelles en dehors du mariage ?
 - Le divorce ?
 - La polygamie ?
 - La prostitution ?
 - D'avoir beaucoup d'enfants ?
 - Le célibat prolongé ?
8. Au cas où des conflits arrivaient à surgir en famille, vos fidèles doivent-ils recourir
 - Au ministère ou à leur église ?
 - A la coutume ?
 - A la famille ?
9. Voudriez-vous nous parler en bref de :
 - La servitude ?
 - La sorcellerie ?
 - De la coutume ?
10. Quelle est la place que vous accordez aux songes (rêves) dans la vie chrétienne ?
11. Quand est-ce qu'un membre de famille devient un danger pour un chrétien (fidèle) ?

12. Que doit-il faire par rapport à ce membre de famille ?
13. Que répondez-vous aux accusations selon lesquelles le ministère est à la base des dislocations des familles ?
14. Que faites-vous pour consolider l'union des couples et des familles ?

Merci de votre collaboration !

3. INTERVIEW AVEC LE PASTEUR KUTINO FERNANDO, INITIATEUR DE L'OPERATION "SAUVONS LE CONGO"

Le Révérend Pasteur Kutino Fernando répond à nos questions. Il parle de l'opération " Sauvons le Congo " qu'il a initiée et de son exil en France.



Président de la *Mission Mondiale Message de Vie*, un ministère d'évangélisation basé à Kinshasa en République Démocratique du Congo, le pasteur Kutino Fernando est bien connu des congolais pour ses prédications à la télévision. Il est également connu comme un personnage assez controversé. Il fut arrêté sous le régime du président Mobutu pour trafic illégal d'armes, allégation qu'il traite de machination, et sous le régime du président Laurent Désiré Kabila pour avoir brûlé ce qu'une opinion a présenté comme une copie du livre saint islamique, le Coran mais qui n'était en réalité, d'après lui, qu'un cahier contenant des prières " magiques ". Vers la fin du mois de mai de cette année, il a initié une opération dénommée " Sauvons le Congo ". Avec l'agitation provoquée par cette opération et son caractère traité d'insurrectionnel dans certains milieux proches du pouvoir, le pasteur Kutino a dû quitter le pays pour la France où il vit ces jours-ci en exil. De Paris, nous l'avons contacté pour en savoir un peu plus sur l'opération " Sauvons le Congo ", sa vie en exil, et ses projets d'avenir. Suivez l'interview.

Congo Vision : Qu'êtes-vous devenu depuis le début de votre exil provoqué par l'opération "Sauvons le Congo" que vous avez initiée?

Pasteur Kutino : je suis toujours l'Archbishop KUTINO Fernando, apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu le Père. Je suis toujours Congolais et je demeure une idée pour le Congolais afin de conscientiser mes frères et de les libérer d'entre les mains de toutes les personnes qui projetteraient un hold-up sur le patrimoine congolais et qui voudraient sacrifier le peuple sur l'autel des intérêts égoïstes. Je suis toujours l'homme qui a eu un rêve pour un nouveau Congo libre, prospère et pacifique.

C'est peut-être la forme de mon combat qui a changé, par la force des circonstances, mais « Sauvons le Congo » se porte bien, comme vous pouvez le constater. Vous le savez, il n'a pas fallu un mois pour que le peuple congolais au pays se reconnaisse dans ce que nous faisons. Dieu a sans doute voulu que je quitte momentanément la RDC pour que le message parvienne aussi aux Congolais de la diaspora et aux hommes de bonne volonté d'Outre-mer. C'est ce qui se fait pour l'instant. Aujourd'hui, Sauvons Le Congo s'est solidement implanté à l'étranger et la diaspora congolaise continue massivement d'y adhérer.

Une chose est vrai: le Congolais d'aujourd'hui est différent de celui d'hier. Car je suis admirablement surpris que les Congolais de la diaspora soient si déterminés à remettre les choses en ordre dans leur pays d'origine. J'ai rencontré tous ces groupes en Belgique, en France et en Grande-Bretagne et ailleurs ; la grande majorité se réclame du mouvement Sauvons Le Congo. J'ai été très heureux de les rencontrer tous et de m'entretenir avec eux des problèmes qui minent notre pays la RDC.

Congo Vision : L'opération "Sauvons le Congo" a été lancée fin mai - début juin 2003, c'est-à-dire bien après la signature de l'Accord global et inclusif en Afrique du Sud et bien après la promulgation de la Constitution de transition. Apparemment, une telle opération aurait dû être initiée bien avant cette période au moment où des milliers de Congolais perdaient leurs vies à cause de la guerre au pays. Pourquoi avoir attendu juin 2003 et quel était l'objectif visé par "Sauvons le Congo"? Une certaine opinion a semblé lire une motivation politique dans votre action.

Pasteur Kutino : Malheureusement, vous me faites penser encore à tous ceux qui parlent de notre mouvement sans bien le connaître et même sans avoir pris le temps de consulter notre site afin d'acquiescer toutes les informations qui s'y réfèrent.

Notre mouvement a théoriquement été inspiré par l'Accord en question et il perdrait tout son sens si ce dernier n'existait pas. En effet, l'Accord global et inclusif ainsi que la Constitution du 4 avril 2003 étaient, au moment de leur adoption, perçus à juste titre par les Congolais comme une richesse politique et juridique ; ainsi qu'une voie de sortie honorable mettant fin à la guerre.

Or, souvenez-vous qu'entre l'adoption officielle de l'Accord et de la Constitution et la naissance de Sauvons Le Congo, il a été observé de fortes hésitations, des faux-pas, des réserves et des volte-face préméditées de la part des signataires qui ont fait craindre que ces deux précieux textes ne s'appliqueraient pas, à moins d'une pression venant de quelque part... Pour preuve, la première institution de la transition à avoir été nommée est le gouvernement, le 30 juin 2003, et installée en juillet, soit plus de trois mois après la promulgation de la Constitution... Et pendant ce temps, que devenaient les espoirs du peuple ? Simplement ballottés au gré des alliances contre-nature, étouffés par un système sécuritaire anachronique, foulés aux pieds par les appétits prédateurs issus de tous bords...

C'est pendant ces moments d'espoirs mêlés de doutes, de déceptions et d'inquiétudes qu'est intervenu Sauvons Le Congo. Le but était simplement de former un groupe de pression populaire et efficace dont l'objectif final était d'amener tous les protagonistes de la crise congolaise à respecter leurs engagements pris, selon leurs propres termes, au nom du peuple congolais. Notez bien que cette initiative est un droit reconnu par la constitution de la transition qui garantit le droit d'association, de manifestation, de pétition et surtout de contrôle des gouvernants par les gouvernés.

C'est fort de ces garanties constitutionnelles que nous avons commencé à appeler, via les médias, les Congolais à se prendre en charge, à se concerter, à réfléchir et à exercer librement leurs prérogatives face au partage du pouvoir auquel se livraient les différents protagonistes. Car la crainte vivace était que le partage du gâteau prenne le pas sur les nobles résolutions du Dialogue Intercongolais et que celles-ci restent lettres mortes comme celles de la Conférence Nationale Souveraine en 1992.

Motivation politique ? Pourquoi pas ? N'aurions-nous pas le droit, en tant que fils du pays et en tant que Serviteur de Dieu, donc serviteur du peuple, de chercher le bonheur de ce dernier injustement maintenu sous le joug des politiciens mal intentionnés ? Si c'est cela la motivation politique, nous sommes preneurs d'une telle conception. La RDC a aujourd'hui besoin d'hommes comme Elié qui disait au Roi : « Pourquoi troubles-tu Israël ? » ; ou comme Jean – Baptiste qui reprochait au Roi ses mœurs immorales indignes pour un leader politique ; ou comme Martin LUTHER KING qui organisait de grandes manifestations politiques aux USA ; ou encore comme Desmond TUTU qui s'est courageusement élevé contre le politique scandaleuse de l'apartheid en Afrique du sud. Laissez-moi vous rappeler que les deux derniers ont été Prix Nobel de la paix.

Certains Hommes de Dieu congolais ne veulent pas jouer leur rôle de protecteur des faibles en ne remplissant que leur mission christologique : sauver les âmes. Mais les serviteurs de Dieu que j'ai cités avaient conscience que cette mission devait être dédoublée d'une autre : la mission prophétique qui consiste à surveiller, reprendre, censurer les injustices et dérapages provenant principalement des gouvernants.

Je suis personnellement prêt, en plus de ma mission christologique, à remplir ma mission prophétique en pesant de tout mon poids de serviteur de Dieu pour que l'Accord ne soit pas « exclusif ». Je veux dire qu'il ne faudrait pas que les textes et les institutions ne servent qu'aux dirigeants et pas au peuple qui risque d'être exclu du bénéfice de la fin de la guerre.

D'ailleurs, les Catholiques viennent, dans une certaine mesure, de nous emboîter le pas puisqu'au terme d'un atelier tenu à Kinshasa du 11 au 16 août dernier, ils ont préconisé la mise sur pieds de leur propre Observatoire pour la Transition dont le but est curieusement le même que celui de Sauvons Le Congo : veiller au respect du calendrier de fonctionnement des institutions, c'est-à-dire veiller à ce que toutes les institutions de la transition se conforment au respect strict de l'Accord global et inclusif ainsi que de la Constitution. Notez que parmi les 6 défis relevés par cet atelier, il y a la formation civique et politique et ils ont même adopté des « stratégies d'interventions concertées pour l'engagement socio-politique efficace des structures de l'Eglise catholique... ». Mais eux, on les a laissés réfléchir tranquillement, sans les soupçonner de subversion ni les agresser...

Congo Vision : Quelle est la nature des problèmes qui vous opposent au gouvernement congolais ?

Pasteur Kutino : En fait, il n'existe pas de différend entre KUTINO et le gouvernement congolais, mais bien entre Sauvons Le Congo et les pilliers et brigands œuvrant en RDC. Ces nostalgiques de la dictature veulent profiter de l'ignorance et de la bienveillance du peuple ainsi que de l'amateurisme d'une partie de la classe politique sans base et sans référence valable pour s'approprier le Congo. Avec ces pilliers et brigands, tout nous oppose car ils ont des buts précis : piller, massacrer, détruire.

Comment comprendre que pendant que les anciens belligérants siègent au sommet de l'Etat, des Congolais continuent d'être massacrés dans plusieurs portions du territoire ? Et comment comprendre qu'au moment où des Congolais venus de milieux, de professions, de confessions les plus divers se réunissent pour réfléchir sur leur destin commun au sein d'un mouvement, qu'ils soient sauvagement tabassés, que leurs biens leur soient arrachés... Si Sauvons Le Congo était un mouvement subversif, quel besoin avions-nous de le rendre public ?

Cette réaction inattendue et totalement anticonstitutionnelle de l'autorité de l'époque prouve que seuls les pêcheurs en eau trouble se sont sentis morveux et se sont bruyamment et salement mouchés. Certes, les services de l'ordre ont été détournés de leur mission, mais ce ne sont pas eux les ennemis de KUTINO ni de Sauvons Le Congo, mais bien ceux qui tirent les ficelles de la pauvreté, du désordre, de la guerre et qui sont les pesanteurs de la transition.

Ces hommes sans foi ni loi sont ceux qui ont commandité mon passage à tabac dans la brousse de Maluku et surtout qui ont porté atteinte à la chaîne chrétienne Radio-Télévision Message de Vie. Cette chaîne est le tout premier média télévisé chrétien à avoir existé en RDC. Elle a engagé des jeunes, elle a contribué à l'éducation, à la formation et à l'information des masses populaires et est le seul à avoir fait l'objet d'un pillage en règle sous les règnes des KABILA père et fils : ordinateurs, caméras, magnétos, micros, meubles, etc., tout a été emporté... Ces mêmes ennemis du peuple ont permis que l'église dont je suis le responsable, Armée de Victoire, soit investie, pillée et transformée en maison close pour la satisfaction des bas instincts de quelques policiers mal payés et mal encadrés. Avec comme conséquence que la malédiction qui devait tout naturellement tomber sur les commanditaires de cette razzia va malheureusement s'étendre à ces hommes en uniformes qui ne sont que des exécutants.

Le plus curieux est que ni les services spéciaux ni le Parquet ne portent officiellement de charge contre moi ou contre Sauvons Le Congo. Seul l'Hôtel de ville, un organe administratif, s'évertue à jouer partialement au rôle de juge et de procureur...

Congo Vision : Une certaine presse nationale affirme que vous êtes criblé de dettes. Votre incapacité à honorer vos engagements serait la raison profonde de votre fuite en Europe. Que répondez-vous à cette presse?

Pasteur Kutino : [Rires] KUTINO Fernando criblé de dettes ? C'est comme si vous disiez que mon Seigneur Jésus-Christ est criblé de dettes ! A quelle presse faites-vous allusion ? Peut-être à celle inféodée à l'ancien gouvernement, alimentaire, sans déontologie, sans conscience et sans scrupule. Parlons plutôt des organes qui font la fierté de la RDC comme Le Phare ou Le Potentiel, ou des sites sérieux comme allafrika.com.

Je suis l'Archevêque de plusieurs églises dans le monde, et à Kinshasa, en plus des extensions, je suis à la tête de l'une des plus grandes églises de réveil de la RDC. J'ai des amis à travers le monde qui n'hésiteraient pas de m'aider si j'avais des problèmes d'argent. En ce moment, nous sommes en passe de construire le plus grand temple jamais réalisé en RDC grâce notamment à des financements américains.

La thèse que vous évoquez est savamment distillée par ceux-là qui ne veulent pas que je contribue au réveil de la conscience congolaise. Mes prétendues dettes justifient-elles que des innocents aient été sauvagement agressés et soient privés de la liberté de culte ? Une partie de la réalité, que les pilleurs et brigands de la RDC n'aiment pas voir, est accessible sur les sites suivants:

http://www.congovision.com/massacres_files/frame.htm et aussi <http://www.kutino.org/congo/ituri.html> .

Les photos et les images nous obligent à ne pas oublier et à honorer la mémoire de près de trois millions de victimes générées par cette guerre. Car pour nous, paix et réconciliation ne signifient pas jeter aux oubliettes tous les génocides et crimes contre l'humanité commis par les anciens belligérants qui occupent maintenant de hauts postes politiques et dont certains se promènent aujourd'hui entourés de gardes du corps au frais de la communauté internationale.

C'est ici le lieu d'en appeler à la mise sur pieds d'un Tribunal Pénal International pour la RDC qui serait compétent pour juger les crimes commis en RDC depuis 1996, début de la rébellion afdélienne. D'ailleurs, Sauvons Le Congo / Suisse prépare déjà un dossier à déposer à La Haye, siège de la Cour Pénale Internationale.

Dieu nous enseigne que chaque chose a une fin et l'impunité en a une... Donc, mon exil en Europe est involontaire, même si je le mets à profit pour étendre le mouvement. Il n'est nullement question de fuir d'éventuels créanciers, comme l'affirme une presse en mal de sensation ; mais plutôt de défendre le seul et unique vrai créancier de la RDC : le peuple congolais. Et si j'étais réellement le débiteur de quelqu'un, ne saisirait-il pas les juridictions compétentes pour rentrer dans ses droits ? Soyons sérieux : mon créancier me ferait-il tabasser comme un vulgaire voleur, s'en prendrait-il à des fidèles innocents pour les priver du droit de prier ? Cette thèse de dettes dont je serais criblé est bonne à servir aux naïfs qui heureusement sont de moins en moins nombreux en RDC, après 13 ans de transition...

Congo Vision : Une certaine opinion estime que l'opération « Sauvons Le Congo » ne serait qu'un écran de fumée destiné à préparer votre asile politique en Europe. Que dites-vous de cette affirmation ?

Pasteur Kutino : Asile politique ! Dieu m'en garde ! J'entends rentrer en RDC, et plus tôt que vous ne croyez ! Si je ne l'ai pas encore fait, c'est parce que ma présence ici en Europe, bien qu'involontaire, peut réellement servir à consolider le mouvement. Pensez-vous que je laisserais mon ministère, mes fidèles, mes amitiés, mes opinions, mes convictions, ma vision, ma foi, à Kinshasa pour venir bâtir en Europe une copie en sable ou en chiffon ? Non ! Je vous dis sincèrement que les sollicitations ne manquent pas. Tout m'a été proposé pour que j'arrête Sauvons Le Congo: sommes faramineuses d'argent, villas de rêve, habits de star, voitures de pacha, documents de résidence perpétuelle dans l'espace Schengen, etc.... Mais la voie de Dieu est la plus sûre.

Tantôt, l'on me dit criblé de dettes, tantôt l'on me prête l'intention de m'exiler en Europe. Que faut-il retenir ? Simplement ceci :

1° C'est ne rien connaître de notre combat de tout temps, à savoir le bonheur intégral de l'homme, pour lequel Jésus-Christ a donné Sa vie, et qui a toujours constitué notre leitmotiv, que de débiter des aberrations de ce type.

2° C'est faire injure à l'intelligence du peuple congolais qui a adhéré spontanément et très massivement à la vision de Sauvons Le Congo ; et surtout c'est là une marque de volonté de le chosifier davantage.

Congo Vision : Les problèmes que vous évoquez sont antérieurs à la formation du gouvernement d'union nationale (de transition). N'envisagez-vous pas de retourner en RDC maintenant ?

Pasteur Kutino : J'ai expressément répondu à cette question tout à l'heure, en disant que nous nous sommes félicités de la signature de l'Accord ainsi que de la promulgation de la Constitution. Bien sûr, nous émettons des doutes sur la volonté sincères des uns et des autres de les voir les appliquer. Je meurs d'envie de retourner dans mon pays. Mais convenez qu'il faut un minimum de conditions, que nous nous attelons à mettre en place.

Mais croyez-moi, je rentrerai bientôt.

Congo Vision : L'opération "Sauvons Le Congo" a été récupérée par quelques partis politiques. Est-ce que cela vous dérange ou vous arrange?

Pasteur Kutino : Sauvons Le Congo n'a jamais été récupéré par qui que ce soit ! Nous avons dit : « Sauvons Le Congo », à la première personne du pluriel. Que des partis politiques, qui sont des composantes de la société congolaise, y adhèrent n'est pas la récupération, et cela ne nous dérange nullement. Bien au contraire ! je vous informe que je suis en contact régulier avec plusieurs responsables politiques qui m'appellent pour des échanges. Tout en restant fidèles à leurs convictions idéologiques et politiques, ils ont en plus voulu faire partie, de près ou de loin, d'un groupe de pression parce qu'ils craignent, eux aussi, d'être les laissés – pour - compte de la transition.

A dire vrai, nous savions dès le départ que Sauvons Le Congo serait approché par les politiciens. Ces derniers sont venus participer aux réunions de réflexion dès lors qu'ils se sont rendus compte de la popularité du mouvement. Mais avions-nous le droit de les écarter ? Je ne pense pas. Il fallait plutôt laisser le mouvement jouer le rôle de canalisateur des pensées, des énergies et des revendications. Sans doute se cachaient-ils parmi eux des loups, mais vous pouvez être certain que nous n'entendions pas leur laisser l'occasion de se servir du mouvement comme d'un marchepied.

N'a-t-on pas vu des politiciens aux côtés d'un Martin Luther King ? Ou de l'abbé Pierre en France ? C'était pour une cause spécifique et cela ne signifiait pas que ces hommes politiques avaient abandonné leurs convictions ou leurs partis politiques

Congo Vision : Pendant le régime du Président Mobutu vous avez été arrêté pour trafic d'armes. Comment s'est fait la transition jusqu'à votre statut actuel ?

Pasteur Kutino : La juridiction militaire devant laquelle le pouvoir de cette époque-là me poursuivait existe encore. Comme vous le savez, je n'ai jamais fait l'objet d'une condamnation officielle dans ce dossier. Ils m'ont plutôt reproché d'utiliser des hommes en uniforme comme gardes du corps ; ce qui, bien sûr, était faux. Néanmoins, je suis resté 8 mois en prison, ce qui ne correspond guère à la sanction prévue pour une infraction aussi grave que celle relative au trafic d'armes. Vous n'aurez aucun mal à comprendre qu'il s'agissait d'une de ces machinations dont le régime dictatorial de Mobutu avait le secret. Et après ces 8 mois de prison, ce même pouvoir me libérera en catimini, sans la même publicité ni le même bruit que lors de mon incarcération.

Congo Vision : Est - ce que la politique vous tente?

Pasteur Kutino : Si par politique, vous entendez l'art de gérer la Cité ainsi que la Res Publica, c'est-à-dire la chose publique ; alors, oui, je suis très intéressé. Le Chrétien doit apprendre à gouverner, à bien gérer la Cité et la chose publique. La Bible nous recommande de rechercher le bien du pays dans lequel nous vivons, car notre bonheur en dépend (Jérémie 29 : 7).

Seulement, après 13 ans de transition, 7 ans de guerre – cette dernière a en réalité débuté en octobre 1996 avec la rébellion afdélienne – et près de 3 millions de victimes, nous ne laisserons plus les politiciens jouer au football seuls. Nous avons remarqué qu'ils bafouent volontairement les règles du jeu, se moquent éperdument de l'arbitre – qui est le peuple – et tirent sciemment à côté du but même lorsque ce dernier est vide ! Il leur arrive même de faire jouer des étrangers non homologués ni par la fédération nationale de football ni par l'arbitre...[Rires].

Seulement, cette fois-ci, tous les Chrétiens iront au stade pour les obliger à respecter les règles du jeu. C'est pourquoi je lance un appel solennel à tous les Hommes de Dieu congolais se trouvant non seulement en RDC mais aussi à l'étranger : il faut parler de la transition et de l'avenir du pays dans les prédications, les séminaires, les ateliers, les campagnes d'évangélisation. Les politiciens se sentiront alors mieux surveiller et rapprocheront leurs actes des intérêts du peuple.

Bien entendu, la politique, c'est aussi s'allier aveuglément aux thèses et aux actions de ceux qui n'ont qu'un objectif : se refaire une virginité politique grâce à la transition et se retaper une santé financière sur le dos du peuple. Hélas ! Certains Hommes de Dieu congolais se sentent à l'aise dans ce rôle de Judas, moyennant argent ou poste politique. C'est vraiment dommage.

Congo Vision : Quelle est votre évaluation de l'opération "Sauvons Le Congo"?

Pasteur Kutino : L'opération « Sauvons Le Congo » se porte bien. Elle emporte une forte adhésion populaire tant en RDC que dans la diaspora. Certes, en RDC, le mouvement a été ralenti. Mais le nouveau contexte politique plaide en notre faveur. Il faudra bien qu'on nous laisse fonctionner, tôt ou tard. Sachez qu'à Kinshasa comme ailleurs, des membres tiennent des réunions.

Le succès a valu les ennuis que vous connaissez au mouvement. Mais nous ne nous limitons pas à l'applaudimètre. Nous travaillons à consolider ses bases en dehors de la RDC pour créer une forte synergie entre les pôles intérieur et extérieur. Notre souhait le plus cher est que Sauvons Le Congo reste le cadre permanent où le peuple exprime ses aspirations. Ce qui n'est pas toujours évident ! mais nous y arriverons.

Congo Vision : Quel avenir présager pour "Sauvons Le Congo"?

Pasteur Kutino : Je le confonds à l'avenir de la RDC. Il est en rose, tout en rose. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi. Puisque c'est une inspiration de DIEU...

Congo Vision : KUTINO, est-ce un opportuniste ou un pragmatique ?

Pasteur Kutino : Opportuniste ? Certainement pas. Comme beaucoup d'Hommes de Dieu congolais, j'ai simplement tenu un discours qui exprimait des désirs cachés, des espoirs tenaces. Ce que j'ai dit était relaté tous les jours dans tous les journaux. J'y ai ajouté la dimension spirituelle, en parlant avec foi. Et le peuple m'a compris.

Je me suis plutôt montré pragmatique, en adoptant un thème rassembleur et en faisant fi des distances sociales, idéologiques, confessionnelles ou même tribales. Le résultat est que par rapport à la masse que constitue Sauvons Le Congo, les fidèles de l'église dont je suis le responsable, Armée de Victoire, ne sont qu'une petite partie. Donc, tout le monde se sent concerné, peu importe la personne de KUTINO.

Congo Vision : Votre mot de la fin?

Pasteur Kutino : Le mot de la fin, c'est un appel à tous les Congolais de bonne volonté, épris de paix, de justice et d'équité, à se pencher davantage sur le drame que vit notre pays la RDC, pour qu'une solution définitive soit trouvée.

Des élections sont nécessaires en RDC pour quitter le stade de l'intérimaire. Car depuis des lustres, plus personne n'a eu un mandat électif en RDC, mais tout le monde parle au nom du peuple : ce sont tous des intérimaires, du plus grand au plus petit ! Certes, dans le contexte mental et psychologique africain, les élections ne sont pas la panacée puisqu'un groupe peut toujours en contester le verdict, quand bien même elles auraient été libres et transparentes. Mais les élections demeurent un bon thermomètre de la vie démocratique dans un Etat qui cherche la respectabilité.

[X]

L'Occident gagnerait à garantir la stabilité économique, politique et sociale de la RDC. Dépassons tous le cadre des intérêts égoïstes et immédiats pour voir les vrais enjeux de la paix et de la stabilité régionales. Ensemble, c'est possible !

Et je dis au Congolais : Peuple congolais, lève-toi, car cette affaire te concerne. C'est maintenant ou jamais ; la trompette de Jésus – Christ a sonné, c'est l'heure de la réflexion, mais surtout des décisions, de l'action, des conquêtes et des exploits. Des temps nouveaux commencent avec le Congo pour les Congolais.

La RDC, notre héritage, est une richesse et une couronne de gloire pour tout Congolais. La RDC est une nation prophétique et non une charogne que viendraient se partager des hyènes insatiables ni une prostituée à la merci des pulsions malsaines d'un quelconque obsédé.

Tous, rejoignez *Sauvons Le Congo* !

VICTOIRE AU PEUPLE.

Interview réalisée par Sylvestre Ngoma et Macaire Munzele, Congo Vision .
24 septembre 2003

Source : <http://www.congovision.com/interviews/kutino1.html>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

4. LE PASTEUR FERNANDO KUTINO A-T-IL ETE ENLEVE ?

jeudi 18 mai 2006 Paul Kabeya (AEM) Kinshasa-RDC



Le pasteur Kutino, sur cette photo, à son retour à Kinshasa après 3 années d'exil.

Pour ses fidèles, il ne fait l'ombre d'aucun doute : « le Pasteur Fernando Kutino a été enlevé » rapporte sa chaîne RTMV (Radio Télévision Message de Vie)

Rentré une semaine auparavant d'un exil volontaire (de 3 ans en France) pour, dit-on, se mettre à l'abri des autorités qui avaient mal digéré le lancement de son mouvement de prise de conscience « Sauvons le Congo », l'homme de l'Eglise a été interpellé dimanche 14 mai pour « détention illégale d'armes et incitation à la haine ».

Pour « fêter son retour et glorifier Dieu, le Pasteur Kutino a organisé avec l'agrément du Gouverneur de la ville de Kinshasa un prêche dominical au Stade Tata Raphaël (ex-stade du 20 mai). C'est au siège de son église à Kasa-Vubu qu' il sera rejoint plus tard par des hommes en uniforme qui le conduiront vers une destination jusque-là inconnue (c'était le dimanche).

Et le lendemain, les fidèles du Pasteur Kutino auxquels sont venus se joindre des sympathisants de diverses sensibilités ont organisé, dans le centre ville, une marche pour exiger sa libération. Celle-ci sera **violemment réprimée par les forces de l'ordre**. Bilan : de nombreux blessés parmi les manifestants et des véhicules endommagés.

Interviewé par nos confrères de la radio « Top Congo FM », Mazunga Kimbembe, le gouverneur de la ville de Kinshasa a expliqué les motifs de l'arrestation du Pasteur Kutino, notamment : « la détention illégale d'armes à feu, ses propos haineux véhiculés lors de sa prédication du stade Tata Raphaël et le fait que ses fidèles aient tenté de lapider les installations du Pasteur « Général Sony Kafuti ». Pour ce dernier fait, on ignore s'il s'est réalisé avant ou après l'arrestation du Pasteur.

Dans un mailing, l'UCDP - Union des Congolais pour la Défense de la patrie, qui dénonce « la déviance de la mission pastorale en RDCongo pour des intérêts politiciens et l'arnaque « Parle même d'un " Coup d'état programmé " et écrit en substance : Kutino ou la religion arnaque comme détonateur et Honoré Ngbanda au cœur du complot - JP Bemba dans la mouvance, Monsengwo et Etshou pour manipuler l'église catholique

Aux yeux de l'UCDP, « L'arrestation de Kutino Fernando est l'arbre qui cache la forêt : un coup d'Etat lit-on dans le message de l'UCDP qui promet de fournir très bientôt « les détails de ce complot fomenté par Honoré Ngbanda Ko Atumba dit le terminator pour empêcher le peuple souverain de choisir librement ses dirigeants !

JP Bemba, l'un des 4 vice-présidents dans l'actuel gouvernement de transition, qui ne s'est toujours pas prononcé sur cette affaire, apprend-on, aurait récemment rendu visite à Fernando Kutino à son lieu de détention (prison de Makala), ce qui a laissé pensé à certains de ses partisans à une possible libération.

L'opinion se rappellera que du temps de feu Mobutu, le Pasteur Kutino fut arrêté pour « possession illégale d'armes à feu », ce que son entourage n'a jamais reconnu. Entre le pouvoir public et le Pasteur le torchon brûle, notent certains observateurs, depuis le lancement de son mouvement de conscience « Sauvons le Congo ». Ce mouvement a contraint le Pasteur Kutino à l'exil pendant 3 ans et son retour à Kinshasa a été vécu par beaucoup comme un événement. | **Paul Kabeya Kapo, correspondant AEM. Kinshasa**

Source : <http://www.afriquechos.ch/spip.php?article1249>

5. A PROPOS DE NE MWANDA NSEMI

Bundu dia Kongo (BDK) fut créé en juin 1969 par Ne Mwanda Nsemi. C'est un mouvement politico-culturel et religieux, qui lutte pour la défense, la protection et la promotion des droits et des intérêts du peuple Kongo à travers le monde. Il est présent en majorité dans la province du Bas-Congo en République démocratique du Congo. Bundu dia Kongo prône pour l'établissement d'un état fédéral en République démocratique du Congo et l'éradication de l'injustice sociale et économique imposée au peuple Kongo par le gouvernement de la République démocratique du Congo. Le mouvement prône également pour la résistance à la déstructuration programmée de la conscience historique du peuple Kongo (royaume Kongo), de ses valeurs fondatrices et de sa personnalité profonde grâce à une meilleure connaissance de leur patrimoine spirituel.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/Bundu_dia_Kongo

Du 31 janvier au 3 février 2007, dans les cités de Matadi, Boma et Muanda, en province du Bas-Congo (sud-ouest de la République démocratique du Congo), des affrontements sanglants ont opposé des manifestants civils, membres du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo, aux forces de l'ordre^{1,2,3,4,5 6}.

Les manifestants protestaient d'une part suite à des allégations de corruption lors de l'élection des gouverneur et vice-gouverneur de la province par les députés provinciaux, et d'autre part pour empêcher une perquisition du domicile de leur chef, Ne Muanda Nsemi, et de leurs lieux de réunions et de cultes. Le chef de Bundu dia Kongo était candidat vice-gouverneur sur le ticket de la coalition perdante de l'Union Nationale (UN, opposition). Les perquisitions avaient été ordonnées par les autorités au motif que le mouvement politico-religieux détiendrait des armes de guerre, dans le but de former une milice anti-gouvernementale. Ce motif a inquiété les membres de Bundu dia Kongo, car c'est celui qui avait été utilisé pour déférer devant des juridictions militaires et emprisonner deux autres leaders de l'ethnie Kongo : le pasteur Kuthino, en prison depuis mi-2005, et Maître Marie-Thérèse N'Landu, ancienne candidate au premier tour des élections présidentielles de 2006, incarcérée depuis décembre 2006.

Le bilan des affrontements a été lourd. Selon le Ministre de l'Intérieur, le général Denis Kalume Numbi, dix agents de l'ordre (policiers et soldats) ont été tués à l'arme blanche par les manifestants, tandis que soixante-dix-sept membres de Bundu dia Kongo ont péri sous les balles gouvernementales. La Mission de l'ONU en RDC (MONUC), qui a mené une enquête préliminaire peu après la tragédie, avance un chiffre d'au moins cent-trente-quatre manifestants tués, et condamne la réaction "disproportionnée" des forces de l'ordre. Quant au mouvement Bundu dia Kongo, il évoque la "disparition" de sept-cent-cinquante de ses membres. En tous les cas, l'affaire apparaît comme un crime d'État, et entache sérieusement la réputation du président nouvellement élu, Joseph Kabila Kabange (hypolite kanambe). Des doutes s'élevaient quant à ses promesses de diriger le pays d'une manière démocratique et paisible, différente des méthodes fortes employées par ses deux prédécesseurs, le Maréchal Joseph Désiré Mobutu (président de 1965 à 1997), et son propre père, Laurent Désiré Kabila (président de 1997 à 2001), tous deux décrits comme des tyrans.

Source : http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_du_Bas-Congo_de_f%C3%A9vrier_2007

D'autres informations complémentaires sur le Bundu dia Kongo peuvent être consulté sur : http://www.codesria.org/IMG/pdf/Jose_Mvuezolo_Bazonzi.pdf